L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

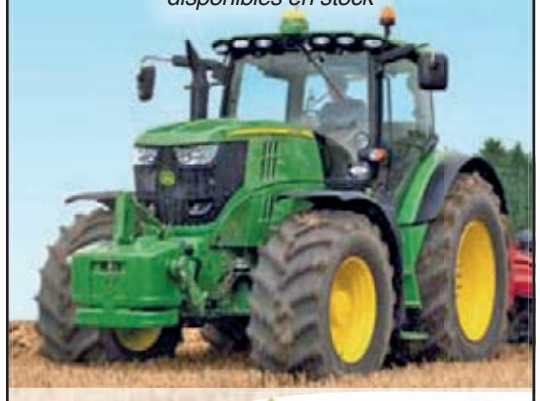
N° 1324 - VENDREDI 29 MAI 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

JOHN DEERE 6105 - 6150 R

Profitez des derniers modèles sans AD Blue

disponibles en stock



JOHN DEERE — SV-PRO

Monéteau - Malay - Grandchamp - Chatillon



BAS-VOLUME

Pour une pulvérisation high-tech

Photo: Amazone

Diminuer ses charges de pulvérisation tout en améliorant l'efficience des traitements, à moindre coût pour l'agriculteur comme pour l'environnement, c'est le pari gagné de certains «bas volumeurs», qui témoignaient lors d'un colloque sur la technique du bas volume, organisé par Arvalis. Avec en prime une meilleure organisation du travail. *Page 17*

Encarts: Dépliant Aviva Poivet-Paillot (sur certains cantons)

Côte d'Or

› **Syndicalisme**

Ils veillent au grain



Nièvre

› **Foire-concours aux culards**

Des nouveaux records à Moulins-Engilbert



Yonne

› **Assemblée Générale de la FDSEA**

Voir plus loin que la PAC…



fendt.fr

FENDT



Démonstration possible

Nouveau Fendt 700 Vario

Le Visionnaire

Rapport poids puissance inédit !

Particulièrement compacts et performants, les 700 vario Stage 4 redéfinissent à eux seuls la notion même de polyvalence. D'une efficacité déconcertante dans les travaux nécessitant de la puissance. Ils se révèlent incontournables dans les applications de manutention et de transport. Mais ce qui surprend le plus, c'est la cabine VisioPlus avec son pare-brise incurvé. Visiblement, vous êtes bien chez Fendt.

G. BUCHEZ

Secteurs :
Autun - Nevers- Corbigny
Luzy - Moulins-Engilbert
03 86 38 97 00

AGCO Your Agriculture Company

PLUS D'INFOS

La Forêt d'Othe

Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles

- Lamellé-Collé
- Traditionnel
- Charpentes bois
- Maisons individuelles
- Ossature bois

Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube



Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main

Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.

6, route des Chenevières • 89570 TURNY
03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

Sommaire

Côte d'Or
04 • Syndicalisme: Ils veillent au grain
05 • Scolarité: Dans le bain des examens
06 • Récolte d'herbe: Feu vert dans les prés
07 • Agro-écologie: Une agriculture productive et respectueuse de l'environnement, c'est possible

Nièvre
08 • Éleveurs nivernais de la Cialyn: Des projets ambitieux malgré un résultat déficitaire en 2014
09 • Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert: Des records ont encore été dépassés !
10 • Fédération départementale Groupama : Une assemblée générale très «corporate»

Yonne
11 • Filière lait: Fin des quotas : et après ?
12 • Assemblée générale de la FDSEA 89: Voir plus loin que la PAC…
13 • Assemblée générale de la FDSEA 89: Un mot d'orde, «Osons… !»
14 • Chambre d'agriculture 89: Dernière Session avant moissons

Bourgogne et ailleurs
15 • Vitagora: Trois nouveaux projets par amour du goût
• Commission «PV» de la FRSEA Bourgogne: Attention aux taux de protéïnes
16 • Économie: La croissance de retour en France ? Oui mais...

Filières
17 • Cultures Et si vous deveniez bas-volumeur ?
18 • Élevage Aviculture: Attention, danger !
19 • Viticultures Cépage: L'histoire du Pinot noir qui devient gris, puis blanc...

Infos Services
20 • Économie et gestion
21 • Firmes et machinisme
22 • Analyses et tendances
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Foncier

De la nécessaire préservation des sols agricoles

Dans son avis de mai 2015, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) alerte sur la bonne gestion des sols agricoles, sur tous les plans, quantitatif et qualitatif, ainsi que sur la dimension sociétale d'un enjeu souvent sous-estimé.

2015 a été distinguée comme l'année internationale des sols par l'ONU. Le Cese met lui aussi en lumière l'importance d'une bonne gestion des sols agricoles pour répondre aux besoins de la société : nourrir les populations tout en permettant un développement équilibré des activités humaines sur les territoires. Menacé par l'érosion, l'artificialisation, les pollutions... le sol reste aussi une source de tension au coeur de bien des conflits d'usage.

Un patrimoine à préserver

Le Cese recommande de tout mettre en oeuvre pour préserver ce patrimoine souvent peu respecté. Il préconise de d'optimiser l'utilisation des outils indispensables et efficaces que sont les SCOT et les PLU. Il propose même que soient précisées dans ces documents d'urbanisme, les valeurs agronomiques et environnementales des sols, ainsi que leur fonction éco-systémiques, pour aider aux prises de décisions. Réadaptée, la fiscalité pourrait constituer un levier important en encourageant notamment la réhabilitation du bâti ancien. Des taxes pourraient aussi permettre de réduire les importantes plus-values liées à la vente de terres agricoles rendues constructibles. Le Cese recommande au plan international de lutter contre l'accaparement des terres par des fonds spéculatifs étrangers. Il propose également la création de produits financiers dont le support serait la terre et qui pourraient être distribués par des établissements bancaires, coopératifs ou mutualistes de préférence. Cette préservation quantitative des terres agricoles ne dispense pas de s'intéresser à la préservation qualitative des sols. L'amélioration des performances agronomiques est au centre de ces objectifs qualitatifs avec des outils supports comme la couverture des sols, la diversité des assolements, les haies, l'agroforesterie... Le Cese encourage ces pratiques et insiste sur le fait que les systèmes en polyculture-élevage contribuent plus fortement à l'équilibre économique et environnemental.

Alors que la conférence climat se tient à Paris dans quelques mois, l'assemblée souligne l'importance du rôle des sols en matière de lutte contre le changement climatique.

PRI info

Côte d'Or *«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»*
Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 45 99.

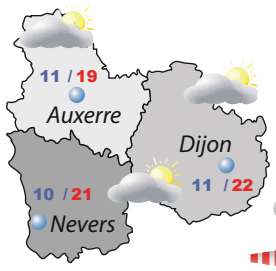
Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation
Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 29 mai au 7 juin

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 29 Mai

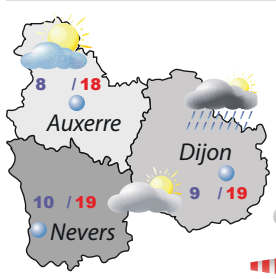


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront modérés.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Aymard
Soleil : 05:56 - 21:32
Lune : 17:09 - 03:52

Samedi 30 Mai

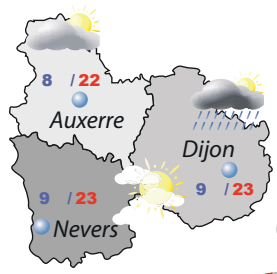


Mitigé
De belles éclaircies et quelques averses localement en perspective. Les vents seront faibles.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Ferdinand
Soleil : 05:55 - 21:33
Lune : 18:10 - 04:20

Dimanche 31 Mai



Variable
Le soleil sera bien timide mais quelques averses persisteront très localement. Les vents seront modérés.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Perrette
Soleil : 05:54 - 21:34
Lune : 19:13 - 04:50

Prévisions à 7 jours

Lundi 1er au Mercredi 3 Juin :
De nombreuses averses en perspective.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 13 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 4 au Dimanche 7 Juin :
Bon nombre d'averses sont attendues mais ce dimanche se déroulera sous de belles éclaircies.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 10 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

clin d'œil



Export

Une carte chinoise difficile à jouer

Le Sial Changhai qui s'est tenu du 6 au 8 mai a permis d'observer comment les filières agro-alimentaires françaises se positionnent sur le marché chinois. Un marché qui fait rêver mais qui n'est pas si facile à pénétrer, en dépit des effets d'annonce.



Photo: INRA / Bertrand Nicolas

Obtenir l'agrément pour l'export ne suffit pas. Il aura fallu attendre un an pour que le premier jambon cuit français touche le sol chinois.

En mai 2014, la filière charcuterie et Stéphane Le Foll, en visite sur ce même Sial Changhai, se félicitaient de l'arrivée de la charcuterie française en Chine. Il aura fallu plus d'un an pour que les premiers jambons cuits débarquent en Chine. Broceliande, une filiale de la Cooperl vient de signer un accord avec le distributeur chinois Sinodis, pour la distribution de jambons cuits issus de porcs nés, élevés et transformés en France, qui seront commercialisés en juillet prochain. La maîtrise de la traçabilité le long du processus de fabrication a constitué un atout majeur auprès des autorités chinoises qui ont d'ailleurs effectué plusieurs visites en France, préalablement à l'obtention de l'agrément pour l'exportation. L'entreprise vise l'exportation de 200 tonnes en 2016, sur le créneau du haut de gamme local.

Plus couramment, les lourdeurs administratives sont montrées du doigt, car l'obtention d'un agrément n'ouvre pas systématiquement les portes administratives de la Chine aux importations françaises. Spécialiste du Brillat-Savarin, la fromagerie Delin témoigne ainsi : *«nous sommes agréés, mais nous avons aussi une liste d'une centaine de critères à respecter pour exporter nos produits en Chine. On nous demande de nombreuses analyses…»* (dont certaines sans rapport avec l'activité), *«si on ajoute à cela les coûts de transport, économiquement ça devient vite le casse-tête»*.

Une communication nationale déficiente

Les obstacles douaniers, administratifs, commerciaux et culturels ne suffisent pourtant pas à effrayer les candidats à l'eldorado chinois, conscients du potentiel commercial représenté par 300 millions de nouveaux consommateurs appartenant à la classe moyenne. La filière bovine représentée par Interbev sur le Sial Shanghai 2015, est ainsi dans les starting blocks après la levée de l'embargo liée à l'ESB. Et dans le jeu des aller-retour diplomatiques, le bœuf français est plutôt bien placé, en troisième position derrière les Pays-Bas et l'Irlande, qui sont plus avancés. Mais la durée du processus d'obtention d'un agrément peut se compter en années...

Pour l'heure, la France occupe le cinquième rang des pays présents au Sial Shanghai. Toutefois, selon les observateurs, elle pourrait faire mieux si elle se décidait enfin à vraiment *«chasser en meute»* comme le font ses challengers bien plus efficaces et donc mieux placés, comme les États-Unis, la Pologne, la Turquie ou encore la Corée. Ainsi la visibilité du pavillon français a suscité quelques interrogations : messages et logos différents en fonction des pavillons, slogan *«Made in France, made in Love»* peu visible par rapport aux bannières des autres pays.

Contrefaçon et copie en contrepartie...

Quant aux industriels laitiers, s'ils étaient peu présents, cela peut s'expliquer par le fait que les grandes entreprises laitières françaises comme Bongrain, Danone, Lactalis et Bel ont déjà soit des usines, soit des filiales commerciales en Chine.

Quand on vend en Chine il faut savoir que l'on s'expose à la copie ; la contrefaçon semble le corollaire incontournable de la vente en Chine. Et avec la copie, c'est la question de la qualité et donc de l'image et de la valeur de la marque qui se pose. Certains en ont fait l'expérience tout en reconnaissant que sans ce marché difficile, mais prometteur, leur développement n'aurait pas été aussi important.

D'APRÈS AGRA

Marchés mondiaux

La fin de l'euphorie sur les prix

Le rapport Cyclope dresse le constat de la fin de l'euphorie sur les prix des marchés mondiaux. Maïs, soja, blé, sucre... toutes les matières premières agricoles sont concernées. Pour Philippe Chalmin cette baisse des prix *«sonne le glas de l'illusion que la quête des matières premières tirerait la croissance mondiale»*. Même si les cours restent soutenus par une croissance des besoins alimentaires.

La grande euphorie des prix sur les marchés mondiaux des années 2007 à 2014 n'est plus. C'est ce que constate le rapport Cyclope, coordonné par l'économiste Philippe Chalmin. Et ce rapport n'est guère optimiste sur l'évolution des marchés mondiaux. 2015 devrait voir ainsi la confirmation d'une baisse des prix sur le maïs, le blé, le soja, le sucre... A quelques semaines de la fin de la campagne des grains 2014-2015 dans l'hémisphère Nord, les variations des prix révèlent l'hésitation des opérateurs, car aucun facteur clair ne prédomine. Seul El Nino tient en haleine les spéculateurs. Viendra ou viendra pas ? Ce phénomène climatique menace essentiellement la zone Pacifique : les céréales en Australie, l'huile de Palme en Indonésie et Malaisie... En fait le seul fait vraiment marquant, c'est l'effondrement des cours du baril de pétrole, un prix divisé par deux au second semestre qui représente selon le rapport *«l'événement le plus important de l'année»*.

Le baromètre chinois

La Chine, désormais 3ème importateur mondial de viande bovine, reste la *«clé»* des marchés de matières premières, en dépit du ralentissement de sa croissance en 2014. Sur la sécurité alimentaire, la stratégie des Chinois évolue. Ils se concentrent sur la production de riz ou de blé et acceptent d'être *«durablement importateurs de maïs et de soja»* pour nourrir le bétail, faute d'avoir suffisamment de terres agricoles pour tout cultiver.

La Chine semble maintenant avoir plutôt fait le choix de maîtriser les circuits commerciaux, comme en témoignent les prises de contrôle du géant céréalier Cofco dans plusieurs groupes de négoce internationaux, révèle François Luguenot, co-auteur du rapport et responsable de l'analyse des marchés chez In Vivo. Singapour est en passe *«de s'imposer comme le deuxième hub mondial»* (hub =centre névralgique NDLR) dans ce domaine, confirme Philippe Chalmin.

Pour l'économiste la tendance actuelle ne remet pas en cause la ligne de fond : *«l'alimentation reste le défi du XXIème siècle»*. Le monde a faim et faim de viande en particulier. En 2014 seul le prix des viandes a progressé et les prix du bœuf ont quasiment doublé sur le marché international en dix ans ! A l'exception de l'Europe où *«la conjoncture reste déprimée»*. Cette tendance haussière pourrait cependant connaître une détente en 2015, avec notamment la remontée du prix du baril. Sur le marché du porc en revanche, Cyclope prédit que les prix mondiaux devraient rester élevés compte-tenu de la forte demande asiatique. La Chine en particulier, avec un cheptel en baisse, pourrait soutenir les conjonctures américaines et européennes qui en ont bien besoin.

D'APRÈS AGRA

En bref

Cuma Un nouveau dispositif de soutien financier pour remplacer les prêts bonifiés

Le maintien des crédits alloués aux Cuma (2,5M €) a été confirmé par Philippe Mauguin, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, le 26 mai, lors de l'assemblée générale de la fédération nationale des Cuma à Paris. Ces crédits seront affectés à la formation des membres et salariés des Cuma ainsi qu'à la construction de hangars (décret en cours d'élaboration). Le nouveau dispositif sera mis en place au second semestre 2015 et remplacera le soutien fourni par les prêts bonifiés. *«Aujourd'hui le dispositif est sous-utilisé à cause de sa complexité administrative et de l'évolution des projets des Cuma»*, a estimé Stéphane Gérard, président de la FNCuma. Plus globalement, c'est tout un renouveau des Cuma qu'annonce son président, avec notamment une réforme des statuts, l'acquisition de nouvelles compétences et de partenariats. *«Nous entamons une année de travaux et de réflexion»*, a-t-il conclu.

Lait Trois stratégies de développement pour l'après-quota, selon une étude Cofa

L'export, le marché national et/ou local: tels sont les trois marchés que pourraient viser les éleveurs laitiers pour assurer la pérennité de leur développement économique après la fin des quotas, selon une étude de Coface, groupe leader dans l'assurance crédit, rendue publique, le 26 mai. «Savoir-faire, image, rigueur sanitaire» sont les atouts de la production française sur lesquels les acteurs de la filière peuvent s'appuyer notamment à l'export. L'étude réaffirme également la fragilité de certaines exploitations françaises face à la volatilité des cours : *«la levée des quotas est un facteur de risque supplémentaire pour les acteurs les plus fragiles. […]*

Peu à peu, le modèle économique des exploitations évolue vers une intensification et une spécialisation des productions, au détriment de la polyculture-élevage. Cette évolution se traduit aussi par une réorganisation géographique au profit des régions du Nord-Ouest», relève l'étude. Elle indique que «les producteurs de moyenne montagne (hors Franche-Comté et Savoie) pourraient particulièrement souffrir de la fin des quotas».

▸ Agenda

11/06 Réunion "Aide au répit"

Partager le quotidien d'une personne souffrant de maladie d'Alzheimer, de Parkinson… est difficile à vivre. Dans le cadre de son Action Sociale, la MSA Bourgogne, avec la participation des collectivités et professionnels locaux, propose une réunion d'information et d'échanges gratuite, jeudi 11 juin de 14h00 à 16h30 à l'Espace Chambertin de Gevrey-Chambertin. Un film documentaire intitulé *«Quand le soleil a rendez-vous avec la lune»* réalisé par Catherine Philibert sera projeté et suivi d'un débat. Il présentera des témoignages de familles confrontées à la maladie d'un proche souffrant de troubles cognitifs. A l'issue de cette projection, des professionnels seront présents pour donner des informations pratiques et répondre à toutes les questions.

29/05 Assemblée générale de l'APGMB

L'association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne (APGMB) se réunit en assemblée générale vendredi 29 mai à 14 heures à la salle des fêtes de Noiron-sous-Gevrey. A l'ordre du jour notamment : état d'avancement du programme de sélection et vernalisation, bilan de campagne 2015, organisation de la collecte, gestion du prix et des volumes supplémentaires, comment mieux concilier les intérets des producteurs et des industriels (calcul du prix, gestion des surplus de production 2014, stratégie pour les années à venir).

30/06 au 02/07 Instants Santé à Liernais

La MSA Bourgogne organise ses Instants Santé qui se dérouleront, pour le canton de Liernais, du 30 juin au 2 juillet de 7h30 à 11h30 dans les locaux de la MFR.

03/06 Les expérimentales Seine Yonne à Prusly

Depuis maintenant quatre campagnes, le service agro-développement SeineYonne, mutualisation des services agronomiques Capserval et 110 Bourgogne, met en place des plateformes d'expérimentation à la fois annuelles et pluriannuelles. SeineYonne organise, pour les adhérents de Capserval et 110 Bourgogne, une visite le 3 juin à 13h30 à Prusly-sur-Ource.
Les lycéens des établissements agricoles de la région sont également conviés afin de leur permettre d'approfondir leurs connaissances en production végétale.
Des experts animeront des pôles : Nicolas Chemidlin, AgroSup Dijon - UMR agro-écologie,Delphine de Fornel, Cetiom , Géraldine Bailly, BASF Agro, Diane Chavassieux, Caroline Desbourdes et Luc Pelce, Arvalis-Institut du végétal, l'association Bleu Blanc Cœur, Lin 2000, Eurochanvre, l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne, L'Association des Producteurs des Graines de Moutarde de Bourgogne, Italpollina, Action Pin, Horsch, Lemken, Vaderstad, l'usine de déshydratation de Baigneux-les-Juifs.

Syndicalisme

Ils veillent au grain

L'assemblée générale de la FDSEA de Côte d'Or s'est déroulée la semaine dernière à Sombernon.



Éric Thirouin et Fabrice Faivre : FNSEA et FDSEA main dans la main pour la défense des intérêts agricoles.

Tous les agriculteurs ne sont pas adhérents mais leurs actions profitent à tous. FDSEA et FNSEA ont fait le point mercredi 20 mai sur les nombreux acquis syndicaux de l'année écoulée. Fabrice Genin et Samuel Maréchal, vice-président et secrétaire général de la FDSEA de Côte d'Or, sont revenus sur les différents combats menés ces derniers mois. Si certains sont encore loin d'être gagnés, le syndicalisme ne baisse pas les bras et peut compter sur le renfort de son entité nationale, à l'image du parc des forêts de Champagne-Bourgogne.

Le dialogue pas les gazs

Éric Thirouin, membre du bureau de la FNSEA, a notamment indiqué: *«Il est inadmissible que le seul moyen de dialogue sur ce dossier soit les gaz lacrymogènes que vous avez reçus à Chaumont. Vous pouvez compter sur mon appui total, il faut taper plus fort pour avancer et revenir à ce qui était initialement annoncé dans ce projet»*.

Président de la commission environnement de la FNSEA, Éric Thirouin a mis en avant la nécessité d'un *«travail de longue haleine»* pour les différents dossiers environnementaux: *«sur les cours d'eau, la FNSEA réclame une clarification depuis des mois. Nous voulons aussi une charte de l'entretien du contrôleur et du contrôlé. Vous savez, je vois certaines choses inimaginables à Paris… Des délais énormes pour arriver à une petite signature, notamment de la part du ministère de l'Écologie. Tout le monde est pourtant d'accord sur le principe d'avancer ensemble. Les agriculteurs continuent d'être pénalisés durant ces temps d'attente interminables. Heureusement, grâce à notre pression constante, nous devrions arriver très prochainement à nos fins pour ces différents points»*.

Nouveau délai pour les télédéclarations ?

Pour Fabrice Faivre, la France *«n'est malheureusement plus gouvernée, mais administrée»*. Le président de la FDSEA de Côte d'Or a tout d'abord évoqué les actuelles déclarations Pac, *«complexes et pleines d'incohérences»* : *«Je ne pense pas que tout le monde arrive à tout boucler en temps et en heure avant la date du 9 juin. Avec les SIE, les ilots à redessiner et tout le reste, nous avons à faire face à des non-sens environnementaux, c'est scandaleux. J'espère que nous aurons un nouveau délai, je ne vois pas comment cela pourrait être autrement»*. Le président a ensuite abordé les *«lourdes conséquences»* de la nouvelle Pac pour le département de la Côte d'Or : *«nous avons vécu pendant 23 ans dans un système basé sur des aides qui représentaient une composante importante de nos revenus. Nous allons revenir à une politique dans laquelle ces revenus dépendront des prix et des volumes, avec toutes les incertitudes liées à la mondialisation»*. Le président s'inquiète d'autant plus que la situation économique est déjà *«très difficile»* dans les exploitations, avant même cette *«désastreuse»* réforme : *«en plus de la baisse du budget, nos dirigeants ont fait le choix de transférer les aides du nord vers le sud… Nos exploitations, plutôt de grandes tailles et avec de faibles potentiels, vont être fortement impactées, entre 8 000 et 10 000 euros en moins par actif… Il va falloir trouver des marges de manœuvre pour s'en sortir. J'espère que nous aurons de bonnes récoltes cette année, cela devient tout simplement obligatoire»*.

A l'État d'intervenir

Fabrice Faivre s'attend à une forte réduction des investissements en agriculture : *«ce sera l'une des conséquences de cette Pac, telle est la décision de nos dirigeants… Mais dans le même temps, Valls et Macron nous annoncent des mesures en faveur de l'investissement. Ce n'est à plus rien y comprendre»*. Le président de la FDSEA de Côte d'Or monte d'un cran en évoquant les *«mouvements activistes»* du moment : *«l'agriculture du production est mise à mal par un certain nombre de détracteurs : médias, écolos, activistes divers et variés… Nous sommes considérés comme des pollueurs, des empoisonneurs, des pestiférés… La dernière action en date est l'action menée par Greenpeace au siège de la coopérative InVivo à Paris. Une action est même prévue en Côte d'Or cette fin de semaine. J'invite nos organismes stockeurs à la plus grande vigilance. Il serait plus juste que ces organisations luttent contre les cargos de soja et de tourteaux OGM qui débarquent à Lorient ou les tankers d'huile de palme qui arrivent au Havre. Que l'État intervienne, et pas seulement en Lybie, en Tunisie, en Syrie, au Mali. Qu'on ne laisse pas les adeptes de la décroissance agir dans notre pays !»*

AURÉLIEN GENEST

▸ Entreprendre ensemble

**Un exposé intitulé «*Entreprendre ensemble pour une nouvelle dynamique en Côte d'Or*» était proposé au cours de cette assemblée. François Purseigle, professeur des universités à l'école nationale supérieure agronomique de Toulouse, a retracé l'éclatement des formes d'organisation du travail en agriculture : «*Il n'y a plus de modèle politique en tant que tel et l'agriculture familiale ne va pas de soi. Si on veut encore des agriculteurs familiaux il faut le dire, le vouloir, le construire et le penser. Pourquoi ? Parce qu'il y a des mouvements qui échappent aux formes familiales, il y a des mouvements de financiarisation et d'abstraction qui les affectent inéluctablement*».



Scolarité

Dans le bain des examens

Le Bac et le BTS approchent à grands pas. Coulisses de l'évènement avec plusieurs Côte d'oriens.



Mathieu Faivre, du canton de Seurre, passera le BTS fin juin.



Noémie Bureauet Marine Peyrous, de la MFR de Fauverney, préparaient le Bac il y a un an.



Samuel Sigoillot, de Baigneux-les-Juifs, évoque l'oral du BTS qu'il passait il y a une vingtaine d'années.

Le Bac et le BTS approchent à grands pas. Coulisses de l'évènement avec plusieurs Côte d'oriens.C'est la même rengaine chaque année à la même période ! Les examens défilent courant mai-juin et le milieu agricole est concerné. Au lycée de Quetigny, Mathieu Faivre est élève en BTS «*Agronomie productions végétales*». Ce jeune de 19 ans, originaire de Montmain dans le canton de Seurre, passera ses épreuves terminales les 25 et 26 juin. Pour la partie technique, Mathieu Faivre sera interrogé sur le colza, le maïs, le blé ou la luzerne : «*Ma préférence irait vers le maïs semence car j'ai déjà travaillé dans ce domaine... Ma principale appréhension est l'épreuve générale du Français, je tenterai de limiter la casse...*». Comme ses camarades de classe, l'élève de BTS entame la dernière ligne droite : *«les révisions débutent sérieusement. Pour être reçu, il me faudra 9 sur 20, car j'ai eu 13,5 dans les contrôles des deux années qui viennent de s'écouler»* poursuit le fils d'agriculteur. La fin d'année sera plus détendue pour Noémie Bureau et Marine Peyrous, élèves en BTS Acse à la MFR de Fauverney. «*Nous sommes en première année et le BTS, c'est pour l'an prochain*» relève Marine, originaire de Broindon près de Gevrey-Chambertin. Il y a un an, les deux camarades de classe préparaient le Bac. «*Nous n'étions pas dans le même lycée mais nous avions un point commun : celui de stresser pour l'oral !*» relève Noémie Bureau, qui habite près d'Auxerre. La jeune fille s'était finalement bien débrouillée après un entraînement intensif avec ses professeurs durant les dernier jours avant l'examen. Marine avait misé sur sa bonne connaissance du milieu hippique pour aller décrocher elle aussi la mention assez bien.

Quels souvenirs des examens ?

Samuel Sigoillot, agriculteur à Duesme près de Baigneux-les-Juifs, est titulaire d'un BTS Acse obtenu il y a une vingtaine d'années dans un établissement scolaire du département de l'Aube. Ce Côte d'orien aujourd'hui âgé de 41 ans se rappelle de la période *«stressante»* des examens : *«J'y pensais tout le temps, je n'avais pas envie de redoubler une année. J'étais déjà de nature à stresser donc je n'aimais vraiment pas cette période. J'avais peur de ne pas connaître le sujet. A l'oral, je suis tombé sur l'irrigation, domaine que je ne pratiquais pas dans la ferme familiale... L'épreuve s'était finalement bien passée. Je pensais m'en être très bien sorti après avoir comparé mes réponses à celles d'un collègue qui avait l'air de s'être trompé sur plusieurs points. Mais au final, j'avais eu moins que lui, je n'avais pas tout compris... Le diplôme était malgré tout en poche et là était l'essentiel. Pour moi, le stress est plutôt limitant et amène des erreurs inhabituelles. J'ai aujourd'hui deux enfants, en sixième et en CM1 : quels conseils je leur donnerai pour bien gérer ces situations ? Bonne question ! Je pense qu'on apprend à gérer le stress avec les années, on voit les choses différemment quand on prend de l'âge»*.

On apprend quoi à l'école ?

L'agriculture biologique fait-elle partie des programmes scolaires ? Les élèves ont-ils conscience de la nécessité d'une agriculture de production ? Les questions environnementales font-elles partie intégrante des cours, comme elles le sont aujourd'hui dans les cours de ferme ? Autant de questions qui ont été posées à Samuel Baroni, enseignant en agronomie et productions végétales au Lycée La Barotte-Haute Côte d'Or : *«En ce qui concerne l'agriculture biologique, oui, elle fait partie des programmes et de tous les programmes ! Elle a pris une vraie place dans les référentiels depuis quatre ou cinq ans. Avant, elle n'était proposée qu'en option et dans certains établissements. Ce n'est plus le cas, elle est désormais omniprésente, aussi bien pour le Bac que le BTS. Les enjeux «production» de l'agriculture n'ont jamais été occultés à l'école : ils font bien entendu partie du quotidien des élèves. Une vision plus globale de la production est tout de même à relever : les notions de qualité et de gestion des ressources ont pris un poids important ces dernières années. On parle alors de triple performance. Les questions environnementales sont aussi présentes en classe, nous suivons l'actualité. Nous venons justement d'aborder les surfaces d'intérêt écologique, chaque élève devait procéder à des calculs pour arriver aux 5% de SAU exigés par exploitation. A noter que lors d'un stage, un diagnostic environnemental doit être systématiquement réalisé par l'élève, en plus du traditionnel rapport technico-économique. L'approche des élèves est désormais plus systémique»*.

Quel quotidien pour un technicien agricole ?

Quel métier choisir à la sortie de l'école ? Celui de conseiller agricole serait prédit à un bel avenir, dans un contexte où le métier d'agriculteur, de plus en plus complexe, nécessite d'être accompagné. Boris Brenon, aujourd'hui 40 ans, est l'un des 25 conseillers techniques grandes cultures (Technicien de Proximité Économique) de Dijon Céréales. Ce côte-d'orien habite Meilly-sur-Rouvres, près de Pouilly-en-Auxois, et s'occupe des secteurs de Saulieu, Liernais et Arnay-le-Duc pour la coopérative avec un profil d'adhérents majoritairement polyculteurs-éleveurs : *«J'assure une permanence au bureau en début de matinée. Sur la première partie de la journée, avant de partir en rendez-vous, mon travail est avant tout administratif. Je rencontre en moyenne cinq agriculteurs par jour. J'aborde avec eux l'état des cultures et la conduite technique, et, au fil des saisons, les approvisionnements, la commercialisation ou encore des points réglementaires et de gestion globale de l'exploitation. Mon avis sur ce métier ? Il ne faut pas être à cheval sur les heures, à l'image des agriculteurs. C'est une activité très riche, très complète. Du conseil à la vente, on doit se former en permanence pour évoluer, il faut être à l'écoute de notre environnement. Il faut vraiment aimer l'agriculture et les contacts humains, savoir donner de son temps et de sa personne, avoir du caractère lors des échanges commerciaux. Est-ce que je conseillerais à un adolescent de devenir technicien ? Oui, bien sûr, il faut y aller ! Nous avons eu des jeunes qui sont rentrés à Dijon Céréales via le service Damier Vert, et qui sont ensuite devenus technico-commerciaux»*.



Devenir technicien peut êtreune option à la sortie de l'école. Boris Brenon (Dijon Céréales) parle de son métier.



Samuel Baroni, professeur à Chatillon-sur-Seine, évoque les nouveautés des programmes scolaires.

AURÉLIEN GENEST



Récolte d'herbe

Feu vert dans les prés

Trois éleveurs du canton d'Arnay-le-Duc abordent sereinement la fauche de leurs prairies.

Rien à voir avec 2014. *«C'est même une première depuis quatre ans, après le sec de 2012 et l'eau de 2013»* signale Édouard Bénayas, conseiller à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, qui prévoit *«enfin»* le retour à une année normale. Le printemps très favorable génère un bel optimisme chez les éleveurs, à l'heure où l'enrubannage et l'ensilage ont débuté. Daniel Jarlot, à Maligny, souligne des conditions météorologiques *«presque parfaites»*. *«Quoiqu'il arrive, ça sera mieux que l'an passé, et de très loin. Au 1er avril, je n'avais jamais vu autant d'herbe cumulée à une aussi bonne portance. Il n'y a eu aucun gaspillage. La mise à l'herbe s'est très bien effectuée, aucun dégât dû au piétinement n'est à déplorer. En 2014, année très sèche, c'était très décevant, avec par exemple 20% de récolte dans des prés déprimés. Je me rappelle avoir fait trois bottes dans une parcelle de 4 hectares... Ce ne sera pas le cas cette fois-ci !»*

Adaptations suite à 2014

Fabrice Diolot dresse les mêmes conclusions à Viévy et s'attend à une *«très bonne»* année en fourrages. Son enrubannage de ray-grass vient de débuter, le foin prendra le relai autour du 15 juin suivant l'évolution de la météo : *«Je fais du ray-grass avec du trèfle sur cinq hectares depuis cette année, c'est une première pour moi. Le ray-grass sauve souvent la mise lors d'une année sèche. Cette fois, ça devrait facilement passer, mais suite aux aléas de l'an passé, j'avais voulu assurer du rendement. Heureusement que la mise à l'herbe s'est déroulée tôt et dans de bonnes conditions car je n'avais quasiment plus de bottes en stocks»*. Comme les deux éleveurs précédemment cités, Rémy Bélorgey a connu des rendements médiocres l'an passé en fourrages. L'habitant de Dracy-Chalas avait *«sauvé la mise»* grâce au regain de la fin du mois d'août et se réjouit lui aussi d'un retour à la normale : *«C'était la première fois que je faisais du regain et j'avais été étonné du résultat. La moitié de ma perte en foin avait été rattrapée grâce à un été pluvieux, le rendement était supérieur à celui de la première coupe. Si je ferai un peu de stocks cette année ? Ce serait bien mais il faut déjà voir le résultat, on ne peut pas savoir à l'avance. Il faut que l'année soit vraiment bonne, car se constituer du stock devient difficile avec des prés de plus en plus chargés. Pour ma part, je faucherai une surface un peu plus importante en mettant des vaches de réforme dans une plus petite parcelle. J'essaierai de gagner quelques bottes en plus, mais dans tous les cas, ce ne sera pas énorme»*.

AURÉLIEN GENEST



Rémy Bélorgey, comme les autres éleveurs de son secteur, devrait faucher son foin vers le 15 juin.



Fabrice Diolot n'avait quasiment plus de stocks avant la mise à l'herbe.



Daniel Jarlot avait enregistré des rendements jusqu'à -80% l'an passé.

Cialyn

Contexte tendu mais activité maintenue

La section Auxois/Morvan de la Cialyn dresse un bilan plutôt mitigé de l'année écoulée.

La barre des 15 000 bovins commercialisés a été une nouvelle fois dépassée en 2014. Avec un total de 15 223 bêtes, c'est même 136 de mieux que l'année précédente. Les transactions de bovins maigres sont quasiment à l'équilibre (-1%), les jeunes bovins ont marqué le pas avec une baisse de près de 19%.

Les gros bovins ont eux augmenté de 9%. Hervé Cadart, le responsable Cialyn du site de Pouilly-en-Auxois, se réjouit de ce maintien global d'activité mais ne cache pas les nombreuses difficultés pour y arriver : *«Notre chiffre d'affaires est logiquement en baisse, il suit la même tendance que les cours que subissent les agriculteurs. Le contexte n'est vraiment pas favorable et ça n'a pas l'air de s'arranger en 2015... Certaines charges de travail sont devenues incompressibles pour nous. Nos marges réalisées sur les animaux sont déjà très minimes. Avec ça, il faut financer l'intégralité de notre fonctionnement. Les charges de transport et l'organisation de mise en marché nous animent au quotidien. Un exemple : un camion qui roule nous coûte entre un 1€ et 1,30€ du kilomètre, il est important de le savoir. On ne peut plus se permettre de monopoliser un véhicule pour aller chercher un seul broutard comme on nous le demande parfois»*.

Comme à ses habitudes, le marché du maigre représente encore 75% des transactions, avec 90% de broutards en partance pour l'Italie. *«Au niveau national, ce marché bat de l'aile avec une perte de 100 000 têtes en deux ans et je ne pense que ce soit terminé»* confie Hervé Cadart. *«Nous dépendons trop de l'Italie. Si d'autres marchés venaient à s'ouvrir, ce serait vraiment un bien pour tout le monde»* poursuit le responsable en citant l'exemple de la Turquie.

Le deuxième cœur de métier du site pollien concerne les ovins : 4 240 animaux ont été commercialisés l'an passé, soit une hausse de 91 bêtes par rapport au précédent exercice.

AURÉLIEN GENEST

Du sang neuf



Deux jeunes ont récemment rejoint l'équipe de Pouilly-en-Auxois, qui compte désormais dix personnes. Julien Goblet, 18 ans, a débarqué en septembre avec une fonction d'acheteur-estimateur de bovins. Ce jeune originaire de Saint-Prix-lès-Arnay a obtenu un certificat de spécialisation dans une école de commerce en bestiaux dans le département du Lot. Nicolas Chauvenet, 21 ans, vient de Bessey-en-Chaume près de Bligny-sur-Ouche. Fils d'éleveur, il occupe le poste de technicien depuis un mois et s'intéresse à la vente d'animaux et de matériels. *«Ce rajeunissement de l'équipe va nous permettre de préparer sereinement l'avenir»* relève Éric Allouis, le président de la section Auxois/Morvan.

Agro-Écologie

Une agriculture productive et respectueuse de l'environnement, c'est possible

Près de 500 agriculteurs, techniciens et représentants d'organismes agricoles, se sont donnés rendez-vous le 20 mai sur la plateforme d'innovation agro-environnementale de Fromenteau, l'un des sites d'expérimentation du réseau interrégional Artemis.

Créée en 2010 par les coopératives de Bourgogne Franche-Comté, sous l'impulsion du pôle de compétitivité Vitagora, Artemis est une plateforme de recherche agro-environnementale inédite en France. Basé sur un dispositif expérimental pluriannuel unique en France, le réseau Artemis est constitué de 10 plates-formes en Bourgogne Franche-Comté. Il permet, en complément d'initiatives menées en plein champ par des agriculteurs innovants, de conduire des essais sur des thèmes très diversifiés dans des conditions réelles (grandes parcelles) identiques à celles d'une exploitation agricole.

La visite de la plateforme Artemis de Fromenteau, conduite par la coopérative Dijon Céréales et son service technique Damier Vert, a été placée cette année dans le cadre des journées *«L'Agro-écologie en marche en Bourgogne»* initiées par le ministère de l'Agriculture avec l'appui de la Draaf Bourgogne, de la Chambre régionale d'Agriculture et du Réseau Rural Bourgogne.

«Depuis fin 2012, le ministère de l'agriculture a donné une nouvelle orientation aux politiques publiques via le projet agro-écologique pour la France. L'objectif est de réconcilier les sujets économiques et environnementaux, sans voir ces derniers comme des contraintes. Nous souhaitons donner priorité aux agriculteurs qui améliorent leur triple performance durable, qui augmentent leur autonomie, qui s'engagent dans une démarche collective, qui adoptent une approche plus globale de leur exploitation en recherchant la complémentarité entre les différentes productions» précise Vincent Favrichon, le directeur de la Draaf Bourgogne.

A Fromenteau, les visiteurs ont pu appréhender concrètement l'approche d'Artemis en matière d'agro-écologie : *«Nous gardons toujours à l'idée que toutes nos propositions doivent être d'abord viables économiquement et présenter un intérêt environnemental pour les exploitations, en limitant l'impact sur le milieu. Elles répondent ainsi à des attentes des marchés et de la société»* résume Frédéric Imbert, directeur R&D de Dijon Céréales. *«En intégrant le raisonnement agronomique dans les rotations, à l'échelle globale de l'exploitation, nous travaillons en fait dans cette 3ème voie de l'agro-écologie qui se situe entre le bio et les modes de production classiques. Le but n'est pas d'opposer les différents systèmes mais de comprendre le fonctionnement et la réaction des sols»*.

Au cours de cette journée du 20 mai, une quinzaine d'ateliers distribués à travers les parcelles d'essais ont également abordé des sujets porteurs pour l'agriculture de demain, faisant aussi écho à la thématique de *«l'année internationale des sols»* promue par la FAO. On y a ainsi parlé de l'utilisation des drones, du satellite et du géoguidage pour une agriculture de précision, du biocontrôle, de la micobiologie des sols, des auxiliaires des cultures, de l'agriculture biologique, de conservation ou encore de l'agriculture productrice d'énergie.

Les expérimentations d'Artémis à Fromenteau, qui se poursuivront sur plusieurs années encore, valident déjà des résultats très positifs. Forte d'une politique R&D ambitieuse au niveau agro-environnementale et agroalimentaire, la Bourgogne Franche-Comté ambitionne de devenir un territoire de référence dans ce domaine de l'agro-écologie. Aux côtés d'Artemis, le pôle de recherche et d'innovation AgrOnov (Bretenière) sera un nouvel atout en matière d'acteurs de référence. S'ajoute à cela l'engagement des coopératives agricoles, du réseau des Chambres d'agriculture, des lycées et de l'enseignement supérieur agricole (Agrosup, Université) qui permet de mobiliser de belles synergies territoriales.



Visites de parcelles d'essais, ateliers et témoignages d'agriculteurs ont permis de mesurer l'avancée des travaux d'Artemis et de ses partenaires en faveur de l'agro-écologie.

A Fromenteau, des essais très diversifiés

«Nous allons réaliser cette année la 4ème récolte sur le site de Fromenteau pour certaines parcelles, d'autres entrent nouvellement dans le dispositif. C'est une plateforme à long-terme avec une approche système. Nous pouvons déjà tirer des enseignements importants et les valoriser auprès des adhérents des coopératives membres d'Artemis pour de meilleures pratiques sur leurs exploitations» **explique Vincent Vaccari, responsable technique de la plateforme pour Damier Vert.**

Sept thématiques d'essais ont été mises en place dans le dispositif global de Fromenteau (sur cinq parcelles différentes) afin de tester de nouvelles pratiques agricoles en comparaison ou en alternance avec des méthodes conventionnelles.

Sur la parcelle de la Combe Poissenet, on teste par exemple l'apport d'engrais directement dans la ligne de semis, qui offre une meilleure disponibilité à la graine et permet de réduire les doses de fertilisant. Sont ainsi comparés, avec de multiples combinaisons, la gestion des adventices avec des modes d'actions classiques (herbicides) et le désherbage mécanique avec l'agriculture de précision, quelque fois en mixant les deux méthodes dans un même itinéraire technique.

Dans les terres de la parcelles de Prairay, on mesure l'intérêt d'une interculture annuelle ou d'un couvert végétal permanent (à base de légumineuses) semé entre les rangs d'une culture céréalière ou d'un colza. Plus loin, on teste l'allongement des rotations colza-blé-orge avec la mise en place de cultures de pois et de la luzerne, qui redonne à la culture suivante l'azote capté dans l'air et permet donc de réduire les apports d'engrais. A Champ Friand, 10 variétés de luzerne sont mises sous la loupe, avec la volonté de contribuer ainsi à la relance de cette production en Bourgogne-Franche-Comté, utile aux éleveurs comme aux céréaliers car elle a de gros avantages agronomiques.

Fête de l'agriculture

Des préjugés à casser

L'animation phare de la ferme de JAnne sera un spectacle itinérant qui s'attaquera à certaines idées préconçues.

Les 6 et 7 juin approchent. Pour rappel, la ferme de JA se déroulera à ces dates au Parc de la Colombière à Dijon. Cette année, pas de saut à l'élastique comme à Chevigny-Saint-Sauveur ni de catapulte comme à Aiserey : la grande animation de cette grande fête départementale sera un spectacle en continu, qui monopolisera près d'une centaine de personnes. Matthieu Denis, comédien de 37 ans, en sera le chef d'orchestre. Ce professeur de théâtre dévoile la programmation en avant-première : *«Le spectacle sera avant tout festif, mais plusieurs scènes s'intéresseront effectivement à certaines idées préconçues qui sont encore très nombreuses et bien ancrées dans la société. Il y a notamment tout ce qui tourne autour du célibat, l'émission L'amour est dans le pré n'est pas faite pour l'arranger. Certes, le célibat est important dans le monde agricole mais l'aspect solitude est bien trop exagéré. Les agriculteurs ont une vie normale comme tout le monde»*. Matthieu Denis cite également l'image renvoyée par le film culte de *«La soupe aux choux»* : *«L'image de l'arriéré sera dénotée lors ce spectacle ! Nous nous attaquerons à l'image de la personne fermée, peu sympathique et pas très accueillante qui ne reflète pas du tout la réalité. Un agriculteur est tout le contraire et se doit de l'être s'il veut, par exemple, vendre ses produits,mais ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres»*. Le Dijonnais est allé lui-même *«s'immerger»* dans plusieurs fermes avant de composer son spectacle : *«cela a conforté ce que je savais déjà. Notre objectif de présenter l'agriculture sous ses nombreuses facettes, les vraies. Nous travaillerons avec humour en utilisant très souvent le second degré. La foule traversera le spectacle, certaines personnes ne s'attarderont que quelques secondes sur les scènes qui seront des tableaux humains, ce sera très dynamique. Nous monterons également une immense parade à la Disneyland, avec des vaches, des cochons et bien d'autres animaux. Il y aura plusieurs chanteurs et des danseuses le samedi et le dimanche de 11 heures à 18 heures»*.

AURÉLIEN GENEST



A l'image de JAnne, icône de la fête, les femmes sont bien présentes dans le milieu agricole, et le célibat moins important que les médias ne le laissent penser.

► Bloc-notes

Juin Utilisation des légumineuses en élevage

La Chambre d'agriculture de la Nièvre invite à deux journées portes ouvertes, organisées par trois éleveurs qui pratiquent les légumineuses pour réduire leur dépendance aux concentrés. L'objectif de ce rallye est d'apprendre à implanter, à mieux maîtriser les bonnes pratiques pour réussir la conduite et partager l'expérience de ces trois exploitants. Les trois journées permettront de répondre aux questions : Quelles bonnes pratiques d'implantation ? Quelles bonnes pratiques pour maîtriser la récolte et points de vigilance à connaître pour maîtriser la conservation et la qualité de ces fourrages ? Quel mode de distribution et à quelles catégories d'animaux réserver ces fourrages? Les rendez-vous sont fixés :
- le 10 juin, de 14h à 16h, à Pazy, chez Régine et Eric Roubeau (lieu-dit «Varennes ») pour l'utilisation de luzerne/dactyle et prairies multi-epsèces ;
- le 11 juin, de 1'h à 16h, à Fléty, chez Emmanuel Fenayon (lieu-dit «Recoulon») pour l'utilisation de trèfle violet/ray-grass.
Contact et renseignements: équipe élevage de la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 60.

29/05 AG de la Sicafome

La société coopérative agricole qui exploite le marché au cadran de Moulins-Engilbert, la Sicafome, se réunira en assemblée générale, vendredi 29 mai, à partir de 15h, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert. Contact : Sicafome au 03 86 84 28 75.

02/06 Concours AQPS 2 ans à Cercy-la-Tour

Le syndicat de chevaux Autres que pur sang (AQPS) de la Nièvre organise son concours «2 ans», le vendredi 12 juin à partir de 15h, au haras de Cercy-la-Tour. 42 chevaux seront en compétition. À 10h le matin, aura eu lieu l'assemblée générale de la société coopérative (SCAECC) qui exploite le haras. Quelques stands seront présents.



AG de la section des Éleveurs nivernais de la Cialyn

Des projets ambitieux malgré un résultat déficitaire en 2014

La section des Éleveurs nivernais de la Ciaylin s'est réunie en assemblée générale, jeudi 21 mai, au lycée agricole du Morvan à Château-Chinon. L'occasion de faire le point sur certains projets, plus ou moins avancés de la coopérative régionale, mais aussi de mettre en lumière un résultat déficitaire global sur l'exercice précédent.


Une cinquantaine d'adhérents nivernais de la CIALYN se sont retrouvés en AG de section, le 21 mai, au lycée agricole de Château-Chinon.

Comme elle le fait tous les ans, la Cialyn organise des réunions dans chacune de ses sections départementales pour informer ses adhérents locaux. Le 21 mai, c'était au tour de la section des Eleveurs nivernais de se réunir au lycée du Morvan, autour de Bertrand Ribaucourt, le président départemental, et de Séverine Breton, la directrice générale du groupe Cialyn (la coopérative est actionnaire dans de nombreuses sociétés et a accru sa taille rapidement ces dernières années). Une cinquantaine de personnes ont assisté à la présentation -informelle- des comptes 2014 et des chiffres de ventes des bovins et des ovins, à la fois à l'échelle de la coopérative mais aussi au niveau de la section. L'activité a été relativement bonne, l'an dernier, si l'on en juge par l'augmentation de 9,4% des bovins et de 2,5% des ovins commercialisés par la structure. En bovins, les mâles représentent 70% de l'activité et les destinations traditionnelles demeurent les maigres et les gras exportés (185 377 bovins), d'abord vers l'Italie (89,7%), ensuite vers l'Espagne (7,2%), et l'Algérie (2,7%). L'export représente 37% de l'abattage total sur le site de Migennes (89), devant les gros industriels (25%), la grande et moyenne distribution (24%) et la boucherie artisanale (11%). En ovins, ce sont les agneaux de boucherie qui sont le principal créneau de la coopérative, avec 75731 animaux, soit 77% du total. Si au plan régional, les volumes sont en augmentation, il n'en va toutefois pas de même au niveau de la zone Eleveurs nivernais. A 36 512 UGB, la baisse est de 9,5% d'activité en 2014 pour la section. Les bovins comptent pour plus du double de l'activité totale mais les bovins enregistrent, depuis 2011, une lente érosion des effectifs (même si les ovins se sont stabilisés cette année au niveau de 2011). Les bovins maigres sont la principale activité des adhérents nivernais, à hauteur de 76% du total, ce qui n'est pas sans poser un certain nombre d'interrogations, compte tenu *«du contexte défavorable du commerce à l'export»* selon Bertrand Ribaucourt. Quant aux ovins, ils se portent mieux puisque leur nombre a augmenté de 7,8% en 2014. Au total, l'activité de la Cialyn, pas si mauvaise en volumes, ne se traduit pas par des résultats financiers positifs. Le compte 2014 laisse apparaître un déficit de 927 000 euros, qui, en fin de matinée, a été jugé *«inacceptable»* tant par le président de la section que par la directrice générale. Les évolutions rapides et les changements d'organisation au sein de la coopérative sont pointés du doigt et doivent entraîner rapidement de nouvelles adaptations. C'est sans doute ce qui sera dit lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin prochain à Auxerre.

Engraissement des génisses

C'est que depuis trois ou quatre ans, la Cialyn a engagé de nombreux chantiers, pour pourvoir à son développement. Personne ne remet en cause la volonté d'investissement, à condition que cela puisse bénéficier aux éleveurs eux-mêmes. Quelques voix se sont d'ailleurs exprimer en ce sens la semaine dernière. L'usine flambant neuve qui a été conçue à côté de l'abattoir icaunais - *«un outil performant qui permet d'être présent sur le marché de la viande fraîche face à des concurrents dynamiques»* - doit aujourd'hui faire face à des problèmes de ressources humaines. La capacité industrielle est réelle, encore faut-il trouver des salariés motivés pour la mettre en partition, ce qui est un problème actuellement, et renforcer la politique d'encadrement, selon Bertrand Ribaucourt et Séverine Breton. Par ailleurs, outre les rachats et fusions de sociétés, la Cialyn conduit des projets de développement assez lourds, qui ne sont pas encore entrés en vitesse de croisière. Les retombées ne sont pas pour tout de suite. Deux exemples ont été présentés à Château-Chinon : le projet Copelis est un atelier d'engraissement à partir de ressources alimentaires de proximité, qui sera situé dans le Nord de l'Aube, à la limite de la Marne. Déposés fin-janvier 2014, les dossiers administratifs ont reçu une autorisation d'exploiter en novembre dernier. A proximité d'une sucrerie (4 km), l'atelier recevra la pulpe pour engraisser jusqu'à 2000 bovins. La rentrée des animaux est prévue pour juin 2016. Moins spectaculaire et tout aussi expérimental, la réunion du 21 mai a aussi consacré une bonne part des travaux à un projet qui concernera plus directement les adhérents : l'engraissement des génisses. *«C'est un dossier plus technique que commercial»* a estimé Séverine Breton, car il s'agit de mettre en place des pratiques d'alimentation à base d'herbe, selon des cahiers des charges et des itinéraires techniques précis, qui feront l'objet d'évaluations, et devront répondre à un marché porteur et contractualisé. Un débouché constant de 17 génisses par semaine a été évoqué devant les adhérents nivernais. Une piste possible d'amélioration du revenu ?


Séverine Breton, directrice générale de la coopérative et Bertrand Ribaucourt, président de la section Eleveurs nivernais, ont jugé *«inacceptable»* le déficit de 927 000 euros apparu dans le compte de résultat 2014 de la coopérative régionale.

EMMANUEL COULOMBEIX

Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert

Des records ont encore été dépassés !

La 1ère des deux foires-concours aux culards de l'année, à Moulins-Engilbert, ne cesse de franchir de nouveaux records. Conçue il y a quatre ans pour désengorger celle du mois de juillet, elle fait participer dorénavant autant d'animaux lors des deux événements. Le signe que le type culard, même éloigné des orientations raciales, attire encore des éleveurs enthousiastes et passionnés.



Alain Vachez, de Laizy (71), est l'heureux naisseur du Super prix d'honneur de vendredi dernier, qui a été vendu aux enchères, un peu plus tard, au prix de 6000 euros, à un engraisseur mayennais.

C'est un mâle de Saône-et-Loire qui a été sacré Super prix d'honneur de la foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert, vendredi 22 mai, au marché au cadran de la commune. Il appartient à un naisseur installé à Laizy, non loin de la frontière nivernaise, Alain Vachez, qui ne masquait pas son bonheur en fin d'après-midi. Sa joie était bien sûr celle de quelqu'un qui venait de recevoir la reconnaissance professionnelle d'un jury de 12 éleveurs, le Super prix d'honneur, mais aussi celle d'un vendeur dont l'animal, après le concours, a battu le record du prix de vente. Le bovin a été adjugé à 6 000 euros, lors des enchères animées par Martial Tardivon dans la salle n°1, ce qui fait de lui le record (autour de 4 000 euros l'an dernier) de cette première foire-concours aux culards de l'année. Un autre animal a atteint les 5 200 euros. Et le prix de vente moyen est aussi en augmentation, à la satisfaction des organisateurs, le Comité des foires de Moulins-Engilbert en partenariat avec la Sicafome, autour d'Alain Guinot. Le président du Comité, d'ailleurs, ne boudait pas non plus son plaisir devant le succès de cette nouvelle édition. 385 animaux, dans trois catégories femelles et trois catégories mâles, ont défilé dans le ring de la salle 1, au rythme d'une bête par minute. Les bouviers du cadran ont eu fort à faire pour respecter les horaires mais depuis quatre ans que cette 1ère foire de l'année existe, la mécanique est maintenant bien rôdée. Un peu après 16h, donc, les enchères se sont terminées sur de nouveaux records. Alain Guinot détaille: *«la particularité cette année, c'est qu'il y avait des apporteurs qui ont amené jusqu'à 20 ou 25 bêtes chacun. Il a été dit que c'étaient des bêtes de marchands mais en fait, non, c'étaient bien des animaux proposés par des naisseurs sauf un»*. Et pour l'organisateur, *«à ces tarifs-là, il y avait de la qualité aujourd'hui, même si encore une fois, il y avait quelques bêtes qui n'avaient pas leur place. La sélection en ferme n'est pas possible et n'est pas envisageable pour le moment»* a-t-il indiqué. Reste que la fréquentation en volume et en qualité a encore une fois été de haut niveau, les taurillons et les vaches venant s'ajouter aux génisses et aux bœufs pour cette première édition de l'année, le concours de juillet ne recevant que les génisses et les bœufs...

«bêtes plus fragiles et plus nerveuses»

«On a beau dire qu'il y a de moins en moins de culards, on en trouve toujours» constatait avec enthousiasme Alain Guinot. Selon Olivier Laporte, venu en voisin présenter un mâle castré qui a remporté un prix, *«certains éleveurs cherchent encore ce type culard dans leur sélection génétique mais d'autres non»*. Vendredi dernier, sur les 90 apporteurs participants, *«la moitié font de la sélection dédiée, notamment ceux qui en ont amené beaucoup, et la moitié non. Mais c'est une souche qui reste dans les élevages longtemps»* confirmait Alain Guinot. Contrairement à certains choix d'orientation raciale défendus par le Herd Book Charolais (HBC), le type culard semble encore avoir de beaux jours devant lui. *«Il en faut. La tendance est à l'élimination des animaux nés par césariennes mais le culard reste encore une production qui a son marché et ses adeptes»* constate simplement François Gauthé, naisseur d'Isenay et administrateur du HBC. Valorisé d'abord dans les concours, ensuite dans les circuits de distribution de la boucherie artisanale et de la restauration gastronomique, c'est vrai qu'il implique des contraintes supplémentaires à ses naisseurs. Les *«beaux bébés»* nécessitent plus souvent des césariennes que leurs congénères, lors des vêlages... *«Ce sont aussi des bêtes plus fragiles et plus nerveuses, que l'on ne manipule pas comme ça»* insiste Olivier Laporte. Une gageure quand on sait que les animaux venus au cadran vendredi sont arrivés le matin à 4h et qu'ils sont beaucoup moins habitués au stress et au bruit du marché qu'à leurs verts pâturages... D'autant que les 380 animaux ont défilé sur le ring selon leur numéro d'ordre d'inscription et qu'ils étaient éparpillés dans tous les bâtiments avant d'être regroupés, ce qui a causé du stress supplémentaire. En tout cas, le N° 353, passé dans les derniers, a donc atteint les 6 000 euros. Le Super prix d'honneur, présenté par Alain Vachez, a été remporté par un engraisseur spécialement venu de Mayenne, qui participe à de nombreux concours et qui vend du gras vers les débouchés traditionnels. *«Il faut des gens argentés et sûrs de pouvoir valoriser ces animaux. Là, l'acheteur a des concours derrière. Il veut la plaque pour se faire de la publicité»* explique le président du Comité des foires. Devant les regrets des apporteurs de ne pas bénéficier des plaques attribuées lors du concours (ce sont les acheteurs qui repartent avec), Alain Guinot envisage une nouvelle évolution du concours : *«on essaiera un double système d'attribution des plaques en juillet»* prévoit-il. Une innovation parmi d'autres pour ce rendez-vous devenu passage obligé : cette année, un repas charolais était proposé aux visiteurs, sous un barnum, à proximité du marché au cadran. Et, s'il n'y a plus de remise des prix officielle, à la fin des enchères, en revanche, une visite officielle a ponctué la fin de matinée *«à l'heure dite»* selon Alain Guinot.

EMMANUEL COULOMBEIX

Le palmarès

Super prix d'honneur : n°353, présenté par Alain Vachez de Laizy (71)
Génisses 12-18 mois : Prix d'honneur à la n°319 de Cyril Bretigny de Saint-Berin sur Sanvigne (71) ; 1er prix ex-aequo aux n° 286 et 318 de Cyril Bretigny ; 2è prix ex-aequo à la n°288 de Joelle Bretigny et à la n°287 d'Alain Bretigny ; 3è prix à la n°291 d'Alain Bretigny.
Génisses 18-24 mois : Prix d'honneur à la n°304 de Brice Loiseau d'Aunay-en-Bazois (58) ; 1er prix ex-aequo aux n° 33 et 30 de Denis Godard de Ternant (58) ; 2è prix ex-aequo à la n°111 du Gaec des Genêts de Préporché (58) et à la n°11 de Pierre Bernigaud ; 3è prix à la n°46 de Denis Godard.
Génisses 24-36 mois : Prix d'honneur à la n°36 de Denis Godard ; 1er prix ex-aequo aux n° 307 et 308 de Cyril Bretigny, à la n°37 de Denis Godard et à la n°223 du Gaec de l'Ouche à la ville de Préporché (58) ; 2è prix ex-aequo à la n°138 de Philippe Duchemin de Moulins-Engilbert (58), à la n°146 de l'EARL de Champcreux de Villpourçon (58) et à la n°28 de Denis Godard ; 3è prix ex-aequo à la n°25 de Bernard Blin de Saint-Hilaire en Morvan (58), à la n°38 de Denis Godard et à la n°309 de Cyril Bretigny.
Génisses de 36 mois : Prix d'honneur à la n°353 d'Alain Vachez de Laizy (71) ; 1er prix ex-aequo à la n°321 de Pierre Mignon et à la n°352 d'Alain Vachez ; 2è prix à la n°386 de l'EARL de Cussy (71) ; 3è prix à la n°135 du Gaec des Pierres.
Bœufs de moins de 24 mois : Prix d'honneur au n°293 de Joëlle Bretigny ; 1er prix ex-aequo au n°273 de Cyril Bretigny et au n°221 de Jean-Luc Trinquet de Saint-Léger de Fougeret (58) ; 2è prix au n°404 de Jean-Philippe Rollot de Villapourçon (58).
Bœufs de plus de 24 mois : Prix d'honneur au n°230 du Gaec de l'Ouche à la ville ; 1er prix ex-aequo au n°258 de Jean-Philippe Rollot et au n°298 du Gaec Olivier Laporte de Maux (58).
Taurillons : Prix d'honneur au n°157 de la SCEA de Bresson de Saint-Seine (58) ; 1er prix ex-aequo au n°379 du Gaec de Chassagne et au n°254 du Gaec Deboux de Chougny (58) ; 2è prix au n°131 de Rémy Montcharmont de Millay (58) ; 3è prix au n°97 du Gaec des Genêts de Préporché (58).

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▶ Agenda

2 et 3 Juin Portes ouvertes sur l'engraissement des génisses

Dans le cadre des différentes actions de son rallye élevage, la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux portes ouvertes, dédiées à l'engraissement des génisses, les 2 et 3 juin prochains. Le premier rendez-vous est fixé chez André et Guillaume Sansoit, à Pazy (lieu-dit «les Ormigiens»), mardi 2 juin de 14h à 17h (génisses finies de 18-20 mois vendues de juillet à septembre et génisses finies de 28-30 mois vendues de novembre à décembre). Le second rendez-vous est fixé chez Nicolas Nolin, à Luthenay-Uxeloup, mercredi 3 juin de 14h à 17h (génisses finies à 30-33 mois vendues de juillet à octobre et génisses finies à 36-40 mois vendues de février à avril). A chaque fois, les naisseurs-engraisseurs témoigneront de leurs pratiques, de leurs repères, de leur choix de génisses, de leur organisation des transitions de rations d'engraissement et de leur maîtrise sanitaire. Ils dévoileront aussi leurs repères techniques et économiques pour valoriser ces productions.

04/06 AG du SCPEN et de la Société d'agriculture

Comme chaque année, le SCPEN (Bovins croissance 58) et la Société départementale d'agriculture de la Nièvre tiendront conjointement leurs assemblées générales respectives, jeudi 4 juin, de 16h à 19h, au Foyer municipal de Cercy-la-Tour (Route de Châtillon).
Contact: SCPEN au 03 86 93 40 40.

04/06 AG des Caves de Pouilly-sur-Loire

La Société coopérative agricole *«Les Caves de Pouilly-sur-Loire»* se réunira en assemblée générale, jeudi 4 juin à partir de 15h30, à son siège de Pouilly (39, avenue de la Tuilerie). Contact : Les Caves de Pouilly-sur-Loire au 03 86 39 10 99 ou par mail à : caves.pouilly.loire@wanadoo.fr.

▶ Formation

04/06 Formation "Devenir employeur: les bases

La FDSEA organise une formation *«devenir employeur: les bases»* le jeudi 4 juin de 9h30 à 17h30, à la Chambre d'agriculture de Nevers. A l'ordre du jour : règlementation du travail ; contrat de travail; bulletin de paie …Contact :
Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr

Fédération départementale des caisses locales Groupama

Une assemblée générale très «corporate»

La Fédération départementale des caisses locales (FDCL) de Groupama dans la Nièvre a réuni ses adhérents mutualistes en assemblée générale, mercredi 20 mai au Casino de Pougues-les-Eaux. Pas de thème de débat cette année, mais un tour d'horizon des résultats positifs de l'année écoulée pour Groupama Rhône-Alpes Auvergne, par son président et son directeur, venus tout spécialement.



Le trophée Tremplin local est allé à la Caisse locale d'Entre Loire et Allier et à l'agence locale de Saint-Pierre-le-Moûtier.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne va bien et les représentants de la caisse mutualiste dans la Nièvre ont fait en sorte que ses adhérents nivernais le sachent. L'AG du 20 mai à Pougues-les-Eaux a donc été l'occasion de célébrer l'esprit maison, les synergies entre le réseau commercial et les élus des caisses de terrain, et bien sûr les bons résultats de 2014. Pour l'occasion, Jean-Louis Pivard et Francis Thomine, le président et le directeur général de Groupama RAA, avaient fait le déplacement de Lyon. La partie statutaire a donc été l'occasion, outre la bonne santé de la fédération départementale, de tirer les conclusions sur l'exercice écoulé, dont il ressort une belle croissance du chiffre d'affaires en assurance non-vie. A 771 millions d'euros, il est en hausse de 3,1% en assurance de biens et de responsabilités et de 2,9% en assurance de personnes, sur un an. Tous les types de contrats sont en augmentation : l'auto (+0,6%), l'habitation (+3,3%), la santé (+4,2%), la prévoyance collective (+25,7%) et la garantie des accidents de la vie (+8,1%). Au total, le chiffre d'affaires cumulé de la caisse régionale s'établit à 984,8 millions d'euros (incluant l'assurance vie). Et Francis Thomine, qui était venu à Pougues, il y a deux ans, après son arrivée à la direction de Groupama RAA, s'est satisfait des orientations prises depuis 2013, notamment du fait d'une excellente tenue de la sinistralité. Le rapport sinistres à cotisations global atteint 63,9%, soit une amélioration de 7 points par rapport à 2013 (70,9%), *«une amélioration qui s'explique par une politique de maîtrise des risques rigoureuse et durable depuis 3 ans et par un contexte climatique plutôt favorable»*. Seul bémol : les sinistres graves, supérieurs à 500 000 euros, sont plus nombreux qu'en 2013 mais représentent un coût global de 14 millions d'euros au lieu de 19 millions en 2013. La plupart son inférieurs à 1 million d'euros. L'AG a aussi été l'occasion d'évoquer l'avenir : Groupama RAA va lancer deux relais de croissance pour développer son chiffre d'affaires sur le marché des entreprises (les artisans et les collectivités locales sont ciblées), le courtage et les assurances collectives en réponse à l'obligation pour les entreprises de proposer des complémentaires santé à leurs salariés dès 2016.

Trophée Tremplin local à Entre Loire et Allier

Corporate. Basée sur des techniques de communication anglo-saxonnes éprouvées, la communication de l'entreprise mutualiste est décidément proactive. L'AG au Casino de Pougues, autour d'une table ronde et d'un jeu de questions-réponses avec les responsables, le déjeuner pour les adhérents en fin de matinée, les documents audiovisuels projetés, tout est fait pour donner aux adhérents l'envie d'aimer -et d'accompagner- leur assureur mutualiste. Et ce n'est pas neutre puisque les élus, en partenariat avec les conseillers professionnels, sont aussi amenés à participer activement à son développement. Les bons résultats de 2014 s'expliquent aussi de cette façon. En milieu de matinée, donc, Paul Dourneau, vice-président de la FDCL, a remis le Trophée *«Tremplin local»*, une action de promotion initiée en septembre 2014 à travers les 12 départements de la caisse. Il s'agissait pour les élus des caisses locales de transmettre des contacts dans leur voisinage ou leurs connaissances à leur conseiller de clientèle, afin de multiplier les propositions commerciales. A ce jeu-là, c'est la FDCL du Puy de Dôme qui a remporté le Trophée régional, avec 156 nouveaux contacts, celle de la Nièvre se classant en 4è position, avec 54 contacts nouveaux, dont la moitié par la caisse locale Entre Loire et Allier. Ainsi donc, à Pougues, Marie-Thérèse Ragon, la présidente de Loire et Allier, et Angélique Pichez, la conseillère de l'agence de Saint-Pierre-le-Moûtier, se sont-elles vues remettre le trophée départemental. Toute la politique de communication est-elle ainsi basée sur cette technique de capilarité, favorisant *«une autre relation, parce que ce n'est pas l'assureur lambda qui vient rencontrer le contact mais quelqu'un recommandé par un élu de Groupama»*. Le mutualisme serait-il contagieux ?

EMMANUEL COULOMBEIX

L'au-revoir à Patrick Séguin

Grand moment d'émotion, en fin d'assemblée générale, quand le directeur général puis le président de Groupama Rhône-Alpes Auvergne ont tenu à rendre hommage à l'action de Patrick Séguin, dont c'était la dernière AG en tant que président de la FDCL de la Nièvre. Avant les applaudissements nourris d'une salle toute debout, l'élu a fait un bref bilan de sa vie institutionnelle. Il a dit *«tout le bonheur que ces presque trente ans d'engagement mutualiste»* lui ont apporté, lui qui avait une formation économique mais qui a trouvé *«dans le mutualisme, une valeur plus forte que l'économique»*. Il a aussi insisté sur *«le bonheur d'avoir accompagné les sociétaires et de nous être enrichis intellectuellement de nos expériences partagées»*, évoquant trois dossiers symboliques : la gestion des dossiers sensibles, la création de la clinique du Val de Loire à Nevers et le maintien du site de Nevers au sein de Groupama RAA. Patrick Séguin quitte donc la présidence de la FDCL mais va demeurer président de la caisse locale de Pouilly-sur-Loire.



Patrick Séguin quitte donc la présidence de la fédération départementale des caisses locales, après trente ans de bonheur partagé avec les sociétaires.

Filière lait

Fin des quotas: et après ?

Avec la fin des quotas, une page se tourne pour la filière laitière. Rencontre avec Patrice Troussard, éleveur à Fouchères, dans le Sénonais.

La fin des quotas marque t-elle une opportunité ou des inquiétudes supplémentaires pour la filière lait ? A la tête d'un cheptel de 150 vaches à lait, installé avec 2 associés sur la commune de Fouchères, dans le Sénonais, Patrice Troussard est adhérent à l'organisation des producteurs de lait Senagral (Oplase).

TdB : Que signifie pour vous l'arrêt des quotas ?
Patrice Troussard : *«Avant les quotas, on était dans la volatilité des prix. Une volatilité plus ou moins maîtrisée, pendant 30 ans. Avec l'arrêt des quotas, on retourne à une volatilité des prix, le souci, il est là. Le problème, c'est surtout pour les jeunes qui viennent de s'installer et lourdement endettés, avec une part du capital investi, trop importante par rapport aux revenus…»*

Que pensez vous du système mis en place pour la défense des producteurs ?
«La France a fait le choix des volumes avec les transformateurs, c'est quelque part un point positif car bien maîtrisé, mais la représentation des producteurs n'est pas à la hauteur de ce qu'il faudrait pour nous défendre… Alors qu'à l'époque du Bassin Grand-Est, avec 17 départements, quand on rencontrait en interprofession l'ensemble des transformateurs de la zone, on défendait une grille de prix et des intérêts communs pour tous les producteurs. Aujourd'hui, c'est complètement différent, sachant que les producteurs sont constitués en OP par laiterie, avec des grilles de prix variant complètement entre elles…»

A peine plus de 230 exploitations dans l'Yonne. Les quotas n'ont pas empêché le nombre de producteurs de diminuer
«Si la population de producteurs s'est si peu renouvelée dans le département, c'est parce que la filière n'est pas assez attractive et que le lait n'est pas rémunéré à son juste prix. S'ils n'ont pas d'a priori économique et si certains jeunes acceptent de passer du temps et de se lancer dans l'élevage, encore faut-il que ce temps soit rémunéré. Sans réelle dynamique laitière, les jeunes préfèrent faire des céréales»

Les intérêts des producteurs au sein des régions ne sont pas forcément les mêmes si on s'en réfère à la saisonnalité des prix…
«Les intérêts selon les régions sont forcément différents. On le voit bien, avec certains départements comme la Somme ou la Seine Maritime, où du fait de faibles quotas d'à peine 400 000 litres, les vêlages sont regroupés et comme par là, l'herbe pousse bien, réclament un prix d'été fort, souhaitant une forte saisonnalité de la grille des prix. Nous par ici, nous avons des volumes de production tournant entre 600 et 700 000 litres de lait, avec des vêlages toute l'année et on privilégie un prix du lait régulier, sans effet de saisonnalité, afin d'éviter de redescendre à 281,40 € les 1000 litres comme on a connu en avril, sachant que les 15 €/tonne obtenus d'avance de trésorerie, seront à redonner en novembre…»


Patrice Troussard, éleveur laitier à Fouchères, dans le Sénonais

Considérez-vous l'ouverture au marché mondial comme une opportunité pour le marché français ?
«On nage en pleine hypocrisie… En Europe, il faut produire pour exporter ! Mais regardez la gestion du lait dans un pays comme le Canada : là bas, on produit le lait qu'on consomme, point final ! Et ils ont du lait à plus de 450 €/tonne avec des producteurs qui sont heureux et qui vivent bien. Pourquoi ne sommes nous pas capables de faire ça ici…? Parce qu'on veut satisfaire les lobbies industriels qui veulent du lait pas cher pour conquérir les marchés à l'export !»

Comment envisagez-vous l'avenir ?
«Moi, j'ai 59 ans et j'irai au bout, mais après ? Quid de la filière laitière dans le département ? Elle est depuis longtemps dans la phase descendante et aura bien du mal à inverser la courbe…»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



▸ Agenda

Visites d'essais avec la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture vous invite aux visites des essais qu'elle organise début juin
Mardi 9 juin : rdv à 14 h à Argenteuil, pour visiter un essai fongicidé blé (stratégies fongicides dont certaines à base de purin) puis un essai variété blé avec une zone sans fongicide, qui permet d'apprécier le comportement des variétés vis-à-vis des maladies. Pour vous y rendre: sur la D109, entre Moulin en Tonnerrois et Argenteuil ; au niveau de l'antenne, prendre le chemin longeant l'ancien enclos à cochons
Mercredi 10 juin, à 14 h, même programme à Sépeaux, au lieu-dit Les Pillards. Pour vous y rendre : à Sépeaux, prendre route des Buissonnets jusqu'au Château d'Eau au lieu dit Les Pillards. Tourner à gauche sur le chemin le long du château d'eau.
Mercredi 10 juin, à 10 h, à Nailly, visite d'en essai désherbage ray-grass dans le blé. Pour vous y rendre en venant de Villenavotte, quitter le village par la route des Nefliers, l'essai est environ 1 km après à droite au niveau de la fourche
Mardi 9 juin à 14 h, à Saint-Fargeau, au lieu-dit La Trancherie, visite d'un essai variété blé en agriculture biologique. Pour vous y rendre, quitter Saint-Fargeau en direction de Saint Amand en Puisaye. La Trancherie se trouve sur la gauche, à environ 1 km après la sortie de Saint-Fargeau

02/06 Les systèmes de culture innovants à La Brosse

Après-midi Portes Ouvertes au lycée La Brosse à Venoy, mardi 2 juin, de 13 h 30 à 17 h, pour une présentation des résultats du système de cultures bas-intrants, mené dans le cadre du réseau Dephy/Ecophyto. Au programme :
Présentation de l'essai et de ses résultats technico économiques depuis 2008
Evaluation de la durabilité du système : économique, sociale, environnementale
Démonstration de désherbage mécanique sur maïs, avec la participation d'une bineuse à guidage optique de chez Garford et de herse étrille
Moment de convivialité autour d'un verre au lycée
Organisation : lycée agricole et Chambre d'agriculture
Renseignements : Sarah Gonzalez au 03 86 94 28 46

Assemblée Générale de la FDSEA 89

Voir plus loin que la PAC…

La FDSEA de l'Yonne a tenu son assemblée générale ce vendredi à Jussy, avec pour thème principal l'après PAC et un appel à se mobiliser dans les filières pour mieux anticiper l'avenir.



Gilles Robillard, secrétaire général adjoint à la FDSEA de l'Yonne



Son homologue, Alain Duruz, a rappelé les moments forts de l'année écoulée

C'est devant une salle comble que s'est ouverte l'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne, qui avait choisi pour thème de ses travaux cette année, *«Voir plus loin que la PAC, l'avenir de l'agriculture nous appartient !»* Avec comme idée forte, un renforcement des filières pour mieux anticiper une baisse des aides communautaires, qui devrait se confirmer un peu plus dans les années à venir. Une assemblée générale à laquelle participait le président de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP), Gérard Tubery, qui est revenu longuement dans ses propos, sur toutes les opportunités qu'offrait la filière, en matière de débouchés. Notamment les perspectives nouvelles apportées par le projet de production de tourteaux de soja *«made in France»*.

Petit retour en préambule, sur l'exercice 2014, marqué par un résultat économique excédentaire. Le résultat d'une relance syndicale particulièrement efficace, ayant contribué à l'arrivée de nouveaux adhérents, ainsi que d'une montée en puissance du pôle formations. Secrétaire général adjoint, Alain Duruz a rappelé les éléments marquants de l'exercice écoulé, notamment au travers des actions menées sur le terrain : *«une revendication portée sur l'année, avec en point d'orgue, la manifestation du 5 novembre dernier, à Dijon et le ras-le-bol général des agriculteurs face à l'empilement des règlementations que font régulièrement notre chère administration et dans laquelle elle-même se noie…»*

Concernant les 18 projets de Bac Grenelle dans le département, les actions menées sur le terrain ont permis leur mise en suspens, mais, prévient Alain Duruz, *« nous saurons rester vigilants et réactifs pour la suite… »*
Secteur stratégique pour la FDSEA 89 : l'emploi. Avec là aussi, de nombreuses actions, comme le démarrage du groupement d'employeurs AVE 89, la déclinaison départementale de la convention nationale signée entre la FNSEA et Pôle Emploi, et la mise en place de 3 actions courtes qualifiantes en vignes, *«avec à la clé 25 personnes ayant retrouvé un emploi à l'issue de leur formation. L'enjeu étant maintenant d'élargir aux autres secteurs de production…»* Accompagnement à la télédéclaration pac, formations innovantes (sécurité au travail, s'exprimer avec aisance en public…), autant de services aux adhérents, proposés par la FDSEA de l'Yonne, qui a également mis en place une assistance et une préparation aux contrôles de l'administration : *«n'hésitez pas à appeler, pour que l'on puisse examiner votre dossier de manière à ce que vous soyez en règle le jour du contrôle….»*


Petit exercice d'écriture pour mieux préparer l'avenir.

Une aide qui peut aussi se traduire ce jour-là, par la venue d'un professionnel sur l'exploitation. L'année 2014 aura été marquée également par de nombreux aléas climatiques, au premier rang desquels la germination du blé au moment des moissons. L'année 2015 commence mal, avec des inondations venues frapper une nouvelle fois les producteurs riverains des cours d'eau et là encore cet appel : *«nous sommes sur tous les fronts pour vous accompagner en cas de sinistre. N'hésitez pas à vous manifester ou venir nous voir… !»*

Différents moyens d'action

Quel syndicalisme pour demain ? secrétaire général adjoint, Gilles Robillard en rappelle le contexte : *«en 1980, l'agriculture représentait encore 8% de la population contre 3% seulement aujourd'hui. Réseaux sociaux, Internet, les fausses idées sont véhiculées de plus en plus rapidement…»* Pour y faire face, trois types d'action possibles se dégagent : le lobbying, l'action revendicative, la communication. Pas toujours perçue par l'adhérent à sa juste valeur, la première ne permet pas toujours de faire baisser la colère sur le terrain : *«l'objectif est bien de négocier sans imposer, sans faire passer des choses en force, à l'image des négociations menées avec l'ancien préfet sur les bac. Le lobbying permet de faire prendre conscience de nos problématiques ou de faire remonter les problèmes au niveau national par le relais des parlementaires…»* Mais plusieurs questions se posent : *« nos élus locaux ont-ils encore une influence sur les décisions gouvernementales ? Se sentent-ils toujours concernés par cette action… ?»*

Plus radicale : l'action revendicative, qui permet de faire pression quand les autres formes d'action sont épuisées ou, souligne Gilles Robillard, *«de dénoncer les orientations politiques, quand les limites du supportable sont dépassées, que ce soit en matière de revenu ou de contraintes. Qui permet aussi, d'exprimer collectivement le ras-le-bol de chacun et d'éviter des gestes de colère ou dérapages isolés…»* Encore faut-il trouver une action choc ne risquant pas de ternir l'image de l'agriculture, quand on sait que 20% des Français interrogés, jugent les agriculteurs *«violents»*. Ce type d'action est-il en adéquation avec la société ? Et surtout, les résultats sont-ils à la hauteur de la mobilisation…?

Que ce soit pour sensibiliser les consommateurs aux problèmes du monde agricole, faire découvrir le métier sur les exploitations, rectifier les fausses idées véhiculées par certains, la communication se heurte parfois au manque d'habitude des acteurs du monde agricole en la matière, *«ne sachant pas toujours expliquer ce qu'ils font, avec l'impression d'avoir parfois à se justifier…»*

Et cette interrogation finale : *«pourquoi avons-nous peur de parler de notre métier et avons-nous réellement envie de faire changer notre image… ?»* Toutes les personnes présentes ont pu s'exprimer sur ces différents sujets, par le biais de post-it, collectés ensuite et analysés, avec à la clé, de nouvelles pistes syndicales, comme de *«mieux utiliser les réseaux sociaux, faire des actions de masse plus orientées comme des actions de communication, ou encore, créer un groupe spécifique au sein de la structure syndicale, pour un lobbying plus performant…»*

DOMINIQUE BERNERD

Un mot d'orde : «*Osons…!*»

Invité de l'assemblée générale, le président de la FOP, Gérard Tubery, a rappelé quels étaient les atouts de la filière, face aux enjeux de la planète et à la perspective d'une PAC en mal d'avenir.



Le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier et Gérard Tubery, président de la FOP..

Une Politique Agricole Commune jugée par le président de la FOP, comme *«de moins en moins politique, avec un libéralisme qui avance à grand pas, de moins en moins agricole et conditionnée au verdissement, mais aussi de moins en moins commune, avec, au fil des réformes, des applications nationales, voire régionales, toutes différentes au sein de cette Europe…»* Pas d'ambiguïté pour autant : *«nous avons besoin de la PAC et d'une PAC forte !»* Rappelant que de certaines contraintes peuvent naître des opportunités, comme en 1992, année de la 1ère réforme de la PAC et de la mise en place de jachères : *«culturellement, ne pas produire, c'était très violent ! Une vraie rupture. Mais cela a permis de développer le colza et de créer une filière biocarburant adaptée aux besoins de la société…»*

Pour Gérard Tubery, réfléchir au-delà de la Pac, c'est aussi regarder les fondamentaux sur lesquels s'appuie aujourd'hui l'agriculture : *«ce sont les grands enjeux de la planète : alimentaires, environnementaux, énergétiques, mais aussi sociétaux et territoriaux…»* Sur l'enjeu alimentaire, le président de la FOP se veut résolument optimiste : *«vu le contexte, les enjeux alimentaires sont indiscutables. Le monde aura besoin de ses paysans et de tous ses paysans ! Arrêtons certaines querelles. Nous avons une vraie mission et je dirais même un devoir, de satisfaire les marchés…»* Pour ce qui est de la demande en protéines, une certitude : *«à l'horizon 2030, nous nous dirigeons vers une crise forte et mondiale en matière de tourteaux de soja…»* Préfigurant ce que sera demain la bataille, face à une offre ne pouvant plus satisfaire la demande. Quant aux biocarburants nés de la filière oléagineuse : *«même si ce n'est pas politiquement correct de le dire, c'est aussi une solution pour l'agriculture. Et dans une région d'élevage comme la vôtre, quand on fait du biocarburant avec du colza, c'est aussi du tourteau pour l'élevage, qui est disponible sur le marché français et pas importé de l'autre bout du monde…»* Une filière, souligne Gérard Tubéry, qui pèse aujourd'hui 20 000 emplois directs et indirects sur l'hexagone.

Du soja dans l'Yonne ?

Mais réfléchir au-delà de la Pac, c'est aussi réfléchir sur une politique filière : *«avec une interprofession forte, qui fédère les producteurs, les OS, les industriels, autour d'enjeux communs partagés et faire que ces filières soient pérennes, gagnent de l'argent et répartissent la valeur ajoutée…»*

L'avenir passera t-il par le soja ? C'est ce que semble penser le président de la Fop, qui s'est battue au niveau de la Pac pour en rendre la production éligible au recouplage et admissible dans le cadre des SIE. Un contexte économique existe : *«certaines filières françaises ne veulent pas travailler de soja OGM et aujourd'hui, nous sommes prêts à fournir le marché…»* Avec toutefois deux risques : *«qu'il n'y ait pas assez de grains pour satisfaire tout le monde et qu'il n'y ait pas d'outils pour le transformer, en cas d'engouement…»*
Du soja un jour dans l'Yonne ? Pourquoi pas, répond Gérard Tubéry : *«la recherche travaille au niveau génétique pour avoir des variétés nous permettant de cultiver du soja en dérobés dans le sud, mais aussi en culture principale dans vos régions…»* Reste néanmoins à ce que le projet débouche là aussi, sur une approche interprofessionnelle, apportant de réels contrats de production. Parmi les autres projets cités par le patron de la Fop, *«des tourteaux de colza pouvant devenir l'un des composants de fabrication de panneaux de particules…»*

Dans son discours de clôture, le président Letellier a rappelé toute l'importance à évoquer l'avenir ; *«c'est par la recherche et l'innovation qu'on arrivera demain à passer toutes nos difficultés. Nous avons des atouts, utilisons les !»* Regrettant la frilosité du monde agricole en matière d'actionnariat des filières : *«nous ne nous impliquons pas assez en ce domaine. Notre position d'agriculteur/producteur ne peut être celle où tout s'arrête, je crois qu'il faut aller au-delà…»* Citant en guise de conclusion le mot de l'écrivain Alexandre Jardin : *«nous n'avons plus rien à attendre de la puissance publique, qui n'a plus ni les moyens, ni les hommes. Il faut nous prendre en main et je ne vous dirai qu'un seul mot : osons !»*

DOMINIQUE BERNERD

Propos entendus :

Marcel Huré (Président Section Anciens Exploitants)
«En agriculture, le devoir de mémoire, c'est important. Il faut pouvoir expliquer aux enfants ce qu'est l'histoire, pourquoi on en est arrivés là, pour qu'ils comprennent où on va vouloir aller après ! Je ne crois pas qu'on puisse faire l'impasse sur ce que nos pères ont fait et sur l'évolution qu'on a connue. Si on ne l'explique pas ou si on laisse d'autres l'expliquer à notre place, c'est sûr, on va se mettre le nez contre le mur… !»
Nadine Darlot (Vice-Présidente FDSEA 89)
«Le lobbying d'accord, mais il suffit parfois simplement de parler avec les consommateurs… Il y a des choses simples à faire et je pense qu'il faut qu'on se ressaisisse et qu'on se donne les moyens de le faire, dans des opérations comme Fermes et Caves ouvertes, où je le rappelle, l'objectif au début, était de trouver une ferme par canton… Les gens sont demandeurs d'explications toute simples, sans pour autant qu'il y ait besoin d'animaux sur l'exploitation… Quand on voit les yeux émerveillés d'un gamin perché sur un tracteur, ça peut suffire pour casser les images qu'on fait passer dans les écoles…»
Etienne Henriot (Pdt Chambre d'agriculture 89)
«En terme de communication, peut-être serait-il intéressant d'adhérer à certaines associations environnementales ou autres… Un simple témoignage peut réussir à faire bouger les lignes, au moins au niveau des personnes présentes…»
André Villiers (Pdt Conseil Départemental)
«Je trouve quand même scandaleux qu'au moment où on fustige de plus en plus les normes, qu'il faille en matière de déclaration Pac être à ce point de technicité. Lorsqu'on vous parlait hier de MAET, on vous parle aujourd'hui de MAEC, avec un listing de signes complètement abracadabrantesque ! C'est scandaleux et à l'arrivée, je pense qu'il y a là, les germes d'un développement anti-Européen…»

▸ Formations

Je crée ou j'entre dans une société : je réussis mon projet d'association

La création d'une société ou l'arrivée d'un nouvel associé, amènent de nouveaux questionnements. Comment s'organiser au mieux pour satisfaire tous les associés? Cette formation de 2 jours vous aidera à préparer sereinement votre installation en société en prenant en compte les aspects relationnels et juridiques
Dates : 5 et 12 juin, à Auxerre
Public : Agriculteur (trice), ayant le projet de créer ou d'intégrer une société
Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10, Chambre d'agriculture de l'Yonne
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Sortie du catalogue Formations printemps-été : 15 nouvelles formations proposées !

Sur la dernière campagne de formations (octobre 2014-avril 2015), vous avez été plus de 750 agriculteurs à nous faire confiance. Venez découvrir toutes les formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires de mai à novembre 2015, sur le site www.yonne.chambagri.fr
Pour toute précision ou inscription, contactez nous au 03 86 94 22 22



▸ Agenda

29/05 Marché à la ferme à Villiers sur Tholon
Une nouvelle saison commence, pour les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, qui ouvrent les portes de leurs exploitations pour les premiers marchés printaniers de l'année. Ainsi, de mai à septembre, la famille Boname, à Villiers/Tholon, Didier Bonnemain à Montacher-Villegardin et Christine Busson à Fouchères, accueilleront à tour de rôle, une quinzaine d'agriculteurs du réseau, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais, dans un cadre authentique. Prochain marché à la ferme de l'année : vendredi 29 mai, de 16 h à 20 h, chez la Famille Boname, à Villiers-sur-Tholon

29/05 AG du Service de Remplacement
Assemblée Générale du Service de Remplacement de l'Yonne, vendredi 29 mai, à partir de 14 h, 37 A, rue de la Maladière, à Auxerre. Avec comme thème abordé : *«Arrêt de travail : quelles indemnités et aides spécifiques ?»*, en présence d'un intervenant de la MSA de Bourgogne

04/06 Conférence agro-écologie légumes
Conférence sur l'agriculture biologique, jeudi 4 juin, rue Guynemer, à Auxerre, à partir de 9h30, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, consacrée cette année à l'agro-écologie et aux légumes. Conférence organisée conjointement par la Chambre d'agriculture 89 et le Gaby. Renseignements : Déborah Colard au 03 86 94 22 19 et Aurélie Billon au 03 86 72 92 20

02/06 Tour de plaine en AB à Ravières
Dans le cadre de la 16e édition du *«Printemps Bio en Bourgogne»*, tour de plaine des cultures, échanges techniques de production en agriculture biologique mardi 2 juin, de 9h30 à 12h30, à l'EARL Billote, 43 rue Mignot, à Ravières : présentation de la ferme et échanges sur les techniques de production autour de champs conduits en AB. Visite organisée par le Sedarb, la Chambre d'agriculture 89 et le Gaby, sur inscription.
Contact : Olivier Bouilloux au 06 77 46 59 65

Chambre d'agriculture 89

Dernière Session avant moissons

Réunis en Session, les administrateurs de la Chambre d'agriculture ont planché sur les sujets marquant l'actualité agricole, au premier rang desquels, la télédéclaration Pac et les dernières inondations.



Présent à cette session, Xavier Courtois, agriculteur, maire de Massangis, récemment élu au Conseil départemental et membre de la 6e Commission Agriculture et environnement

Comme il est de tradition, c'est par une analyse de la situation des filières, que le président Henriot a débuté les travaux de cette dernière session avant moissons. Si l'état végétatif en grandes cultures semble satisfaisant en plaine, une partie des colza situés sur les plateaux, entre Armançon et Cure, ont dû être retournée, une nouvelle fois victimes du gel et des ravageurs d'automne. La filière lait est un secteur toujours aussi fragile et s'interroge sur l'avenir, suite à l'arrêt des quotas. Le prix du lait moyen standard est passé sous le seul de 300 €/1000 l en avril et on note d'ors et déjà une baisse de 20 % par rapport à l'an passé. Sur le plan international, le redressement des cours des ingrédients laitiers a tourné court et l'on note un nouveau décrochage sur le marché mondial. L'Europe semblant moins impactée grâce à la dépréciation de l'euro face au dollar.
Sanctionnée par l'autorité de la concurrence pour entente sur les prix entre 2006 et 2007, la filière avicole se voit condamnée à payer une amende globale de 15 millions €, finalement diminuée, compte-tenu des difficultés qu'elle rencontre suite à la pression des importations qui représentent désormais 40 % de la consommation). Parmi les 30 opérateurs concernés par la sanction, mais dans une moindre mesure, la société Duc. Une actualité agitée pour la filière bovine, marquée par des actions de blocage des abattoirs et une tension exacerbée par la mise en place de la nouvelle PAC. Peu de marché actuellement, en maigre, pour les éleveurs de l'Yonne, hormis ceux qui commercialisent des broutards repoussés, issus de vêlages tardifs de 2014. Les prix du bétail ont, d'une manière générale, décroché de 4 à 6 % par rapport à l'an passé, mettant à mal la filière. L'actualité viticole départementale a été marquée ces dernières semaines par une affaire de suspicion de fraude dans le chablisien, avec un négociant local, soupçonné d'avoir vendu en appellation Chablis, du vin qui ne le serait pas. L'enquête est en cours. Concernant l'état végétatif, les vignes sont légèrement en avance, après avoir en général, échappées au gel. Si les prix sont un peu en recul, on semble toutefois revenir à des cours normaux pour le Chablis, après les records enregistrés ces dernières années. Inquiétude pour les vins rouges, où l'export marque le pas et les cours sont nettement à la baisse.

Encore et toujours les inondations

Le département a une nouvelle fois été impacté par les inondations de printemps, notamment dans les secteurs de l'Armançon et du Loing. Les dommages ont été immédiats : première coupe perdue et obligation d'évacuer les animaux chez des éleveurs du Tonnerrois, submersion, ravines et emportements de terre dans des parcelles en maïs récemment semées en puisaye. Éleveur laitier, Kamel Ferrag s'interroge : *«installé depuis 1998, j'en suis à ma 5ème inondation ! Si le système d'alerte fonctionne bien, les dégâts colatéraux sont là ! Il nous faut aujourd'hui une caisse de péréquation pour rembourser les dommages. Je veux bien que nous servions à protéger l'amont, mais à condition que l'on soit rétribué pour cela, sinon, nous porterons plainte…»* Pour le président de la Chambre d'agriculture, Étienne Henriot, *«il est urgent d'engager une réflexion et de trouver une solution durable, afin d'éviter qu'à chaque épisode de précipitations, on se retrouve avec cette même problématique : qu'est ce qui est pris en charge ? Qui va payer ? D'où vient l'eau ?...»*
Entamée le 27 avril dernier, la télédéclaration PAC est dans tous les esprits et a alimenté le débat pendant une bonne partie de la matinée. La principale difficulté dénoncée par tous, étant la méconnaissance de certains mécanismes, pour lesquels les règles d'application ne sont toujours pas connues ! Frappée du bon sens, cette réflexion de Marcel Huré : *«comment se fait-il que des agriculteurs mieux formés que moi ne soient pas capables de remplir seuls leur déclaration PAC, alors qu'ils le faisaient l'an passé… ? C'est quand même scandaleux !»*. Céréalier dans le Sénonais, Thierry Michon dénonce : *«je regrette vivement que les notices explicatives affichées sur le site comme disponibles ne soient pas visibles en ligne actuellement. On donne un outil, mais pas les clés pour pouvoir s'en servir…!»* La complexité est telle, rappelle Etienne Henriot, *«que les conseillers de la Chambre d'agriculture passent deux fois plus de temps que l'an passé sur chaque dossier..»*, invitant les agriculteurs à se pencher sans tarder sur leur dossier PAC, au risque sinon, de mener à bien dans les délais leur télédéclaration.

Formulée par le représentant de la Confédération Paysanne, Pascal Rouger, une demande de motion pour l'arrêt des négociations sur traité transatlantique (TAFTA), a été repoussé à la session de rentrée, suite au vote réclamé par le président de la Chambre. Pour Etienne Henriot : *«il ne s'agit pas d'occulter la question ni en aucun cas de la minimiser. Mais ce n'est pas en quelques minutes que l'on peut prendre une décision sur un sujet aussi majeur et nous n'avons pas assez d'éléments aujourd'hui pour se forger une opinion…»* Proposant de faire venir à la session de septembre, un intervenant pour expliquer les tenants et les aboutissants de ce traité et de passer ensuite au vote de la motion.



Une première participation pour le préfet Moraud et une dernière pour le directeur de la DDT 89, Jean-Yves Granger, qui quittera ses fonctions en août pochain.

DOMINIQUE BERNERD
D'APRÈS DOCUMENT DE SYNTHÈSE CHAMBRE AGRICULTURE 89)

Vitagora

Trois nouveaux projets par amour du goût

Le Fonds unique interministériel (FUI) vient de retenir trois projets labellisés par le pôle de compétitivité Vitagora® : les projets Octave et Slim, portés directement par Vitagora® et le projet Natarome+, porté par Terralia et co-labellisé par Vitagora®.

Le FUI (fonds unique ministériel) a distingué des innovations destinées à optimiser les qualités de goût de produits à base de fruits, de vin et des produits laitiers. Ces trois nouveaux projets de recherche et développement répondent directement aux attentes des consommateurs. Ils représentent des investissements globaux de plus de 8 millions d'euros, pour une prévision de chiffre d'affaires de 60 millions d'euros et la création de 90 emplois d'ici 2022.

Natarome+ : pour plus de naturalité

La naturalité des produits alimentaires est des principales préoccupations des consommateurs. Pourtant, 99% des produits intégrant une base fruits sont corrigés par des arômes, en raison de difficultés logistiques contraignant les industriels à se fournir en fruits encore non mûrs. Il reste donc des progrès à réaliser pour optimiser la qualité des arômes naturels.
Le projet Natarome+ vise le développement de nouveaux ingrédients naturels en exploitant de manière innovante les réserves aromatiques naturelles des fruits pour permettre aux acteurs de l'agroalimentaire de limiter l'usage d'additifs et d'arômes de synthèse et de développer leur offre «*clean label*»[1]. Ce projet réunit sept partenaires : cinq partenaires industriels, tous PME et ETI (Protéus, Atelier du Fruit, Jean Niel, AGRO'NOVAE Industrie, Senoble), et deux partenaires académiques (INRA Avignon, Université d'Avignon) et permettra de générer 12 millions d'euros de chiffre d'affaires additionnel dès 2019 ainsi que la création directe et le maintien de trente neuf emplois. Le projet Natarome+ est porté par le pôle de compétitivité Terralia et co-labellisé par Vitagora®.

Octave : pour préserver la qualité des vins blanc

Avec un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros, la filière viticole est un secteur de premier plan de l'économie française qui se doit d'innover pour garder sa position dominante. Le phénomène physico-chimique de «*vieillissement atypique*» (vieillissement non maîtrisé et non voulu) représente un enjeu important pour sa compétitivité. Les défauts d'oxydation des vins engendrés par ce «*vieillissement atypique*» concerneraient 3,9% des bouteilles dégustées à travers le monde et plus particulièrement les vins blancs secs. Le projet Octave associe des approches techniques et scientifiques afin de développer et de commercialiser des produits innovants (obturateurs intelligents, lignes de conditionnement, enceintes de vieillissement accéléré…), ainsi que des services à haute valeur ajoutée (outils de diagnostic de potentiel de vieillissement, expertise et conseils en apports d'oxygène, et en solution d'obturation). Il réunit deux PME (GBAE Groupe, Michael Paetzold), un ETI (Sparflex) et un acteur de la recherche académique (l'Université de Bourgogne avec trois équipes de recherche - UMR PAM, ICB, et CSGA). Octave devrait générer 22 millions d'euros de chiffre d'affaires et quinze emplois cumulés après cinq ans d'exploitation des innovations engendrées. Il est co-labellisé par les pôles Materalia et Agri Sud-Ouest Innovation.

Slim : un bénéfice santé tout en légèreté

Concilier le bénéfice «*santé*» des produits alimentaires sans en impacter le goût est l'une des ambitions majeures de Vitagora®. Le projet Slim vise à offrir aux industriels agroalimentaires des leviers technologiques pour réduire la teneur en graisse des produits laitiers tout en en conservant des caractéristiques organoleptiques gourmandes similaires aux produits non-allégés. Slim développera ainsi des solutions d'émulsification et de structuration de la matière grasse, ainsi que des outils analytiques et sensoriels d'aide à la décision. Six partenaires constituent le consortium du projet Slim : quatre partenaires industriels (Yoplait France, Haagen-Dazs, Emulsar et CAD Instruments) et deux partenaires académiques (UMR GENIAL, UMR CBMN). Ce projet permettra de générer 23 millions d'euros de chiffre d'affaires additionnel dès 2019 et 33 emplois directs en France.

Réunion de la Commission «PV» de la FRSEA Bourgogne

Attention aux taux de protéïnes sur un marché export très concurrentiel

Vendredi 22 mai, au siège du Crédit agricole Champagne Bourgogne, à Dijon, la Commission Productions végétales de la FRSEA Bourgogne, s'est réunie autour de François Gâtel, le directeur de France Export Céréales, qui a dressé le bilan des exportations françaises sur les marchés internationaux. Un résultat en trompe-l'oeil...

Vingt cinq à trente professionnels de toute la région ont écouté le directeur de l'organisme de promotion et d'accompagnement des céréales françaises à l'export, brosser un tableau en demi-teinte. Certes, la campagne 2014-2015 n'a pas été catastrophique, d'un point de vue des marchés étrangers de la France, mais c'est un résultat un peu artificiel. Selon François Gâtel, la parité euro/dollar et la baisse des prix du pétrole a encouragé un certain nombre d'acheteurs inhabituels, tels la Chine, à se procurer du blé français. Mais ces opportunités de marché ne doivent pas masquer une certaine artificialisation du bilan, qui est en repli sur des marchés Pays tiers plus traditionnels. Ainsi, le Maghreb, l'Egypte, des clients qui sont devenus de plus en plus exigeants sur la qualité et le service qui leur est proposé, font-ils appel de plus en plus à des livreurs plus diversifiés, tels que la Russie ou l'Ukraine. Les marchés sont à la fois de plus en plus concurrentiels et de moins en moins captifs. «*C'est passé cette année grâce à la Chine mais nous devons faire attention pour l'avenir vers nos débouchés aux portes de chez nous*» résumait Benoît Mathé, le président de la section Grandes cultures de la FDSEA58, à l'issue de la réunion. Ce n'est pas anodin : l'export représente 50% des débouchés du blé français. Et, «*contrairement à l'Europe ou le blé panifiable sert à une alimentation de plaisir, il rentre directement dans l'alimentation de base traditionnelle, beaucoup moins diversifiée, des pays du Maghreb, d'Afrique ou du Moyen-Orient, pour lesquels c'est une nécessité*» a-t-il retenu. Même si la nature des contrats de livraison divergent d'un pays à l'autre, selon que les organismes de commercialisation français aient affaire à des États (comme l'Egypte) ou à des organismes privés (comme au Maghreb), la raison de la lente érosion tient à un critère-clé : la qualité...

Taux de protéïnes «*moins généreux*»

Selon Sandrine Vatinel, l'animatrice icaunaise de la FDSEA 89, François Gâtel a exposé les conditions d'une qualité devenue variable d'ajustement des contrats commerciaux à l'export. Si l'humidité du blé français peut poser problème aux clients egyptiens, si le taux de gluten a son importance, si le Poids spécifique fait aussi partie des exigences commerciales (le PS du blé français se dégrade depuis une dizaine d'années en France), la principale difficulté réside dans la détérioration progressive du taux de protéïnes. Parce que des blés autour de 10,2% sont beaucoup moins facilement panifiables que ceux autour de 13, la France se heurte à un avantage compétitif de pays producteurs plus «*généreux*», comme la Russie ou l'Ukraine, qui, s'ils respectent les mêmes cahiers des charges, peuvent «*ajouter un petit bonus gratuitement*» selon Benoît Mathé. «*Même s'il n'est pas nécessaire d'atteindre 13 pour pouvoir faire du pain, les acheteurs sont sensibles à ces petits plus que d'autres opérateurs peuvent leur offrir sur un marché ouvert*» synthétise Sandrine Vatinel.

Le directeur de France Export Céréales a d'ailleurs lui-même insisté sur la nécessité de produire un blé à au moins 11,5% de protéïnes. La capacité meunière, qui passe aussi par les temps de chute de Hagberg, dont on a beaucoup entendu parler l'été dernier, sert donc de référence sur une offre et une demande internationale, où les services sont aussi un impératif. De ce côté-là, la France dispose encore d'avantages concurrentiels tant nos organismes commerciaux sont fiables et capables «*d'assurer des livraisons à temps et respectant scrupuleusement les cahiers des charges*» ajoute Sandrine Vatinel. Ce qui explique aussi que des débouchés comme la Chine se soient ouverts cette année, le frêt, qui est une charge lourde, étant encouragé par une parité euro/dollar et un prix du pétrole beaucoup plus favorables aux exportations.

EMMANUEL COULOMBEIX

En bref

Suivez le MOOC...

Les Moocs représentent la dernière évolution en matière d'enseignement en ligne. Les établissement proposant des Moocs sont encore assez rares. D'où l'importance de cette initiative de l'Université de Bourgogne qui propose le MOOC #OWWU créé par des enseignants-chercheurs, membres de l'Institut universitaire de la vigne et du vin et qui propose une plongée dans l'univers de la vigne et du vin. De la viticulture à la dégustation, en passant par les terroirs, en cinq semaines vous apprendrez tout sur les vins et la vinification. Pourquoi un vin est-il blanc, rouge, rosé, mousseux ou tranquille ? Les techniques viticoles sont abordées dans ces cours mais aussi l'histoire des cépages et des terroirs, ainsi que l'environnement socio-culturel de la vigne. Ces cours sont gratuits, il suffit de s'inscrire en ligne sur : platform.europeanmoocs.eu/MOOCs



Économie

La croissance de retour en France ? Oui mais...

À mi 2015, l'économie française se porte certes mieux. Pour autant, peu de choses semblent acquises et les incertitudes demeurent nombreuses sur la pérennité de cette reprise.


Réussir/Thierry Michel

Pour Bercy (ministère de l'Économie et des Finances), la bonne nouvelle d'une croissance économique meilleure que prévue pour le premier trimestre 2015 ne signifie pas que tout est redevenu rose. Reste à faire perdurer cette dynamique de croissance !

« *France : la reprise enfin !* » écrivait l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) mi-avril. *«Drôle de reprise»* soulignaient les analystes de BNP-Paribas fin mars. Il est bien vrai que la croissance économique de l'Hexagone, si elle existe bel et bien aujourd'hui, pose un certain nombre de questions.

Bonne surprise

Après tout, il n'y a pas de raison de bouder : longtemps annoncée à + 0,2 % seulement puis attendue à + 0,4 % à la veille de la publication de l'indicateur concerné, la croissance économique du premier trimestre s'est finalement établie, en France, à + 0,6 %. C'est aussi à comparer à une stabilité totale au quatrième trimestre de 2014 et à + 0,2 % pour l'ensemble de l'année dernière. Une nouvelle d'autant plus positive que certains grands organismes internationaux de conjoncture économique ont révisé à la hausse le potentiel de croissance du PIB hexagonal pour l'ensemble de l'année 2015. Au premier rang, on retrouve notamment la Commission européenne, si critique pour la France par ailleurs lorsqu'il s'agit d'analyser les réformes structurelles insuffisantes entreprises par le pays pour relancer son économie: début mai, Bruxelles prévoyait un + 1,1 % de croissance pour la France en 2015 et + 1,7 % en 2016. Mieux que Bercy !

Mais comme tout chiffre statistique, il convient de regarder comment s'est constituée ce début de reprise. L'Insee montre bien que le moteur de la croissance reste avant tout, et comme depuis très longtemps en France, la consommation des ménages, qui *«accélère fortement»* en ce début d'année. Même si cette dernière avait eu tendance à s'essouffler en 2014, elle reste le fer de lance de l'économie. Mais attention, l'alimentaire reste le parent pauvre de ce dynamisme et ce sont plutôt les postes de l'énergie, des biens fabriqués (automobiles notamment) et même des services qui tirent la consommation des ménages. En revanche, l'investissement et le solde commercial restent en territoire négatif. Les *«exportations ralentissent alors que les importations accélèrent»* écrit l'Insee. Ce manque de reconquête de parts de marché à l'exportation inquiète même sérieusement certains observateurs spécialisés.

Dépendance

Ce qui chagrine le plus les économistes, c'est que cette reprise ne se fait pas à partir de paramètres que la France maîtrise. Si il existe un mieux dans le pays, c'est parce que le prix du pétrole baisse, parce que l'euro baisse en raison de l'action monétaire de l'Union européenne et parce que les taux d'intérêts n'ont jamais été aussi bas. Autant de critères sur lesquels le pays n'a pas ou très peu prise. C'est ce que Hélène Baudchon, responsable des études économiques France, Belgique, Luxembourg chez BNP Paribas appelle une reprise qui *«reste caractérisée par son manque d'allant»*. Autrement dit, pour peu que l'une de ces composantes bouge à la hausse, et c'est le fragile redémarrage de l'économie nationale qui peut être mis en danger.

Certains s'interrogent déjà sur les variations de prix du pétrole. Très bas depuis quelque temps, ils contribuent largement à l'embellie actuelle. Mais ils ont eu tendance à remonter sensiblement en ce mois d'avril (+ 6,5 % par tonne pour le pétrole Brent originaire de la Mer du Nord). Encore à 56 dollars le baril fin mars (pour une moyenne de 59,4 sur le mois d'avril), le Brent a atteint tout récemment 66 dollars. Certes, les organismes spécialisés dans l'étude du pétrole restent sur leur position d'un prix du pétrole relativement bas sur le long terme mais les soubresauts conjoncturels pourraient perturber les reprises économiques à la française qui ont besoin d'un cours bas pour exister. À surveiller donc et surtout, il faudra arriver à savoir à partir de quel niveau de cours le pétrole devient un *«danger»* pour le PIB national.

Indicateurs

La production industrielle, un secteur important pour la croissance économique, a connu une embellie au premier trimestre mais a tendance à s'essouffler et cela peut paraître comme l'une des fragilités chroniques de l'économie dans son ensemble.

Côté indices des prix, on relève une stabilité des prix des produits de grande consommation dans la grande distribution pour le mois d'avril 2015, en particulier pour la grande distribution alimentaire. Sur un an, les prix sont même en retrait de 1,2 % pour le secteur grande distribution. Pour ce qui est des prix à la consommation, l'indicateur de l'Insee montre une légère hausse de 0,1 % pour le mois d'avril (même mouvement sur un an). Les prix des produits alimentaires ont été stables entre mars et avril de cette année. Sur un an, on enregistre une hausse de 0,3 % de l'alimentation en général avec une poussée pour les produits frais (+ 6,2 %).

Dernier indicateur, celui des prix agricoles à la production : ils ont progressé de 0,4 % en mars par rapport à février. Sur un an, ces mêmes prix à la production ont baissé de 6,7 %.

THIERRY MICHEL



Solutions Santé et Prévoyance collectives à retrouver sur groupama.fr

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat - www.groupama.fr

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Les produits d'assurance vie sont ceux de Groupama Gan Vie, SA au capital de 1 371 100 605 ; siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris ; 340 427 616 RCS Paris.

Groupama Grand Est - Entreprise régie par le Code des Assurances - 101 route de Hausbergen - CS 30014 Schiltigheim - 67012 Strasbourg Cedex - Tél. +33 (0)3 88 188 188 - Fax +33 (0)3 88 62 32 61. Crédit photos : Shutterstock - Document et visuels non contractuels, sous réserve d'erreurs typographiques - 05 /2015 Being - Mai 2015.

Groupama
Toujours là pour moi.

Arvalis-Institut du végétal

Et si vous deveniez bas-volumeur ?

Un colloque sur la technique du bas-volume était organisé la semaine dernière au nord de Dijon : l'occasion, peut-être, de susciter des vocations.



Le bas-volume requiert une quantité moindre en eau, utilise moins de carburant et parfois moins de produits phytosanitaires. Il contribue également à un meilleur respect de l'environnement.

Près de 400 personnes se sont rendues jeudi 21 mai à Til-Châtel, village où Arvalis-Institut du végétal organisait une opération de communication sur la pulvérisation avec ses partenaires régionaux (Chambres d'agriculture départementales, coopératives régionales et Cetiom avec le concours du Conseil régional et Écophyto). Le bas-volume était le fil conducteur de cette journée, avec la publication de résultats d'expérimentations. Quatre ateliers étaient proposés : le premier s'intéressait à la qualité de la pulvérisation, le second plus spécifiquement au bas volume, aux doses et aux adjuvants, le troisième à l'optimisation du glyphosate et le dernier à des témoignages d'agriculteurs.

Une technique «tendance»

Le bas-volume est de plus en plus pratiqué par les agriculteurs: *«La première raison est logistique»* relève Luc Pelcé, *«avec la diminution du volume d'eau, la productivité du travail est améliorée. La réduction de moitié de ce volume (classiquement de 150 à moins de 80l/ha) permet de diminuer le temps de remplissage et d'augmenter d'environ 30 à 40% le nombre d'hectares/heure, surtout si le parcellaire est favorable»*. Au delà du gain de temps significatif, le principal objectif est de bénéficier au maximum des conditions climatiques optimales, le plus souvent très tôt le matin, pour garantir et améliorer les efficacités des produits utilisés. *«En bénéficiant de meilleures conditions d'application, des réductions de doses sont envisageables, mais ne sont en aucun cas systématiques»* insiste Luc Pelcé.

Un *«investissement intellectuel»*

En optant pour le bas-volume, l'agriculteur s'engage à consacrer beaucoup de temps à l'observation. *«C'est certain, il faut aussi acquérir des compétences techniques dans le choix des buses, des vitesses, des pressions, tout ce qui tourne autour du pulvérisateur. C'est davantage un investissement intellectuel que matériel»* poursuit le chef de projet de cette journée. En envoyant 99,99% des matières actives là où il faut -au lieu de 60% généralement- l'agriculteur peut logiquement s'attendre à une hausse de ses rendements, tout en rentrant parfaitement dans le cadre réglementaire, avec notamment le plan Écophyto en ligne de mire...

Un riche partenariat

La délégation régionale d'Arvalis, présidée par Didier Lenoir, travaille essentiellement sur les herbicide céréales, *«la lutte contre les mauvaises herbes en Bourgogne étant sans doute le problème phytosanitaire numéro un devant les maladies et les ravageurs»* relève Luc Pelcé.
A l'aide d'un quad, des protocoles sont mis en place et les résultats sont régulièrement communiqués. *«Nous animons deux groupes de travail depuis trois ans»* précise Luc Pelcé, *«le premier regroupe huit agriculteurs qui émettent des avis sur les projets de protocoles afin d'assurer une adéquation entre la recherche appliquée et les attentes du terrain. L'autre groupe est composé de techniciens des Chambres d'agricultures départementales, des coopératives Dijon Céréales, 110 Bourgogne, Capserval et Bourgogne du Sud, ainsi que le Cetiom»*.

Aurélien Genest

Témoignages

«Des interventions plus efficaces»



Vincent Lecuret mettait à disposition l'une de ses parcelles pour la tenue de ce colloque. Cet agriculteur du village voisin de Lux utilise lui-même la technique du bas-volume : *«J'ai commencé en 2010 après avoir suivi plusieurs formations. Pour quelle raison ? J'ai pris conscience de l'importance d'appliquer les produits aux bons moments, lors d'une forte hygrométrie et sans le moindre vent. Aujourd'hui, je ne reviendrais pour rien au monde en arrière : j'ai obtenu une meilleure efficience de mes interventions. Avant, nous avions du mal à expliquer le mauvais fonctionnement de certains produits, je pense que tout venait de là. Je traitais entre 7 heures et 11 heures, je le fais désormais entre 4 heure et 8 heures du matin. Je réduis le volume d'eau utilisé : avec une capacité de 3000 litres dans le pulvérisateur, je couvre 60 hectares de cultures sans recharger. Je réduis l'utilisation des produits d'au moins 20% : cela représente des économies sur les charges opérationnelles. Pour l'environnement, c'est un avantage certain. J'ai une autre satisfaction, plus personnelle : celle de pouvoir profiter pleinement de ma famille, chose que je ne pouvais pas faire avant quand je partais traiter en pleine matinée !»*

«Jusqu'à 100 hectares à l'heure»



Nicolas Chambrette habite Nesle-et-Massoult dans le Pays Châtillonnais. Ce Côte dorien de 42 ans participait à l'atelier dédié aux agriculteurs qui témoignaient de leurs expériences : *«Je me suis lancé dans cette technique en 2009, un peu par hasard je dois dire. J'ai tout de suite accroché, pour plusieurs raisons. Le gros avantage concerne l'autonomie du pulvérisateur : avec une capacité de 5 000 litres, je peux traiter une centaine d'hectares en une seule fois. Je n'ai pas à rentrer à l'exploitation pour faire le plein : cela tombe bien car les créneaux optimaux pour traiter, sans vent et avec une forte hygrométrie, sont souvent courts. Je possède une rampe de 40 mètres avec laquelle je peux aller jusqu'à 25km/heure. Je traite en moyenne une quarantaine d'hectares de l'heure mais en comptant le déplacement. En instantané, je suis presque à 100 hectares de l'heure. Avec le bas-volume, l'efficacité des produits est bien meilleure et j'arrive à réduire l'utilisation des herbicides jusqu'à 20% et celle des fongicides entre 20 et 40%. Avant, j'allais traiter en matinée. Aujourd'hui, je m'arrange pour être rentré à 8 heures chez moi. Il m'arrive de partir dès deux heures du matin. En ce qui concerne le matériel, je n'ai acheté qu'un jeu de buses».*



Lors de la visite officielle.



Les présentations étaient assurées à l'aide de grands écrans, directement positionnés au milieu du champ.

LA CHARTE
TERRE ENTREPRISE
DE GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE





UN ATOUT
POUR LES JEUNES
AGRICULTEURS



Votre installation, un vrai projet de vie. Avec la Charte Terre Entreprise de Groupama Paris Val de Loire, nous vous proposons de vous accompagner durant vos premières années. Pendant 5 ans, vous bénéficiez d'avantages à titre personnel et professionnel. Ces avantages vous permettront de démarrer votre activité en bénéficiant d'un soutien de la part de l'assureur privilégié du monde agricole.

Vos conseillers sont à votre écoute
à Groupama Paris Val de Loire :

GroupamaAGRI 0969 365 600*

Solutions Assurances
à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe.
Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat.
Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex. Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94250 Gentilly - N° Siren : 382 285 260 - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris - Document et visuels non contractuels - Crédits photos : Shutterstock - Médiathèque Groupama - Getty Images - Being - 05 2015.

Aviculture

Attention, danger !

Pour Louis Accary, président de la section avicole de la FDSEA 71, si l'Etat veut faire le ménage au sein de la filière avicole, il devra le faire, mais jusqu'au bout ! Et gare à ne pas casser la dynamique naissante au sein de la filière…



« *La semaine dernière, les abattoirs de volailles ont été condamnés à une forte amende (15 millions d'€) pour entente illicite sur les prix lors des crises de 2006/2007, à l'occasion de l'épisode de la fièvre aviaire, et de 2011/2012, alors qu'avait lieu la flambée des cours des céréales.*

Je me permets de rappeler qu'il a fallu que les éleveurs interviennent de nombreuses fois dans les magasins pour enfin parvenir à arracher une revalorisation des prix départ ferme, et cela au bout de huit à dix mois. Les éleveurs ont ainsi été "mis à contribution", avec une réduction de leurs marges pendant six à huit mois, alors même que, lorsque les prix des céréales se sont retournés, il n'aura fallu que quinze petits jours pour les GMS imposent une baisse des prix d'achats des produits avicoles !

Depuis, les éleveurs n'ont toujours pas pu passer de hausse de leurs marges pour tenter de compenser, un tant soit peu, leurs pertes financières face aux charges qui, elles, ne cessent de progresser.

Deux poids, deux mesures

Il me semble pourtant que l'accord dit du 3 mai avait été signé il y a quelques années pour que soient pris en compte les évolutions des prix des matières premières, à la hausse comme à la baisse. Et cela sur la base de l'indice Itavi reconnu par tous.

Dans ce contexte, j'aimerais que l'Etat qui entend faire le ménage soit aussi ferme et procédurier avec nos "très chères GMS".

Depuis six mois, une vraie orientation visant à la reconquête des marchés intérieurs français a été engagée par l'ensemble de notre filière, la CFA et nos organisations de producteurs en tête. Et cela alors même qu'un poulet sur deux consommés en France est importé…

Alors si cette amende importante avait pour conséquence de réduire à néant les efforts de reconquête du marché intérieur français, ce serait dramatique… Pour la filière, pour les éleveurs, plus encore pour les consommateurs et les finances publiques.

A bon entendeur».

Chronique ovine

Rendez vous à Techovin les 2 et 3 septembre



2015 sera la neuvième édition de ce salon professionnel entièrement dédié à la production ovine, viande et lait. Au programme, des activités diverses et variées animeront ces deux jours : un concours de tonte avec au micro l'emblématique chroniqueur de l'Association des Tondeurs de moutons, trente conférences sur des thèmes qui mèlent la technique et l'économie, des démonstrations de découpe de viande, des présentations de races….

L'installation et l'innovation à l'honneur

Parce que le salon s'inscrit totalement dans l'action Inn'ovin qui succède à Reconquête Ovine, il fait sien le slogan *«la filière ovine recrute»*.L'installation et la transmission tiendront ainsi une place particulière. L'acceuil de porteurs de projets et de cédants sera ainsi au cœur de cette édition.

Enfin, l'innovation s'affiche comme le second fil rouge avec des concours à destination des exposants et des éleveurs qui mettent en avant la nouveauté au service de la production.

Pour en savoir plus : www.techovin.com

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/ CIIRPO

Cépage

L'histoire du Pinot noir qui devient gris, puis blanc...

Depuis la domestication de la vigne au VIIème siècle avant JC, la multiplication végétative de la vigne est basée sur la production de clones, les plantes-filles étant conformes à la plante-mère... en principe. Mais la nature peut réserver des (bonnes) surprises. Cas d'espèce avec la grande famille des Pinot.



Photo : Réussir

Un pinot peut en cacher un autre

Les pieds de vigne utilisés en viticulture sont issus de la multiplication d'une plante mère par greffage ; ainsi, pour un cépage donné, tous les individus sont identiques... ou presque. Car la nature peut réserver des surprises sous la forme d'événements spontanés qui se produisent dans le génome de certaines plantes. Ce sont des phénomènes que les chercheurs de l'Inra ont étudiés et, plus spécifiquement, ceux conduisant à la diversité des couleurs de la baie de la famille des Pinots (noir, gris ou blanc). Pour la première fois et après quinze ans d'études, ils ont montré que des échanges de chromosomes de grande ampleur pouvaient entraîner la perte de la synthèse des pigments rouges responsables de la couleur des baies. Ainsi, à partir d'un Pinot noir peuvent apparaître des pieds de Pinot gris et de Pinot blanc.

Une chimère naturelle

En 2004, les chercheurs de l'Inra de Colmar ont montré que le génome de l'épiderme du grain de raison pouvait présenter des différences avec celui de l'intérieur de la baie : c'est une chimère naturelle ! Le caractère gris du Pinot est ainsi dû à l'association d'un épiderme de Pinot noir, autour de cellules internes devenues de type Pinot blanc, par mutations génétiques spontanées survenues naturellement. Cette mutation, comme l'ont démontrée les chercheurs, peut se propager à l'ensemble de la plante, par une invasion de la couche épidermique colorée par les cellules mutées, les baies de Pinot gris évoluent alors vers le Pinot blanc, du fait de la structure chimérique du Pinot gris.

En étudiant six Pinot noir, sept Pinot gris et vingt Pinot blanc, les chercheurs ont révélé comment à partir d'un Pinot noir à raisin noir, on peut obtenir un Pinot gris chimérique, puis par réarrangements moléculaires et cellulaires, un Pinot blanc. C'est ainsi qu'ont été décryptées les bases des mécanismes moléculaires et cellulaires à l'origine de la diversité des vins produits par la grande famille des Pinot. Cette étude apporte donc un nouvel éclairage sur les mécanismes à l'origine de l'évolution du génome de la vigne. Des questions demeurent cependant, dont la connaissance des facteurs favorisant l'apparition de ces mutations.

D'APRÈS DOCUMENT **INRA**

Conjoncture

Le fleuron de l'agriculture régionale face à son avenir !

La viticulture est à la fois un employeur considérable de main d'œuvre et une composante essentielle de l'économie agricole bourguignonne.

Le Comité d'Orientation Régional Viticulture (COR Viti), espace de veille et de proposition, s'est réuni le 21 avril 2015, sous la Présidence de Robert Martin, pour travailler sur un enjeu essentiel : le maintien du potentiel de production, qualitatif et quantitatif du vignoble bourguignon.

Des conditions d'approvisionnement en plans de qualité de plus en plus tendues ...

Tour à tour, messieurs Sauvage et Dureuil de la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire, ainsi que messieurs Castanié et Coffigny de France Agrimer ont exposé la situation.
Le constat présenté sur l'adéquation entre le potentiel de production et le besoin de la filière viticole bourguignonne en matériel végétal certifié est édifiant. Près de la moitié des besoins des viticulteurs n'est pas satisfait par la production régionale. Le renouvellement du vignoble, qu'il soit *«normal»* selon l'âge des vignes ou lié à des problèmes sanitaires ne peut donc s'opérer qu'à travers la recherche de plans à l'extérieur de la région. Sécuriser l'approvisionnement régional prendra du temps compte-tenu de l'inertie entre le moment de l'implantation des vignes mères et la mise à disposition de plants certifiés aux viticulteurs.

Ce constat et l'analyse qui en découle, nous devons les partager souligne le président Martin : *«Nous sommes dans une situation très fragile et des mesures concrètes doivent être mises en place de façon urgente afin de retrouver une autonomie régionale !»*.
Les membres du COR Viti s'accordent sur la dimension stratégique que représente le développement de la production bourguignonne, d'un point de vue quantitatif, mais surtout sur les aspects qualitatifs et la maîtrise de la sélection du matériel végétal.

Des contrôles sanitaires sur vignes mères pour sécuriser le renouvellement du vignoble …

Les représentants de France Agrimer présentent la réglementation sanitaire et les conditions de radiation ou de déclassement des parcelles. Le dispositif en place et les protocoles de surveillance peuvent sembler très contraignants mais ils sont nécessaires pour sécuriser la qualité sanitaire des plans proposés aux viticulteurs.

Répondre aux attentes des viticulteurs et à la réglementation sanitaire … avec un modèle économique viable !

Les membres du COR Viti expriment le besoin de définir un modèle économiquement viable dans le respect des réglementations en vigueur. Les derniers projets conduits ont permis de capitaliser des expériences, *«il s'agit de s'en inspirer pour construire et organiser un mode de production solide»* estime Robert Martin. Avant d'ajouter : *«les travaux engagés sur la recherche variétale sont indispensables mais ne résolvent pas les problèmes immédiats, dans notre travail, la gestion du temps est centrale !»*.

Des propositions pour répondre aux enjeux … construire ensemble !

Les membres du COR Viti proposent que plusieurs scénarios soient travaillés par les techniciens en charge de ce dossier. Un groupe technique sera créé et la construction d'un modèle de production viable doit être une priorité.

Il s'agit d'organiser également la gouvernance de ce projet en lien avec les différents partenaires (Interprofession, ODG, Chambres d'agriculture).
Enfin, un programme d'action, daté et chiffré pourrait être validé par le conseil de bassin après un travail au sein du comité technique qui démarrera très rapidement.

COMMUNIQUÉ

En bref

Conseil viticole de FranceAgriMer

Pour la prochaine mandature 2015-2018, le conseil viticole devra gérer l'instauration du nouveau régime d'autorisation de plantation de vignes au 1er janvier 2016. Ce dernier offre -en théorie- plus de latitude aux vignerons que l'actuel régime des droits. Gratuites, les autorisations de plantation seront ouvertes aux vignes sans indication géographique et permettront au vignoble français de s'accroître dans la limite de 1% de sa taille actuelle. Le dispositif sera aussi plus contraignant, les autorisations étant incessibles et devant être rapidement converties sous peine d'être perdues. Enfin, leur intérêt devra être justifié par les différentes régions de production. Lors de cette dernière réunion de la mandature qui se termine, Jérôme Despréy, l'actuel président se trouve en bonne voie de reconduction pour un nouveau mandat. Il s'est à nouveau inquiété auprès du ministère de l'Agriculture de l'avenir de l'OMC viticole au-delà de 2018, son terme théorique actuel. Cette enveloppe spécifique de la Pac permet en effet de financer nombre d'actions de modernisation de la viticulture.



Le GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnementale): je le comprends et je me lance

Un programme de formations proposé par les Chambres d'agriculture bourguignonnes

«Etre agriculteur c'est innover au quotidien. L'union fait la force et en collaborant, en échangeant avec mes collègues nous progressons plus vite…» Ces affirmations vous semblent fondées ? C'est aussi le ciment de ce nouveau sigle qui se déploie dans nos campagnes : le GIEE. Les Chambres d'agriculture de Bourgogne vous présentent leur programme d'accompagnement des agriculteurs autour de ce nouvel outil.

Les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), créés pas la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, permettent d'**accompagner et de valoriser les agriculteurs qui s'engagent collectivement à mettre en œuvre un projet de modification ou de consolidation durable des pratiques** qu'ils emploient pour la gestion de leurs systèmes de production, **en visant une performance à la fois économique, environnementale et sociale.** Ce label atteste de la qualité technique du projet porté par ce collectif et facilite le financement de leurs actions.

Face à vos interrogations autour du GIEE, les Chambres d'agriculture de Bourgogne ont construit régionalement un programme de formations :

Une première formation d'une journée « Le GIEE : quelle opportunité ? » vous permettra de bien comprendre de quoi il s'agit, d'évaluer la pertinence de cet outil vis-à-vis de votre collectif ou projet ainsi que la démarche de labellisation ;

Dans un second temps, nous proposons une formation de 2 jours découpés en 4 demi-journées dans le but de vous accompagner dans la construction de votre projet. A l'issue de ces 4 temps de rencontre, la charpente de votre dossier de labellisation sera établie. Avec cette formation vous innoverez, vous aussi, en expérimentant des outils sur internet facilitant la communication dans votre collectif.

Les Chambres d'agriculture, avec la participation financière du VIVEA (Fonds de formation des entrepreneurs du vivant) sont attentives à tous vos besoins de formation. N'hésitez pas à nous contacter pour nous les exprimer. Pour vous satisfaire au mieux, vos Chambres d'agriculture sont certifiées pour leurs activités de formation.

Retrouvez-nous sur les sites internet des Chambres d'Agriculture ou dans les pages départementales de Terres de Bourgogne, pour vous tenir informés des prochains stages et des nouveautés.

COMMUNIQUÉ

Paroles d'agriculteurs ayant suivi la formation de de découverte du GIEE (1 jour):



Luc, éleveur en Saône-et-Loire
«Cette journée a clarifié ce qu'est un GIEE. Et ça a permis à notre groupe de structurer des idées et mettre en avant les pièges à éviter»

Michel, éleveur en Saône-et-Loire
«La formation m'a apporté la connaissance de ce qu'est un GIEE. Et les nombreux échanges ont permis d'avancer sur les idées de projet de notre groupe, nos choix techniques et politiques».

Paroles d'agriculteurs ayant suivi la formation de structuration du projet du GIEE (2 jours) :



Sébastien, éleveur dans l'Yonne
«Cette formation nous a apporté une ouverture sur des réflexions rarement abordées lors d'autres rencontres entre les membres du groupe».

Bruno, céréalier dans l'Yonne
«Elle nous a permis de construire ensemble notre projet».

▸En savoir plus

Ce programme est réalisable au sein des quatre Chambres départementales de Bourgogne selon les demandes. Pour plus de renseignement vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Côte d'Or
Sophie Hanesse 03 80 68 66 00
sophie.hanesse@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre
Bénédicte Bracq 03 86 93 04 01
benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr

Saône-et-Loire
Maud Gouy 03 85 29 55 63
mgouy@sl.chambagri.fr

Yonne
Camille Noilhan 03 86 94 22 15
c.noilhan@yonne.chambagri.fr



Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Tannay	03 86 22 11 54

Premières portes ouvertes à Semur

Equip-Service affiche sa volonté agricole

Ce nouvel acteur dans l'agroéquipement ne vous dit peut-être rien. Vincent Farache a créé Equip-Service au début de l'année suite à la reprise des Ets Chapard à Semur-en-Auxois. «*C'est une réflexion que nous avons menée sur plusieurs mois.*» affirme le nouveau propriétaire «*J'avais le souhait de revenir dans l'agro-équipement, mon métier d'origine.*» Car l'agriculture, Vincent Farache connaît bien pour avoir passé quelques années au Centre Renault Agriculture à Varois puis à Vincelles comme responsable magasin et atelier. Après quelques années dans des domaines divers et variés (grande distribution, industrie ferroviaire, ameublement, protection de la personne, logistique), ce touche-à-tout s'installe donc à Semur au service des agriculteurs et des particuliers.

Et c'est naturellement avec Claas Bourgogne que Vincent Farache a conclu un partenariat de distribution de la gamme Claas, sur le secteur de l'Auxois avec une volonté forte : la qualité de service. «*Un client doit repartir de chez nous avec une solution !*» Pour officialiser ce partenariat, les agriculteurs étaient invités à une journée portes ouvertes le 4 mai dernier, journée au cours de laquelle, ils ont pu rencontrer les collaborateurs d'Equip-Service (M. Farache, deux mécaniciens et une assistante) et découvrir la gamme Claas présentée par Claas Bourgogne. Equip-Service intervient également dans la motoculture de plaisance avec les microtracteurs et tondeuses Iseki, la location de petits matériels (fendeuses, girobroyeurs, remorques bagagères,…), la serrurerie, la réparation hydraulique ou encore le montage de pneus.



Avenir Motoculture

Le MF 8700 présenté à Ménétreux



Avenir Motoculture a organisé le 13 mai dernier une journée portes ouvertes dans sa base de Ménétreux le Pitois.

La concession d'Arc/Tille présentait une large exposition des gammes qu'elle distribue : Massey Ferguson, Vaderstad, Kuhn, Caruelle, Mac Hale… La principale attraction, cette année, était la présentation des nouveaux MF 8700, au travers d'un 8730 (300 cv) exposé.

Cette gamme de forte puissance est composée de cinq modèles de 270 à 370 cv (400 cv avec la surpuissance) et est proposée en deux finitions : Efficient et Exclusive.

Hervé Noel quitte Avenir Motoculture.
Thierry Geeraerts, PDG de l'entreprise, annonce le départ d'Hervé Noel, le remercie pour ces années de collaboration et lui souhaite bonne chance dans ses futurs projets. Un recrutement est en cours.

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Tél. 03 80 90 66 60
PROMO du 15 mai au 15 juin
Barrières de contention mobile 2m
• lot de 8 barrières + 1 gratuite
• lot de 15 barrières + 3 gratuites
LIVRAISON POSSIBLE
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Prestataire de découpe
Bœuf Veau Agneau Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

AUER
VEND une ossature métallique neuve, bâtiment longueur 47 m., 3 halls accolés de 19,85 m. (59,55 m.), hauteur à la sablière 7 m., pente 22%
PRIX TRÈS ATTRACTIF
Nous contacter au 03 25 88 31 62

Entrepreneur agricole
RECHERCHE TRAVAUX MOISSONS
sur région bourgogne
Coupes spéciales colza, maïs, tournesol.
FLORENT PROMMER 21 Fontangy - 06 81 32 69 56
eta.prommer@gmail.com

AUER
VEND 980 m² de tôle neuve 75/100 couverture prélaquée Ral 9006 avec anticondensation
PRIX TRÈS ATTRACTIF
Nous contacter au 03 25 88 31 62

Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Groupe Buchez

Beau succès pour les 25ème journées commerciales de Corbigny

«Il faut plusieurs années pour installer le succès de journées commerciales dans une concession.» L'expérience de Gérard Buchez en la matière n'est plus à démontrer. Tandis que les portes ouvertes d'Autun sont en train de monter en puissance, celles de Corbigny sont désormais une «*institution*» qui dure depuis… un quart de siècle ! Ce cru 2015 a vu effectivement la 25ème édition de ce rendez-vous devenu incontournable, instauré dès l'installation dans un nouveau bâtiment à Corbigny en 1990. Il est bien loin le temps de La Collancelle !

Dès le vendredi, les agriculteurs étaient nombreux à profiter de la large exposition des gammes Valtra, Fendt, JCB Agri, Kuhn, Lely pour ne citer que les principales marques distribuées par le groupe Buchez. Le samedi et le dimanche, l'affluence soutenue s'est poursuivie, les visiteurs profitant de nombreuses offres commerciales sur le matériel et le magasin libre-service.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 13/05/2015	Bourg-en-Bresse 26/05/2015	St Christophe-en B. 20/05/2015	National 13/05 au 19/05/15
Vaches viande (V)	U		NC	4,10 €	4,05 €
	R	3,65 €	3,75 €	3,82 €	3,65 €
	O	-	3,45 €	-	3,27 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,28 €	3,35 €	-	3,21 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,84 €
	P	2,70 €	2,85 €	-	2,64 €
Génisses VML	U	4,10 €	4,25 €	4,65 €	4,28 €
	R	3,87 €	3,90 €	4,05 €	3,75 €
	O	-	3,40 €	-	3,11 €
Taureaux VML	URO	-	2,65 €	2,82 €	2,74 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 26/05/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,37	3,40	
250-300 kg	-	3,44	3,31	
300-350 kg	-	3,17	-	
350-400 kg	-	-	2,89	
400-450 kg	-	2,90	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	2,64	
300-350 kg	-	2,68	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	3,08	2,79	
350-400 kg	-	2,92	2,76	
400-450 kg	-	2,92	-	
450-500 kg	-	2,78	2,57	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,68	2,43	
350-400 kg	-	2,56	2,35	
400-450 kg	-	2,46	2,25	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,69	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,83	2,18	1,98	-
5 -10 ans	2,49	2,09	1,88	-
+10 ans	1,95	1,75	1,55	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,82	2,35	2,02	-

Bovins : 740
Apports insuffisants pour satisfaire les besoins des acheteurs. 95% de vendus.

Transactions plus actives en broutards, taurillons, laitonnes et génisses 18 mois. On enregistre une hausse des cours dans toutes les catégories.

Demande suivie et cours en taureaux

Léger recul des tarifs des vaches après l'embellie la semaine passée.

Divers :
Génisses culardes de 300 à 536 kg : 1200 à 2500€ (3,86 à 5,57)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 26/05

Bovins (170)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
280 à 330 kg	890 - 1000	2,72 - 3,45
430 à 505 kg	-	-
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
335 à 540 kg	-	-
Laitonnes		
275 à 400 kg	730 - 960	2,31 - 2,77
380 à 410 kg	-	-
Génisses		
330 à 520 kg (16-24mois)	710 -1110	2,13 - 2,15
600 à 735 kg (24-36mois)	1190 - 1840	1,94 - 2,51
Taureaux		
1020 à 1050 kg	1710 - 1880	1,66 - 1,79
Vaches		
Vaches suitées mâles et femelles	1210 - 2390	
Vaches légères	840 - 1180	
Vaches entre deux	1310 - 1480	
Vaches lourdes	1500 - 2020	

Vente rapide en mâles et femelles d'export à des cours reconduits. Bonne demande en taureaux et vaches suitées. Cours très fermes en vaches maigres avec peu d'invendus.

Bovins gras : 1

Prochain marché le lundi 1er juin aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 27/05/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,10
250 à 300 kg	3,36	nc
300 à 350 kg	3,16	nc
350 à 400 kg	3,04	nc
400 à 450 kg	2,78	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,65	nc
250 à 300 kg	2,65	2,47
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,13
Vaches		
- 5 ans	2,05	1,95
de 5 à 10 ans	1,95	1,77
+ 10 ans	-	1,70

Broutards, Laitonnes : Meilleure demande en mâles, cours reconduis en laitonnes.

Vaches-Génisses : Commerce plus calme en toutes catégories, la mévente de la viande pénalise les cours d'embouche.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 26/05/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,35 €	3,05 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,75 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,25 €	2,95 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	-

Tendance : Vente toujours active dans les mâles.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 11/05/15 au 17/05/2015*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,94 €	-
350 kg	-	2,74 €	-
400 kg	-	2,66 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,50 €	-
500 kg	-	2,35 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,45 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,75 €	-

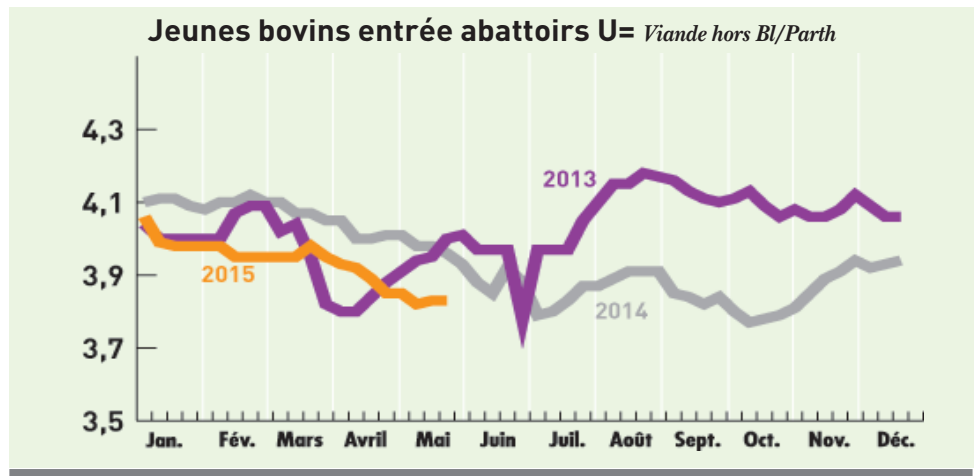
Tendance :
Augmentation des cours chez les mâles due à une bonne demande en légers et à un manque d'offre en lourds.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 11/05/15 au 17/05/15

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,83 €	3,67 €	-			
Races mixte		-	3,48 €	3,45 €			
Races lait							-
Bœufs					-	-	3,04 €
			R+	O+	O=	P+	P=
[illegible] kg	4,18 €	4,03 €	3,94 €	3,74 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,15 €	4,00 €	3,91 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,39 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,50 €	3,45 €	-	-
Races lait				-	-	2,94 €	2,88 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,63 €	4,40 €	4,13 €	3,97 €			

tendance : Marché calme pour un mois de mai.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 11/05/15 au 17/05/15

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=		
Viande hors Bl/Parth	3,99 €	3,95 €						
Vaches								
Viande [illegible]					3,40 €	3,45 €		-
R						-	2,90 €	2,88 €
C	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,89 €	4,63 €	4,31 €	4,15 €				

SUSPENSION DES COTATIONS DEMANDEE PAR LA FNB.
Les responsables professionnels de la FNB siégeant aux Commissions de Cotations ont réitéré auprès de FranceAgriMer leur demande de suspendre les cotations "Gros Bovin Entrée Abattoir"

Tendances SEM. 22 / 2015

Bovins de boucherie

Le climat commercial est un peu moins dépressif avec d'une part une réduction saisonnière de l'offre et d'autre part une consommation qui reprend quelques couleurs après le beau week-end, notamment dans le sud du pays. Les tarifs sont peu évolutifs dans les femelles label ou haut de gamme mais la demande est un peu plus régulière pour les bonnes génisses et jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère. La tendance est légèrement positive dans les réformes allaitantes de choix secondaire avec des sorties moins nombreuses. En réformes laitières, l'adéquation entre l'offre et la demande reste en faveur de la production avec des industriels obligés de concéder de nouvelles plus-values dans les vaches Frisonnes, Abondances et Montbéliardes. En jeunes bovins, l'adéquation offre/demande permet une certaine stabilisation des prix dans un contexte européen toujours tendu et très concurrentiel. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

La réduction de l'offre permet un écoulement un peu plus régulier pour les bonnes génisses et les jeunes vaches Charolaises de gabarit proche de la finition. La demande reste prudente même si les tarifs se sont stabilisés pour le bétail de moyenne conformation ou long à finir. ■

Broutards

Les sorties précoces de ce début d'année tendent à réduire significativement les disponibilités notamment dans les animaux légers convenant au marché turc. Ce dernier reste demandeur avec des bateaux qui s'enchaînent. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier les autres pays du pourtour méditerranéen (Tunisie, Algérie...), au détriment de nos clients traditionnels que sont l'Italie et l'Espagne. Le décalage entre l'offre saisonnière et les besoins à l'export maintient un commerce très ferme dans les broutards légers et les taurillons d'herbe sur l'ensemble des marchés et des cadrans de la région. Dans les femelles, les prix sont stables dans les bonnes laitonnes herbées exportées sur l'Italie. Les femelles communes restent peu sollicitées pour l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités restent mesurées et juste suffisantes pour satisfaire les besoins exprimés. La tendance reste ferme dans les bons Frisons, Montbéliards et Abondances. L'activité commerciale reste également assez régulière dans les bons croisés (jaunes, Blanc Bleu...) frais et buveurs. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 25 mai) :
« Une action syndicale forte a été engagée par les producteurs bovins-viande pour obtenir une indispensable revalorisation des cours. La FNB réaffirme que la situation actuelle de marché et l'équilibre offre-demande devraient se traduire par une progression des prix payés aux éleveurs. De plus, les données transmises par les abatteurs pour l'élaboration des cotations font l'objet d'une enquête en cours par les Pouvoirs publics afin de vérifier leur fiabilité et leur cohérence, suite à la table-ronde avec le Ministre.
En l'absence d'augmentation nette des cotations pour les principales catégories d'animaux, la FNB maintient en conséquence le mot d'ordre de suspension et non-diffusion des cotations FranceAgriMer des gros bovins finis entrée-abattoir.
Si dans les semaines à venir les cours n'augmentent pas de façon significative pour couvrir les coûts de production, la seule issue pour les éleveurs sera de reprendre les actions de blocage des abattoirs au travers d'un engagement de plus longue portée.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 25 mai) :
« Stabilité du marché, devant se traduire par un statu quo sur les prix ».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/05/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**3,01 - 3,39**	-
Gras (38-44 kg)	-	**3,01 - 3,36**	-
Gras (44-50 kg)	-	**2,95 - 3,15**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,10 - 1,31**	**0,94 - 1,09**	-
Divers			
Béliers:	**1,06 -1,66**		
Agneaux maigres :	-		
Caprins : 19 à 43 €	**0,38 - 1,79**	-	
Boucs :			

Ovins : 559

Apports de saison. 98% de vendus.

AGNEAUX : Malgré que l'offre dépasse de beaucoup les annonces, elle reste modérée mais de qualité très correcte. Les besoins sont limités et les cours à nouveau en légère baisse.

BREBIS : Sortie plus hétérogène, tarifs à peine reconduit.

Effectifs : Agneaux: 390 - Brebis : 141
Béliers : 13 - Caprins : 15. Divers : 0.

Prochain marché : le jeudi 28 mai 2015 (pesée 6h30 - vente 9h00). Pensez à annoncer vos animaux avant vendredi 15 mai 18h.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 18/05*

Ovins : 95	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres		
Agneaux gras	**125 - 138**	**2,91 - 3,21**
Brebis	**30 - 86**	**0,89 - 1,11**
Béliers	**60 - 97**	-

Légère baisse dans l'ensemble des catégories. Un seul invendu..

Le prochain marché aura lieu le lundi 1er juin aux horaires habituels.

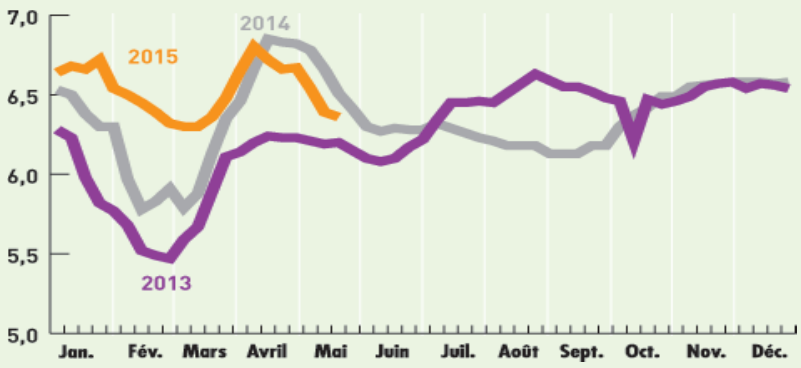
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 11/05/15 au 17/05/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,52 €**	**6,12 €**
Couvert	16-19 kg	**6,99 €**	**6,47 €**	**5,99 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,74 €**	**5,52 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 11/05/15 au 17/05/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,36 €	**6,79 €**	**2,45 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 11/05/2015 au 17/05/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,07 0,01	7,08 0,01	6,51 0,12	-	-	-	-
	R Var.	6,69 -0,07	6,68 =	6,60 0,10	-	6,60 -0,07	6,55 -0,17	-	-
	O Var.	-	6,12 -0,18	5,78	-	6,12 =	6,04 -0,07	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,90 -0,06	6,88 =	6,22 0,01	-	6,99 0,16	6,74 0,01	-
	R Var.	6,60 -0,07	6,61 -0,02	6,53 -0,09	5,83 -0,22	6,52 -0,04	6,47 -0,04	6,16 -0,10	5,74 -0,05
	O Var.	6,33 0,06	6,26 -0,18	6,27 -0,34	5,69 -0,34	6,12 -0,06	5,99 -0,08	5,83 -0,09	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,74 -0,01	5,56 0,08	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,52 -0,06	-	-

Zone nord : Agneaux : Dans un marché assez calme, l'offre et la demande s'équilibrent entraînant une stabilisation des cours. Brebis : Marché équilibré. **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 19 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	140 à 160 €
2e coupe	160 €	140 à 150 €
3e coupe	150 à 160 €	140 à 150 €

Porcins

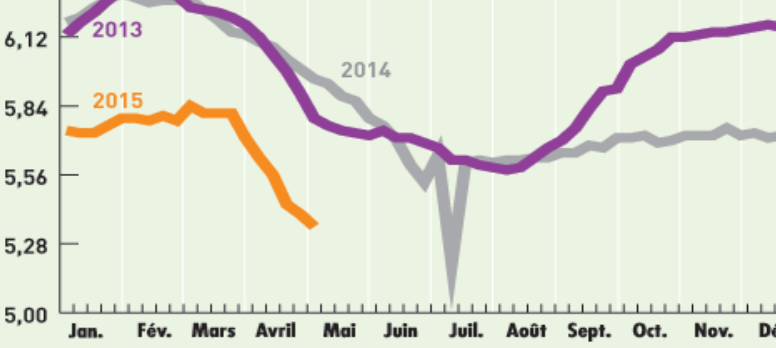
Porcs charcutiers cadran de Plérin (51 186 porcs présentés) — *Cotations du Lundi 21 mai 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,249 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 08/05 au 14/05/15*

144 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 11/05/15 au 17/05/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,94 €**	-	-
U	-	**7,53 €**	**6,52 €**	-
O	-	**5,35 €**	**5,78 €**	**3,45 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 25/05/15 au 29/05/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**93**	**430-650 €**	**330-460 €**	**240-350 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**265-325 €**	**215-265 €**	**140-170 €**	**80-100 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**405-495 €**	**275-355 €**	**220-270 €**	**100-140 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**550-650 €**	**400-460 €**	**270-320 €**	**140-170 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**784**	**250-370 €**	**220-310 €**	**120-220 €**	**75-125 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 11/05/15 au 17/05/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,68 €**	**2,55 €**	**1,65 €**	**–**
Bons	**2,38 €**	**2,10 €**		

Céréales

Marché du 06 mai 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**		**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini	mai-juin	165.		N C
	fourrager	mai-juin	140		N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11		inc.		C
	fourrager		inc.		C
Aube/Yonne	fourrager	mai-juin	140		N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 63-64 kg/hl	mai-juin	146		N C
Sud Côte-d'Or	selon PS			inc.	C
Nord Côte-d'Or	62/63 kg/hl	mai-juin	155		N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	50 kg/hl		145		N C
Aube/Yonne	50 kg/hl			inc.	N C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Cote d'or-Haute Saône				inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/		mai-juin	140 à 141		N C
		juil.-sept.	143 à 144		N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		mai-juin	135		N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		3 d'oct.	150		N C
POIS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Cote d'Or		mai-juin	200		N C
Aube/Yonne/Cote d'Or		mai-juin	200		N C

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteurs anciens Ford, 5000, 72 CV, 1970, état moyen, 5.500 euros HT. Tél. 06.81.92.18.56.
✆ **06 81 92 18 56.**

19 - AV Tract CASE JXU 1090 4RM, clim, an 2005, 3650h + bati fourche QUICKE
✆ **06 73 72 83 37**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 220A)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - V. arracheur de pomme de terre 1 pirouette 2 toupies 1 monte botte + harnais de chevaux de trait, paire roue forestière isolateur pour piquet fer et bois poste électrique piles.
✆ **04 76 59 25 39 le soir**

39 - Tracteur Case IH CX90 5 100 h, 98, pneus 35%, clim. Massey t.b.é. 16 500 cessation
✆ **06 37 07 36 72**

42 - Vds tracteur Massey Fergusson 3060 Autotronic 9100 h - 80 cv - 1989 - 4 roues motrices pneus 30 % usure - vitesses rampantes - bon état général - 8500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds andaineur Stoll R415DS tridem 4.20m tete pivotante pneus ballons tbe
✆ **06 20 80 10 88**

69 - Vds Valtra N101 2012 CAB et pont av. suspendu clim cab Municipality Rele AV toutes options.
✆ **07 87 10 77 54**

Travail sol

26 - Vds andaineur Kuhn Ga-3501-Gm neuf
✆ **04 75 48 21 55 (HR)**

69 - Vds motoculteur Iseki KS650 roto et charrues quart de tour bon état.
✆ **04 74 69 80 25**

Récolte

01 - Vds faucheuse conditionneuse Kuhn FC 280P BE
✆ **03.85.36.44.61. HR**

01 - Vds presse BR Claas Rollant 46 pirouette Claas Volto 740 h
✆ **06.88.76.69.73**

21 - VENDS presse New Holland BB 950, 65 000 bottes, prix : 18 000 euros (réf. 2103)
✆ **06 82 65 19 10**

21 - VENDS andaineur Niemeyer 3.40 m. essieu Tandem, - faneuse Potinger NZ69, 6.90 m, le tout BE. (réf. 21VB2)
✆ **06 70 46 78 89**

21 - VENDS andaineur Pottinger 380 N, TBE, essieu Tandem, 2 000 euros (réf. 2202)
✆ **06 28 32 06 10**
03 80 75 70 69

38 - Vds lève-palette cartel - pirouette 2 toupies Kuhn.
✆ **06 86 66 43 20**

38 - Vds Faucheuse CLAAS 2650 DISCO PLUS de 2003 - a fauché 30 ha par an - cause cessation
✆ **06 08 57 63 24**

42 - Vds dessileuse Lucas 1701 pirouette Fella 4 toupies cse retraite très bon état
✆ **04 77 65 42 89 apr. 18h**

42 - Vds round baller NH 648 5500 bts Tbe + récolteuse fléaux Taarup 1.35 m cse cess.
✆ **04 77 28 75 66**

42 - Vds round baller Class 46 très bon état 11500 bottes maxi prix 4600 €
✆ **06 64 69 90 91**

52 - Vends MB TX62, année 1998, 2075 h, batteur, coupe 4.57 m, clim., broyeur, éparpilleur, coupe avancée avec 2 scies électriques ,parfait état, prix non négociable, 45 000€ HT. (réf. 2108)
✆ **06 86 90 41 95**

58 - Retraité VENDS MB Deutz Fahr 35.80, 1991, 4.20 m., 2 700 h., clim., coupe céréales et coupe colza, BE. (réf. 2107)
✆ **06 70 95 80 46**

69 - Particulier cherche presse balle ronde 90/120 ou 120/120 chambre variable
✆ **04 74 26 16 91 HR**

71 - Vends andaineur Kuhn GA 8521 de 2007, andain central, bon état, 14.000 euros.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Ces. acti. paille presse Krone 1290 HDP 2 ESX TO, état nf + fourche à paille Manitou 85.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - Vds presse J. Deere 540, chambre variable, fait 8.000 bottes, état impeccable, cse retraite.
✆ **03 85 70 63 85 H.R.**

74 - Semoir engrais Khun MDS 932 M, andaineur 4121, GM Master drive citerne Meta. 8000 l.
✆ **04 50 60 54 70**

89 - VENDS faucheuse Vicon 2.80 m., - andaineur Krohn 4.61 m., - presse RDE NH 644, - épandeur Leboulch 5502 (réf. 2104)
✆ **03 86 32 21 30**

Traitement

71 - Vends pulvé 2010, montage MB trac, JCB, Xylon - hydro pulvé 2.000 litres, rampe 27/28 m aux normes, contrôle valide, 15.000 euros.
✆ **06 75 28 47 79**

Epandage

07 - Vds tonne à lisier 8000L Miro Tonnalis bon état, flèche à ressort pneus 50%
✆ **06 73 03 58 28**

Trav. publics

71 - Vds pelle 60 Poclain cheni. IOT 2 GO, 6.500 euros - télescopique articulé Natbro 6.000 euros, poss. livr.
✆ **06 03 42 06 75**

Taille

42 - Vds déchaumeur à disques Vaderstad Carrier CR 300 22 disques relevage rouleaux hydraulique trés bon état - 9000 €
✆ **06 88 38 03 06**

Agri. divers

01 - Vds semoir blé 3 m - semoir maïs 4 rgs pneum 3m - cultivateur - cureuse à fossé - rotoculteur - disques - pompe à eau 6 cyl. - sous soleuse
✆ **04.74.30.47.08**

01 - Vds cse cess tracteur MF 5455, 105 cv, 2009, 3600 h - faucheuse Vicon CMP 2901, 2m90 - pirouette Krone 8 toupies 8m80 - andaineur Kuhn 4521 GM 4m50 le tout tbé
✆ **06.87.55.29.38**

03 - Vds tracto New Holland B110 4x4 rabot chaîne moto redu cage de travail bovins bon ehr
✆ **06 82 29 78 44**

07 - Cherche Round baller Arobale 12.12 pour pièces détachées
✆ **06 77 01 42 90**

18 - Vends : tracteur Fendt 512 C, 1992, 125 cv, 9.900 h, excellent état, 20.000 euros HT - déchaumeur Besson, 1999, 4.20 m, repliage hydraulique, 4.000 euros HT - matériel de silo : ventilateur Denis, D6, 4 cv, 800 euros HT - tuyaux annelés de drainage (perforés) : 5 de 6 m et 3 de 2.50 m, diam : 300, 400 euros HT.
✆ **06 11 97 13 37.**

18 - Vends RB Case, ficelle - faucheuse cond. à rouleaux, 3,20 m - enrubanneuse Elho 420 ACI, matériel en très bon état.
✆ **06 88 49 58 45.**

21 - VENDS presse JD 580, balle Master, TBE plus options, 9 000 bottes et petit matériel (réf. 210A)
✆ **06 15 93 10 18 HR**

26 - Vds enroul IRRIF083 Cover Crop système de guidage Carré pour bineuse avec caméra et palpeurs.
✆ **04 75 47 12 83**

30 - A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, bennes 7- 8- 10- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds rehausse Deguillaume pour remorque BL115 grain ou ensilage.
✆ **04 76 36 41 23 HR**
06 21 69 68 81

38 - Vends motofaucheuse Bertolini (BCS) lame 140, bon état : 1000 euros.
✆ **06 73 22 31 15**

38 - Vend aéro-engrangeur Marque Mullos, pulvérisateur Hardi, faucheuse Kuhn.
✆ **04 76 31 84 10**

38 - Cherche élagueuse.
✆ **04 74 84 82 94**

39 - Vds 2 tracteurs Case IH 833 + chargeur + JX60 850 h. Fauch. Kuhn 2D12 GMD600. Fan. 4201. And. JA300. Press. BR Krone BR125. Aplatis. 2014. Char. fourrag. matériel divers.
✆ **06 47 65 86 83**
06 73 13 01 24

42 - Vds plateforme en bois 4 roues freinées 4m x 1.80m + Bull Fiat 411 avec lame, prise de force, relevage 3 points + ancien motoculteur Energic 416 moteur S9 roues fer
✆ **06 84 16 45 60**

58 - VENDS Retro Pelle faucheux 325, TBE, - semoir à maïs 4 rangs et un broyeur horizontal Nicolas 320 (réf. 210D)
✆ **06 75 86 52 20**

69 - Vds pirouette Kverneland 4 toupies 4,6 M. de 2005n repliage hydraulique. Prix 3200 euros.
✆ **06 67 76 72 89**

69 - Vds presse balle ronde New Holland835 + brat andaineur Kuhn 301 et tendème et foin balle ronde.
✆ **04 78 05 35 17**

71 - Achète presses M.D., semoirs à maïs Nodet pneumatiques.
✆ **06 61 30 27 94**

71 - Vds cse cessation tracteur MF 6290, 4.500 H, clim. rel. avant, andaineur Kuhn 4521, année 01, faneuse Kuhn 7601, année 06, benne Brimont 14 T, broyeur de haie Mc Connel 480, année 01, l'ensemble en TBE.
✆ **03 85 84 39 71**
ou 06 26 28 92 10

84 - Cse retraite, Vds tracteur Renault Dionis 130 état neuf 230 H, pulseur TTZ, élévateur, manitou buggy 1800 K à gaz et boss élect. 1500 K + tout matériel vinicole.
✆ **06 88 56 09 51**

89 - ACHAT tracteurs 4 RM (même en panne), - MB avec cabine, - presses à rouleaux, - tractopelles (réf. 2006)
✆ **06 35 29 44 20**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds berlingot de avril 2013 65000 kms avec caisson frigorifique. Prix à débattre TBE.
✆ **04 75 21 74 83**

58 - VENDS Partner HDI 90, 78 000 kms, 2006, transformations FAM, CT OK, TBE, 4 000 euros TTC. (réf. 2201)
✆ **03 86 78 60 01**

69 - Vds Kangoo DCI 70 10/2009 85000 km porte coulissante latérale intérieur bois.
✆ **07 87 10 77 54**

71 - Cse retraite vends bétaillère Renault Master, 174.000 km, très bon état, région La Clayette.
✆ **03 85 28 25 12**

74 - Renault Master bétaillère, an 2009, 150 000 km, TBE, carrosserie Capelli. Tardy.
✆ **06 07 94 47 88**

Tourisme

71 - Vds XM 2,5 L turbo D, fact. récente, 1.100 euros, pneu neuf, atte. caravane, clim., contrôle OK, hyper état.
✆ **03 85 76 84 94**

Achat-Vente

Récolte

38 - Vds foin en bottes - récoltes 2015, très bonne qualité centre Isère.
✆ **06 08 32 95 59**

58 - VENDS 25 ha d'herbe sur pied BIO en tout partie. Prix : 150 euros par hectare à récolter avant le 20 juillet. Commune d'Arquian 58310 (réf. 22VB1)
✆ **06 71 72 19 70 après 18 h**

69 - Vends 6 tonnes blé en cellule 140 euros/T.
✆ **04 78 48 58 86**
ou 06 22 80 10 35

Fourrage

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Propriété

07 - Vds exploitation avicole + lapins comprenant 5 bât élevage hangar maison 148m2 habitable + piscine sur 4,5ha. Prix : 600000 euros
✆ **06 73 03 58 28**

Terrain

07 - Vends Jeunes Vergers Cerisiers en production, irrigués, surface 2ha. Empurany.
✆ **06 74 03 12 12**

38 - Agriculteur rech. à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

Divers

21 - VENDS piquets acacias aiguisés 1.80 m. (réf. 2102)
✆ **06 64 24 53 23**

38 - Nord Isère donne 600 m2 tôle fibro démontée sur palette.
✆ **06 83 87 26 71**

VISIONAUTE
www.agri-video-system.com


Romain Chabert 06 80 41 11 04
*Offre non cumulable avec les promotions et remises spéciales. Voir conditions sur notre site.

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**



38 - Vds élévateur 8 m transformé pour bois moteur tri pm ase tracteur vierzon case 404 cuve à fuel 1000 l. métallique.
✆ **06 71 57 53 29**

42 - Vds fendeuse bois Suire + piquets acacia rond et fendu 1.80
✆ **06 82 45 66 45**

42 - Vds foin 2014 Br 95 €/T + tank à lait Japy L.A 1410 l maïs ensil. irrigué en silo - pneus 480 70 24 70 % 120 € - orge récolte 2015 poss. liv. - herbe sur pied 2015 3.3 ha - salle de T 6 p en L
✆ **04 77 54 85 69**

68 - 22 - Loue appartement 10 mn de Dinan et plage 4-5 pars. 280 € 300 €/sem.
✆ **02 96 27 92 71**

69 - Vends bennes Jeantil 6M112 12 t Boggie porte hydro freins et béquille hydro exellent état semi arrondie.
✆ **07 87 10 77 54**

Location

Agricole

42 - A louer exploit. fruitière divers cse retraite, en plein rapport - 3 marchés /semaine bétail. - camion remorq. magasin 12 m dispo - rég. Lyonn.-personne motivée - écrire
✆ **Paysans de la Loire ann.**
n° 747 - BP 30031 - 42272
St Priest e Jarez cedex

Animaux

Divers

74 - Vends 40 agnelles de douze mois plus un troupeau de chevaux.
✆ **06 98 85 77 48**

Bovin

18 - Vds taureaux 15 à 16 mois, HBC, livraison ass., bonnes origines. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - Elevage charolais HBC VEND reproducteurs 17 mois, vêlage facile, TGS, prime CG 21. Lechenault Frères (réf. 1909)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - VENDS taureau 6 ans Pinto x Grouchy, - 3 taureaux 18 mois, Viviers - Tombapic, Flul FC, - 2 taureaux 2 ans, Sisteron, Lorsigni, le tout HBC, PCR BVD, IBR A, prime CG 21. Parisot Bruno et Vincent - La Motte Ternant (réf. 200B)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - Elevage charolais (HBC) Baudot à Pont et Massène VEND 4 taureaux de 2 ans et taureaux 15 mois. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances (réf. 200C)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

25 - vend 3 génisses saillies + vaches de lait montbéliarde. Renseignement par téléphone.
✆ **06 02 50 57 05**

VENTE SIMMENTAL
150 Génisses
03 80 28 95 49 ou
www.simmentalfrance.fr

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Noire Rouge et Montbéliard-TBO -
✆ **06.89.30.04.69**

42 - Vds génisse Limousine 1 an
✆ **06 70 97 69 13**
entre 10h et 12 h

58 - Elevage reproducteur LIMOUSIN vend veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé (réf. 030D)
✆ **06 10 09 65 69**
ou 03 45 82 90 10

- Faucheuse condi POTTINGER NOVACAT 3007 T 2011
- Faucheuse condi KRONE AMT 283
- Faucheuse condi JOHN DEERE 1365 2004
- Faucheuse KUHN GMD 800 GII 2001
- Faucheuse FELLA SM 350 2007
- Faneuse KUHN 6301 NH 1999/2001
- Faneuse KUHN 5801 NH 2000
- Faneuse CLAAS VOLTO 1050 T
- Faneuse KRONE 8,80,8 2005
- Faneuse KRONE 6,05/6 2005
- Andaineur FELLA TS 456
- Presse DEUTZ MP 125 2004
- Presse JOHN DEERE 592 HIFLOW 2004
- Presse KRONE VARIO 1500 XCUT 2003
- Enrubanneuse portée GALILIANI G 400P 2000

SAS JEAN RAVE & FILS
LE BOURG - 71120 CHAMPLECY
TEL : 03.85.24.23.73
FAX : 03.85.24.23.55
jeanraveetfils@wanadoo.fr

58 - VENDS 1 taureau 2 ans et 12 veaux 15 mois, HBC, prêt à saillir. EARL Touillon-Moiron (réf. 130B)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - VENDS taureaux 2 ans + gros veaux de l'année, charolais inscrits HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 18VB2)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 16 mois, HBC, IBR A. Gresle - Inty - Challement (réf. 2004)
✆ **03 86 29 62 74**
07 87 95 74 94

58 - VENDS taureaux charolais 5 - 4 - 3 ans HBC, (fin de saillie) et veaux reproducteurs. GAEC Marion M. et M. - Luzy (réf. 2005)
✆ **06 07 51 04 99**
06 24 42 29 42

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans LIMOUSINS 17 mois, BO. Pannetier Denis (réf. 2105)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS 1 taureau 5 ans cause consanguinité et 1 de 3 ans, IBR A. Boulin Gilbert (réf. 2101)
✆ **03 86 84 21 44**

58 - VENDS vaches suitées cause surnombre, TGS, TT conf. HBC. GAEC Guillien - 58800 Epiry (réf. 2109)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 51 97 32

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Elevage charolais VDS pour repro 4 taureaux 2 ans HBC DUFRAIGNE Daniel la Tagnière 71190 (1806)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vends taureaux charolais HBC, au pré, 12 à 16 mois, TGS, IBR A. Chatillon J.-M., 71 Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends taureaux charolais 2 ans et 3 ans, non inscrits, TGS, IBR A.
✆ **06 75 75 59 80**

71 - Vds, cause surnombre, 25 vaches ch., présumées pleines, suitées de veaux de 1 à 6 mois.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Vds 2 vaches ch. pleines deuxième veau, terme juin, ind. IBR, cause cessation lait.
✆ **06 80 08 84 88**

73 - Vends taureau charolais HBC 5 ans.
✆ **06 83 23 23 02**

Caprin

26 - vds chèvre 1 an + chevreau 250 euros + 1 bouc 1 an 120 euros + chevrettes 6 mois 140 euros l une
✆ **04 75 90 70 40**

Ovin

07 - Vds ou échange bélier Préalpes sélectio type ARR né le 30 01 11 prix : 180 HT
✆ **06 23 05 39 59**

71 - Achète agneaux, béliers, brebis et chèvres de réforme.
✆ **03 85 53 84 79**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65.**

Chien

69 - Vds 3 chiots bergers allemands de 2 mois, bon berger, bon gardien. Mère 250269700245920.
✆ **04 74 26 30 71**

71 - Vds chiots Briard fauves non Lof, 3 mois, mère n° 2FRW268 (portée de 6), père Lof, bon gardien travail sur troupeau.
✆ **06 59 35 75 80**

74 - Chiots Border LOF portée de 6 1M 1 F mère Iris lignée Opium très puissante n°258 268 500 594 185 père Giouk.
✆ **04 50 24 07 42**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste Lapins de Garenne repris en parc, adaptation garantie, livraison, documentation.
✆ **06 82 28 12 19**

Offre Emploi

21 - Domaine PERNOT BELICARD cherche ouvrier vigneron, sérieux, en CDI, conduite enjambeur occasionnelle, 35 h/semaine à partir du 01/09/2015 (réf. 15VB1)
✆ **06 76 48 35 58**

38 - Secteur 69/38 recherche chauffeur épareuse pour 4/6 mois.
✆ **04 78 31 26 00**

42 - Rech responsable d'exploitation vaches allaitantes. Envoyez CV et lettre à Paysans de la Loire annonce 749 BP 30031 42272 St Priest en Jarez cedex
✆

89 - RECHERCHE salarié agricole ayant expérience pour seconder exploitant, région Sud Yonne (réf. 2106)
✆ **06 81 24 73 12**

89 - CHERCHE ouvrier viticole H/F, avec expérience tous travaux de la vigne et conduite enjambeurs, permis B + certiphyto obligatoires. CV + lettre motivation (réf. 210B)
✆ **chateau@chablisdefaix.com**

DANS LE CADRE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT, NOUS RECRUTONS
> un chef d'atelier (H/F)
> un technicien (H/F) tracteurs et MB
> un technicien (H/F) matériels d'équipement
POSTES À POURVOIR DE SUITE
Envoyer CV+LM à
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Mr Bonfillou
Route de Joigny - 89130 Toucy
06 07 54 76 70
CASE IH

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr



ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services











La SCA COCEBI, coopérative de collecte de graines issues de l'AB en Bourgogne RECRUTE

Conducteur de ligne de production industrie des céréales

Principales missions
Réglage des machines dans les différents diagrammes de fabrication
Surveillance circuit & contrôle en cours fabrication (échantillon)
Nettoyage et entretien des installations et abords
Manutention des approvisionnements ou des écarts
Maintenance de premier niveau

Profil
Formation Bac pro ou BTSA conducteur de ligne de production ou expérience significative
Aptitude à travailler en autonomie
Capacité à suivre des consignes écrites et à rédiger la situation de fin de poste et les informations de production pour le collègue suivant.

Conditions
Travail en horaire décalé 3X8 du lundi 5h au samedi 5h par roulement, moins de 300 h de nuit par an. Quelques dimanches ou jour férié en période de forte activité (moisson)
CDI avec période d'essai, rémunération fixe selon profil plus primes sur objectifs.
Envoyer dossier de candidature (CV, lettre, prétentions) par mail à directeurcocebi@orange.fr

ETA 89
CHERCHE CHAUFFEUR AGRICOLE
du 8 juin au 30 octobre 2015
Logement possible
Sérieux et autonome
Tel. 06 09 46 22 52
(le soir exclusivement)

21 - RECHERCHE emploi ouvrier agricole, expérience grandes cultures-élevage, disponible à partir du 13/10/2015 (réf. 21VB1)
✆ **06 89 40 53 41**

Demande

38 - JF 19ans motivée cherche maître apprentissage en élevages pour BTSA Production animale
✆ **07 86 63 58 09**

Emploi

PETITES ANNONCES
pa@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 40



Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

PETITES ANNONCES
3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

SAS 2094

**SAS au capital de 100 016 euros
Siège social : 10, Place Centrale
21800 Quetigny
R.C.S. Dijon 381 974 831**

Aux termes d'une délibération en date du 19 mai 2015, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Alain BARRERE en tant que Président et a décidé de nommer Monsieur Bruno BARBARISI, demeurant à Bethonvilliers (90150) - 8 rue de la Madeleine, en qualité de nouveau Président.

Le Président

AL212214177

SCI QUETIMO

**Société Civile Immobilière
au capital de 106 600 euros
Siège social : 10, Place Centrale
Quetigny 21800
R.C.S. Dijon 382 590 149**

Aux termes d'une décision en date du 19 mai 2015, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Alain BARRERE en tant que Gérant et a décidé de nommer Monsieur Bruno BARBARISI, demeurant 8, rue de la Madeleine à 90150 Bethonvilliers, en qualité de nouveau Gérant.

Le Gérant

AL212214178

SAS QUETIDIS

**Société par actions simplifiée
au capital de 94 009 euros
Siège social : 10, Place Centrale
Quétigny 21800
R.C.S. Dijon 381 974 831**

Aux termes d'une délibération en date du 19 mai 2015, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Alain BARRERE en tant que Président et a décidé de nommer Monsieur Bruno BARBARISI, demeurant à BETHONVILLIERS (90150) - 8 rue de la Madeleine, en qualité de nouveau Président. L'assemblée a également nommé Monsieur Rodolphe SAUVION, demeurant à LUTTERBACH (68460) - 74 rue du Moulin en tant que Directeur Général.

Le Président

AL212214179

TRANSFERT DE SIÈGE

HELIAC

**SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 C rue Paul Verlaine
21000 Dijon
807 981 113 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 16/02/2015, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 10 C rue Paul Verlaine, 21000 Dijonau 37 A Avenue Françoise Giroud, Parc Valmy, 21000 Dijon à compter du 16/02/2015, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

AL212213924

SOCOMETAL INDUSTRIE

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Grenoble (38100)
46 rue Jean Vaujany - Technisud
811 070 630 RCS Grenoble (siège de départ)
811 070 630 RCS Dijon (siège de destination)**

Personne habilitée à engager la société : PELISSIER Laurent Joseph Pierre, domicilié à Grenoble (38000), 4 place Vaucanson

Aux termes d'un procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société SOCOMETAL INDUSTRIE du 13 mai 2015, il a été notamment décidé de ce qui suit :

• Transfert du siège social

• Nomination d'un Co-gérant

Ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Siège social

• **Ancienne mention :** Grenoble (Isère), 46, rue Jean Vaujany - TECHNISUD

• **Nouvelle mention :** SEMUR-EN-AUXOIS (21140), 4, rue Augustin Mouchot – ZI

Gérant(s)

• **Ancienne mention : Gérant:** PELISSIER Laurent Joseph Pierre, né le 19/05/1965 à Paris, de nationalité française, domicilié à Grenoble (38000), 4 place Vaucanson

• **Nouvelle mention : Gérants :**

PELISSIER Laurent Joseph Pierre, né le 19/05/1965 à Paris, de nationalité française, domicilié à Grenoble (38000), 4 place Vaucanson Fevre Frédéric, né le 31/12/1971 à Grenoble, de nationalité française, domicilié à Saint-Paul-de-Varces (38760), A Ratier

Mention sera faite au RCS de Dijon. Pour avis.

AL212214180

SOCIETE SCI EMTHIS

**Société civile immobilière
Capital : 15.000,00 Euros
Siège à : Dijon (21000)
12 F Rue Louise Michel
RCS : Dijon - SIREN : 789 790 078**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée SCI EMTHIS en date du 20/05/2015,

Il a été décidé de transférer le siège social de la société initialement fixé à Dijon, 12 F Rue Louise Michel à Bressey sur Tille (21560), 44 Rue de la Contrée du Breuil à compter du 01/03/2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : siège social à Dijon, 12 F Rue Louise Michel

Nouvelle mention : siège social à Bressey sur Tille (21560), 44 Rue de la Contrée du Breuil.

Pour avis, la gérance

AL212214185

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

SNC PHARMACIE BAVEUX PICARDAT

**Société en Nom Collectif
au capital de 152 449,02 euros
Siège Social :
89 avenue Victor Hugo21000 Dijon
418 559 852 RCS Dijon
SIRET 418 559 852 00011**

Avis

Capital Social

Ancienne mention : 788 161,42 euros

Nouvelle mention : 152 449,02 euros

Pour avis

La Gérance

AL212214181

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Saint Victor-sur-Ouche

Portant sur la révision à modalités simplifiées dite «révision allégée» du plan local d'urbanisme

Par arrêté n°02 du 22 mai 2015 le Maire de Saint Victor-sur-Ouche (21) a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision à modalités simplifiées dite «révision allégée» du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Daniel DEMONFAUCON, Inspecteur d'Académie en retraite, Inspecteur Régional Honoraire a été désigné par le Tribunal Administratif de Dijon comme commissaire enquêteur et M. Philippe COLOT, Officier de gendarmerie en retraite, comme suppléant.

Cette enquête est régie par les articles L123-2 et R 123-2 et suivants du Code de l'environnement et le projet est soumis à évaluation environnementale.

L'avis de l'Autorité Environnementale ainsi que les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans le dossier soumis à l'enquête et notamment dans la notice de présentation du PLU.

Le dossier est consultable sur le site de la communauté de communes à l'adresse suivante :

https://www.ouche-montagne.fr, rubrique 33 collectivités, 1 territoire – Saint Victor sur Ouche – actualités, projets.

L'enquête se déroulera la mairie pendant 31 jours consécutifs, du 18 juin 2015 au 18 juillet 2015 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Jeudi 25 juin de 9h00 à 12h00,
- Jeudi 2 juillet de 9h00 à 12h00,
- Mercredi 8 juillet de 16h00 à 19h00,
- Le samedi 18 juillet de 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision allégée pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur en Maire de Saint Victor-sur-Ouche.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et à la Préfecture (ou à la DDT), aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Au terme de l'enquête et suite à la remise du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal de Saint Victor-sur-Ouche pourra décider d'approuver la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations, notamment celles relatives à l'environnement, peuvent être demandées, est M. Le Maire, Christian ROLLIN, joignable en Mairie aux jours et heures habituels d'ouvertures.

Le Maire,

AL212214189

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Couchey : Terre à vigne AOC Marsannay.

30 a 70 ca - Champs perdrix: ZD-4-39(J)-39(K)

Nuits-Saint-Georges : Vigne AOC Nuits St Georges - Objectif : Maintien de l'occupant.

6 a 78 ca - Le coteau des bois: F-226

Premeaux-Prissey : Vigne AOC Bourgogne Cépages Gamay et Pinot Noir.

88 a 83 ca - Aux rouanchottes: 509AH-40[F1]-40[F2]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 15/06/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand - 21850 Saint -Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212214191

MODIFICATION DE STATUTS

SARL OPTIM IMMOBILIER CO-ACTIF

**Société à responsabilité limitée
au capital de 19.500 €
Siège social : 26, rue du Château
21000 Dijon
399 469 758 RCS Dijon**

L'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2015 a décidé, avec effet immédiat :

- de transformer la Société en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau, le siège social de la société, son objet social, sa durée et son capital demeurent inchangés,

La transformation met fin au mandat de la Gérance,

- de modifier la dénomination sociale pour adopter « SAS OPTIM Immobilier ».

- d'adopter les statuts de la société sous sa nouvelle forme.

- de nommer aux fonctions de Président Monsieur Serge Troubat domicilié 11 ruelle au Beau 21121 Ahuy.

- de nommer en qualité de commissaire aux comptes :

o Titulaire : le Cabinet VEAMA, domicilié 75 cours Emile Zola 69100 Villeurbanne

o Suppléant : Monsieur Franck de BONI, domicilié 75 cours Emile Zola 69100 Villeurbanne

Transmission des Actions : en cas de pluralité d'associés, la transmission d'actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable donné par la collectivité des associés.

Admission aux Assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire de son choix.

Exercice du Droit de Vote : Le droit de vote attribué aux associés est proportionnel à la quantité d'actions qu'ils détiennent.

Pour avis.

AL212214182

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend un appartement à Chenôve (21300)
54 boulevard Branly**

- au 2ème étage, **T1 (lot EDD 119) de 35 m² + cave – Classe Energie : D** - Quote-part de charges de copropriété (2014) : 928 € annuels (soit 74 € mensuels) CHAUFFAGE COMPRIS - **Prix : 33.250 €** (Hors frais de notaire et bancaires) - **Réf : ei0103-0980** - Lot soumis à la copropriété. Nb de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 101 lots.

«Le syndicat des copropriétaires fait l'objet d'une procédure concernant le recouvrement d'impayés de charges de copropriété»

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 08 11 74 12 12

jnoel@groupesni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de l'entité pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL212214165

DISSOLUTION LIQUIDATION

A.L.E DISTRIBUTION

**SARL en liquidation au capital de 7.500 €
Siège social : 1 rue Aspirant Buffet,
21000 Dijon
531793511 RCS Dijon**

Avis de dissolution

Par décisions de l'associé unique du 27/10/2014, la Société est dissoute par anticipation à compter du même jour, et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-2 à L. 237-13 du CC. M. David Velut, demeurant à Chevigny-Saint-Sauveur (21 800) - 21, avenue d'Amboise, a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et continuer les affaires en cours, engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à Chevigny-Saint-Sauveur (21 800) - 21, avenue d'Amboise. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TGI de Dijon.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212214176

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
20 rue du Maréchal de
Lattre de Tassigny - 41000 Blois**

CARRON

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 60 Avenue de la Brenne
21540 - Sombernon
RCS Dijon 431 344 787**

Le 30 Avril 2015 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel et a nommé liquidateur Monsieur Dominique CARRON demeurant Avenue Aurélien Houchard - 13100 Le Tholonnet avec les pouvoirs les plus étendus dans les conditions prévues par les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 60 Avenue de la Brenne - 21540 - Sombernon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur, Dominique CARRON.

AL212214188

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 avril 2015, il a été constitué une société :

Dénomination : Az Transport

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 29 rue des Clématites à Chenôve (21300)

Objet : le transport public routier de marchandises national et international avec véhicule de moins de 3.5 tonnes (messagerie, colis).

La location de véhicules de moins de 3.5 tonnes avec conducteur pour le transport de marchandises national et international.

Ainsi que toutes opérations industrielles ou commerciales contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 ans

Capital : 2 000 euros

Président : Monsieur Mountaji Azzedine demeurant 29 rue des Clématites à Chenôve (21300), né le 01/05/1980 à El Jadida (Maroc), de nationalité française.

Immatriculation : au RCS de Dijon.

Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

AL212214083

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON le 15 mai 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : L'OR à DIJON

Siège social : 12, rue Rameau – 21000 Dijon

Objet : Achat et vente de métaux précieux, monnaies et médailles et tous activités similaires ou connexes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 30 000 euros

Président : Clément Pezet

En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis, le Président.

AL212214159

**SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER» Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me MISSEREY, notaire à Dijon, le 27/04/2015, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI QUENTIN

Siège : Dijon (21000), 69 A Rue du Faubourg Raines.

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voir d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération et leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leurs enfants.

Capital social : Mille euros (1.000,00 €)

Apports en numéraire : 1.000,00 €

Gérant : M. Sylvain Galimard dt à Chevigny Saint Sauveur (21800), 12 allée du Trianon ; Mme Catherine, Marie Breton, épouse Galimard, dt à Chevigny Saint Sauveur (21800), 12 allée du Trianon et M. Adrien, Paul Galimard, dt à Dijon(21000), 34 D Boulevard de la Marne.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

Le notaire

AL212214186

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SAS

Dénomination : EDR Energie

Siège : Etang du Roi - 21290 Voulaines les Templiers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

Capital : 5 000 €

Objet : Exploitation de centrales hydro – électriques et notamment d'une centrale située à l'Etang du Roi.

Président : M.Marc Neyrand dmt à Voulaines les Templiers (21290) Etang du Roi.

Chaque action donne droit au vote et à la représentation aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.

Cession ou transmission d'actions soumises à l'application du pacte d'associés signé entre les associés. Toute cession à un tiers étranger doit être agréée par la collectivité des associés.

AL212214187

NIÈVRE

TRANSFERT DE SIÈGE

SCEA SOCIETE AGRICOLE DE LA BAULME

**Société civile au capital de 103 725,00 euros
Siège social : Château de la Baulme
71140 Cronat
313 538 027 RCS Mâcon**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 avril 2015, il a été décidé :

- le transfert du siège social au 6, Route de Tingeat – 58300 Saint Hilaire Fontaine.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence:

Ancienne mention : le siège social est fixé au Château de la Baulme-71140 Cronat

Nouvelle mention : le siège social est fixé au 6, Route de Tingeat – 58300 Saint Hilaire Fontaine

Pour avis

AL582214654

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Me Marie CHERAMY, notaire à Nevers, 25 Avenue Pierre Bérégovoy.

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 19 mai 2015, Monsieur Filipe Miguel DA ROCHA BARBOSA de SILVEIRA MIRANDA et Madame Stéphanie VERGNAUD son épouse, demeurant ensemble à Challuy (58000) 3 Lotissement de La Riole mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Challuy(58000) le 24 juillet 2010.

Ont décidé pour l'avenir, le maintien du régime de la communauté de biens réduite aux acquêts avec mise en communauté d'un bien propre de Monsieur Filipe DA ROCHA BARBOSA de SILVEIRA MIRANDA et de Madame Stéphanie VERGNAUD .

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL582214656

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent Rogeon, Notaire en l'Étude de Maître Vivier, Notaire à Moulins (Allier), 74 rue des Tanneries, le 19 mai 2015.

Informations concernant les époux

Monsieur Jean-Noël, Pierre Dubois, retraité, et Madame Liliane, Yolande, Monique Villette, retraitée, son épouse, demeurant à Dornes (58380), 71, route de Moulins.

Nés, à savoir : Monsieur à Paris (18è) le 30 octobre 1947; Madame à Aurouer (Allier), le 8 mars 1947.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de Dornes (58390), le 11 mai 1968; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Information concernant la modification du régime matrimonial

Les époux Dubois Villette ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux. Les héritiers du conjoint prédécédé ne pourront effectuer la reprise des apports et capitaux tombés dans la communauté du chef de leur auteur;

Cette stipulation s'appliquera, qu'il existe ou non des enfants du mariage. Le survivant sera seul tenu d'acquitter toutes les dettes de la communauté.

Informations concernant l'opposition

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Laurent Rogeon, notaire à Moulins (03000), 74 rue des Tanneries - B.P. 531.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis et mention.

Le Notaire.

AL582214658

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maitre Guillaume Dinet notaire à Clamecy le 18 avril 2015, Monsieur Paul Jean Spinat, retraité et Madame Colette Marie Louise Froidure, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Dornecy (Nièvre), 1 route de la Commune, mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de Franconville La Garenne (Val d'Oise) le 23 septembre 1960.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la Communauté Universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Guillame Dinet notaire à Clamecy.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande Instance.

AL582214672

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.neta

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de Saint-Verain (AA 15/041)

Biens loués sur la totalité:

8 ha 12 a 55 ca

- La vanne: C-769-771-850[772] VB-16-17[759] - Les chailloux: ZH-36

Et, par extension, Cmne de Alligny-Cosne

2 ha 08 a 80 ca

- Les chailloux: ZO-160[1]-161[1]

Cmne de Saint-Verain(AA 15/039)

Biens loués sur la totalité:

6 ha 24 a 80 ca

- La vanne: C-767-768-772 VB-15

Et, par extension, Cmne de Alligny-Cosne

1 ha 04 a 00 ca

- Les chailloux: ZO-2

Cmne de Saint-Verain (AA 15/038)

Biens loués sur la totalité:

1 ha 44 a 70 ca

- La vanne: VB-14

Cmne de Chasnay (AA 15/043):

96 a 60 ca

- Montaillant: ZE-15-16(*)-44

Cmne de Chateau-Chinon (VILLE) (AA 15/042)

BOIS:

53 a 09 ca

- Du guet: AC-166

Cmne de Moulins-Engilbert (AA 15/030)

Avec bâtiments habitation et exploitation:

66 ha 03 a 53 ca

- Champ des charmes: D-558(*) - Champ des voivres: D-556 - Domaine de la praye: D-561(*)-562-563-564-565-886[559](*) - Grand champ: D-842 - La mouille: D-575(*)-576 - Pature du moulin de marry: D-577 - Pre de la pouline: D-837 - Pre jean: D-566

Et, par extension Cmne de Preporche:

3 ha 26 a 80 ca

- Les prequeux: YD-56

Cmne de Sainte-Marie (AA 13/062)

Avec bâtiments habitation et exploitation:

69 ha 32 a 20 ca

- Champ du favelet: ZE-2-3-10-17[1](*)-18(B)-18(C)-18[1](A*) - Champ rozotte: ZH-33(*) - Chateau de saint martin: ZE-4(*)-11 - Le parc: ZE-15-16 - Saint martin: ZH-29

Et, par extension Cmne de Saint-Franchy:

1 ha 57 a 60 ca

- Champ de bouhy: C-391 - Le champ de bouhy: C-403-695[402]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 15/06/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers, Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL582214670

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Dépôt de l'état de collocation de :

CAILLE BERQUIER Catherine

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :

CAILLE BERQUIER Catherine

Sis à : Immeuble Place du Champ de Foire - 58400 La Charité sur Loire

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

AL582214660

Dépôt de l'état de collocation de :

CORNEBIZE Jérôme

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :

CORNEBIZE Jérôme

Sis à : 58270 Saint Benin d'Azy

Terrain nu cadastré AY n° 546

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

AL582214661

Dépôt de l'état de collocation de :

SARL BETABOIS

Mme LAURENT Frédérique

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :

SARL BETABOIS

Mme LAURENT Frédérique

Sis à : 58400 La Charité sur Loire - 4 Rue du Champ Barrat - Maison d'habitation

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

AL582214662

➜ MODIFICATION DE STATUTS

S.E.

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 8 000.00 €
En cours de transformation
en société en nom collectif
Siège social : 24 rue de Paris
58240 Saint-Pierre-le-Moutier
793 710 443 RCS Nevers

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2015, il résulte que:

La collectivité des associés de la société S.E. a décidé de la transformation de la Société en Société en nom collectif à compter du 30 avril 2015 sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société,

Forme

Ancienne mention : Société par actions simplifiée

Nouvelle mention : Société en nom collectif.

a étendu son objet social,

Objet social Nouvelles mentions : l'exploitation d'un fonds de commerce de librairie, carterie, fournitures de bureau, consommables, loterie et jeux divers, articles de pêche, de chasse, crèmes solaires, cadeaux, souvenirs, textiles, impression de cartes de visites, photocopies et fax, vente de la presse, situé au 24 rue de Paris 58240 Saint Pierre le Moutier, auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

A transféré son siège social

Siège social

Le siège social est transféré au 24 rue de Paris 58240 Saint Pierre le Moutier

Administration Anciennes mentions :

Président : Mr Emmanuel de Montaudoüin demeurant 8, place Max Dormoy à Moulins (03)

Directeur Général : Mme Sandrine Shoonbaert demeurant Le Champ Périot 58240 Livry

Nouvelles mentions :

Gérant : Mr Emmanuel de Montaudoüin demeurant 8, place Max Dormoy à Moulins(03)

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis,

le représentant légal.

AL582214542

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

LE JARDINIER DE SAINT FERROUX

SARL au capital de 500 euros
105 Route de Corvol 58210 Varzy
RCS Nevers 519 888 127

Délibération du 01/04/2015 : La collectivité des associés a décidé de modifier l'objet social de la Société qui sera : l'étude, la création et l'aménagement de parcs paysagers et jardins, espaces verts, vergers ; la plantation d'arbres et arbustes ; l'entretien, la taille, l'élagage, l'abattage; la jardinerie, la vente d'arbres, arbustes et plantes diverses ; la fourniture et la pose de tous types de clôtures et palissades, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : la Gérance

AL582214653

MM MAROQUINERIE

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : Boulevard Jacques Duclos
Centre Commercial Intermarché
58640 Varennes Vauzelles
539 805 929 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associé unique du 21 mai 2015 et ce à compter du 21/05/2015 :

- L'objet social de la société a été modifié, et devient : Restauration, brasserie, salon de thé

- La dénomination sociale a été modifiée et devient : LE 29.

- Le siège social a été transféré de Boulevard Jacques Duclos Centre Commercial Intermarché, Varennes Vauzelles (Nièvre), à Nevers (Nièvre) 29 Rue du 14 Juillet.

En conséquence, les articles 2, 3 et 4 des statuts ont été modifiés.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL582214663

➜ VENTE

VENTE DE PARCELLES A VOCATION FORESTIERE

En application des articles L 331-19 et suivants du code forestier, avis est donné de la vente des biens suivants :

Deux parcelles à vocation forestière sises à Villapourçon (58), cadastrées savoir :

- Section D n°505, lieu-dit « Les Futiaux », contenance 0 ha 49 a 17 ca,

- Section D n° 983, lieu-dit « La Vente », contenance 0 ha 17 a 42 ca,

Moyennant le prix global de cinq cents euros (665,00 EUR), payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.

Frais d'acte en sus évalués mille deux cents euros (1.200,00 eur).

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux ou à l'un des biens ci-dessus désignés, sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux (2) mois à compter de l'affichage en mairie de Villapourçon, pour faire connaitre à Maître Jean-Baptiste DUPY, Notaire à Autun (71400), 16 rue de l'Arquebuse, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux (2) mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence.

Rappel de l'article L 331-19 alinéa 3 : « Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien »

Pour avis,

Le notaire

AL582214652

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CHANGEMENT DE GERANCE

Suivant acte reçu par Me François DINET, notaire associé à Clamecy (58500), 24, rue Marié Davy, enregistré à Nevers le 27/04/2015, bord.2015/428, case n° 1 :

M. Cihan Sarier demeurant à Clamecy (Nièvre) 6 rue Emile Rebouleau, né à Avallon (Yonne) le 22 juillet 1986 a été nommé gérant de la SARL SARIER, au capital de Cinq Cents euros (500,00 euros), dont le siège est à Clamecy (58500), 7, place Emile Zola, identifiée sous le numéro SIREN 482 170 487 RCS Nevers, en remplacement Mme Husné Sarier, épouse Deniz, demeurant à Clamecy (Nièvre) 8, rue Jean Rouvet, née à Emirdag (Turquie) le 15 mai 1977, démissionnaire.

Pour avis.

AL582214655

SCM KINES HOTELLERIES

Société Civile de Moyens
au capital de 7 500 €
Siège social : 49, rue des Hôtelleries
58400 La Charité sur Loire
488 212 440 RCS Nevers

Par acte sous seing privé du 5 mai 2015, il a été pris acte de la démission de Mr Benoît Liébard dt à Saint Andelain (58), 9, Rue des Camélias, Chambeau de ses fonctions de co-gérant de la société à compter rétroactivement du 30 avril 2015 à minuit.

Pour avis

La Gérance

AL582214659

➜ NON DISSOLUTION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

ALLO SERVICE +

SARL au capital social de 10 000 Euros
Siège social : 67 Avenue du 14 juillet
58300 Decize 529 572 695
R.C.S. Nevers

Suivant décision en date du 30 septembre 2014, l'associé unique, conformément à l'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé la poursuite d'exploitation de la société.

Pour avis.

AL582214657

➜ AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

CONSTITUTION D'UNE SAS

Acte sous seings privés en date à Crux la Ville du 18.05.2015:

Dénomination : NUMERIC-FIBRE

Siège : Ligny, 58330 Crux la Ville

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 2 000 euros

Objet : En France et à l'étranger : Pose et installation de tous types de câblages aériens ou souterrains: fibre optique, réseaux électriques, téléphonie, vidéo, domotique, télésurveillance, communications électroniques, ainsi que toutes innovations technologiques; Fourniture de matériel, câbles et connectiques liés à cette activité; Entretien, dépannage, maintenance ainsi que tous travaux se rapportant directement ou indirectement à cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Emmanuel Rossignol, dt Ligny 58330 Crux la Ville

La Société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis : le Président

AL582214651

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/05/2015, il a été constitué une SC dénommée : AGAROM

Siège social : Rue Jacques Prevert,

58170 Luzy

Capital : 1.000€

Objet : Gestion immobilière

Gérance : M. Damien Hayma, Rue Jacques Prévert,

58170 Luzy

Durée : 99 ans à compter de

l'immatriculation au RCS de Nevers

AL582214650

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Etienne du 21 avril 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : V 10 EVENTS

Siège social : Circuit Nevers Magny-Cours - Route de Saint Parize, 58490 St Parize Le Châtel

Objet social : Restauration, mise en place et organisation d'évènements, activité de traiteur, vente de plats à emporter, le négoce de produits alimentaires, de vins et spiritueux

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros

Gérance : Monsieur Pierre Bonnet, demeurant Le Collet, 43000 Polignac et Monsieur Philippe Riouffreyt, demeurant Lotissement La Vialle, 43320 Sanssac l'Eglise, sont nommés premiers Gérants, pour une durée déterminée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, la Gérance

AL582214648

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 13 mai 2015, à Saint Sulpice, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI CAMPI.

Forme : société civile immobilière.

Siège social : Mantelet, 58270 Saint Sulpice

Objet : — L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : - Agrément pour cessions à des tiers..

Gérance : Chevalier Patrick, demeurant au Mantelet 58270 Saint Sulpice..

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis La Gérance.

AL582214664

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : SAS O GALO DA GESTEIRA

Forme sociale : SAS

Capital social : 10 000 €

Siège social : 11, rue du Maréchal Leclerc – 58200 Cosne Cours Sur Loire

Objet social : Restauration rapide - Fabrication et vente de plats à emporter - Restauration sous toutes ses formes - Activité de traiteur - Vente de produits alimentaires, de boissons alcoolisées ou non - Vente de bibelots, de textiles, d'objets de décoration, de bijoux

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Philippe Fauvel dt à Cosne Cours Sur Loire (58) – 4, Rue Claude Tillier

Immatriculation : RCS de Nevers

AL582214665

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 21 avril 2015, il a été constitué une SARL

Dénommée: ALBERTO ET FILS

Objet social : l'exploitation d'un fonds artisanal de maçonnerie, couverture, zinguerie, charpente, isolation, carrelage et tous travaux se rapportant au bâtiment et travaux publics.

Siège social : 18 rue Commandant René Surugue 58500 Pousseaux

Capital : 1000 euros

Gérance : M Alberto SOARES demeurant 18 rue Commandant René Surugue 58500 Pousseaux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL582214666

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI COUTURE-LACAILLE ;

Siège social : 20, Avenue Saint Jean – 58800 Corbigny;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 100 € ;

Co-Gérance : Mr Dominique LACAILLE et Mme Sylvie COUTURE dt ensemble à Alligny-Cosne (58) – La Forêt ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

AL582214667

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DOMISYL ;

Forme sociale : SARL ;

Siège social : 20, Avenue Saint Jean - 58800 Corbigny ;

Objet social : Activités de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolatier et glacier - Fabrication et vente de plats à emporter – Restauration rapide ;

Durée : 99 ans ;

Capital social : 10 000 € ;

Gérance : Mr Dominique LACAILLE dt à Alligny-Cosne (58) – La Forêt ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance

AL582214188

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BATIBOIS FRANCE

Forme sociale : SAS

Capital social : 5 000 €

Siège social : 4, Impasse de la Malle – 58400 Chaulgnes

Objet social : Conception, fabrication et pose de construction à ossature bois et de toutes constructions en bois : immeubles professionnels ou d'habitation, extensions de constructions existantes, garage, auvents, terrasses, abris de jardins, clôture, piscines en bois, etc

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mme Edith LIVRAIN dt à Chaulgnes (58) – 4, Impasse de la Malle

Immatriculation : RCS de Nevers.

AL582214668

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 04 mai 2015, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : «VE 20 DIFFUSION»

Forme : Société par Actions simplifié à Unique Associé

Capital social : 1.000,00 €

Siège social : Nevers (58000) 68 rue de Nièvre.

Objet social :I a vente d'articles de vêtements, chaussures et accessoires de mode, en magasin ou par correspondance,

Durée : 99 ANS

Immatriculation : RCS de Nevers

Apports en numéraire : 1.000 €

Présidence : Madame Valérie Marie-Rose Marthe ETIENNE demeurant à Nevers (58000) 5 Rue des Quatre Vents pour une durée illimitée

Exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer personnellement ou parreprésentation. Pas de droit de vote double.

Transmissions des actions : Cessions soumises à l'agrément de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL582214669

CHRISTIN FANFAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 Rue Jean Desveaux
58000 Nevers

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 19.05.2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CHRISTIN FANFAN

Nom commercial : PARIS PRESSING

Siège social : 25 Rue Jean Desveaux, 58000 Nevers

Objet social : Pressing Teinture Blanchisserie fine

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Florence Christin Gueudet, demeurant 25 Rue Jean Desveaux 58000 Nevers.

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis La Gérance

AL582214673

➜ SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,

Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Nevers, curateur des successions de . en date du 16/04/2015,

M. Gabriel ULRICH célibataire, décédé le 22/03/2012 à Clamecy, réf 15.7177

Mme Jeannine ROGUE veuve GADROY, décédée le 31/12/2013 à Cosne Cours sur Loire, réf 15.7176

. en date du 23/04/2015, M. Guy Raymond COUTANT célibataire, décédé le 06/05/2012 à Nevers, réf 15.7164

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

M. Maurice DUC célibataire, décédé le 13/12/2012 à Decize, réf 14.6669 a établi l'inventaire estimatif

Mme Antoinette FRAU célibataire, décédée le 11/12/2012 à Nevers, réf 14.6498

M. Laurent Jules NORMANTOWICZ célibataire, décédé le 29/05/2013 à Luzy, réf 14.6700

Mme Karine Colette CLEMENT divorcée PARIENTE, décédée le 10/01/2014 à Nevers, réf 14.6823

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

M. Daniel Robert LECLERC célibataire, décédé le 29/12/2007 à Raveau réf 14.6505

Mme Hélène MARTIN veuve ROLLOT, décédée le 10/09/2009 à Chateau Chinon, réf 14.6499

M. Chabane KOUIS célibataire, décédé le 10/01/2013 à Nevers, réf 14.6602

Mme Marguerite OUDIN veuve LEDROIT, décédée le 23/11/2012 à Cosne Cours sur Loire, réf 14.6604

Mme Ginette Denise PINCOT divorcée DELEBECQUE, décédée le 27/06/2013 à Nevers, réf 14.6708

M. Richard Marcel RAILLET célibataire, décédé le 03/01/2012 à Nevers, réf 14.6670

M Mustapha GUEMMOUNI célibataire, décédé le 27/04/2014 à Nevers réf 14.6821

Mme Marie-Thérèse CARON célibataire, décédée le 26/07/2013 à Dijon réf 14.6702

M. Sébastien LETOURNEAU célibataire, décédé le 14/04/2014 à St Andelain, réf 14.6871

M. Jean-Philippe MICHY célibataire, décédé le 10/01/2014 à La Charité-sur-Loire, réf 14.6863

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Macon le 22/06/2012

AL582214671

YONNE

➜ SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,

Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;

- a été nommée, par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre en date du 04/05/2015, curateur des successions de :

M. Daniel MOISSON marié, décédé le 25/08/2011 à Tonnerre, réf 15.7178

M. Christian GRILLON divorcé, décédé le 27/11/2013 à Tonnerre, réf 15.7179

Mme Laurette BOUCHERON célibataire, décédée le 25/05/2014 à Auxerre, réf 15.7180

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

Mme Bernadette Michelle HERGLE veuve BALSALOBRE, décédée le 20/04/2013, réf 13.5979

M. Daniel TRIBOUILLARD célibataire, décédé le 27/02/2013 à ST Valerien, réf 14.6377

M. Jean-François Albert COLIGNON célibataire, décédé le 28/11/2013 à St Sauveur EN Puisaye, réf 14.6459

a établi les inventaires estimatifs

M. Eugène TRAVERS célibataire, décédé le 08/03/2011 à CHAMPCEVRAIS, réf 13.5503

Mme Léone PETIT veuve BARBARAT, décédée le 09/01/2010 à Villeneuve la Guyard, réf 13.5664

M. Robert Maurice LEPINE célibataire, décédé le 27/12/2011 à Avallon, réf 13.5743

Mme Paulette Marie GUERIN veuve GRAVELLE, décédée le 28/04/2013 Acoulanges sur Yonne, réf 14.6151

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

M. Paul PILLON célibataire, décédé le 03/12/2008à FAVALLON, réf 11.4048

Mme Amélia CORTES GARCIA veuve CAMPILLO, décédée le 20/11/2012 à Courson Les Carrieres, réf 13.5512

M. Raymond Paul CASTEL marié, décédé le 05/12/2012 à Champcevrais, réf 13.5626

Mme Théodora Marie-Ange ZOGBA célibataire, décédée le 17/12/2012 à Auxerre, réf 13.5624

M. Alain Georges GALLIEGUE célibataire, décédé le 08/03/2012 à Moneteau, réf 13.5653

M. Bernard OSCHE marié, décédé le 16/07/2010 à Coulanges sur Yonne, réf 13.5867

M. Xavier FRAINCARD célibataire, décédé le 07/01/2009 à Auxerre, réf 14.6148

M. Robert LALANDRE célibataire, décédé le 08/01/2012 à Joigny, réf 14.6258

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Auxerre le 23/06/2015

M. Patrick Michel EDOUARD célibataire, décédé le 07/04/2010 à Sens, réf 13.5619

M. Joao MOURA célibataire, décédé le 12/12/2013 à Sens, réf 14.6421

Mme Huguette Danielle PERCIOT veuve THOLOIS, décédée le 21/01/2008 à Villeneuve sur Yonne, réf 13.5407

M. Bernard GRUET divorcé, décédé le 08/08/2013 à Sens, réf 14.6353

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de SENS le 23/06/2015

AL892214708

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DE LA CROIX SAINT NICOLAS

SCI au capital de 100 euros
Siège social: 17 B Rue de L Ecole
89110 Les Ormes
800 033 383 RCS Sens.

L'AGO du 04/05/2015 a décidé de transférer le siège social à 50 Rte de la Croix St Nicolas 89110 Les Ormes à compter du 04/05/2015.

Mention au RCS de Sens.

AL892214185

ALPHA RENOVATION HABITAT

SASU au capital de 5 000 Euros
Siège social :
5 Rue des compagnons
89290 Champs sur Yonne
R.C.S. Auxerre n° 802 528 752

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 Janvier 2015, l'associé unique a décidé :

1. de transférer le siège social à Prégilbert (89460), 6 Route de Bessy cidex 404 à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article n°4 des statuts.

L'article 4 a été modifié en conséquence.

RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL892214688

ROFREANNE

SCI à capital variable de 1000,00 Euros
38 Avenue Jean Jaurès,
93700 Drancy
453008716 R.C.S. Bobigny

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18/05/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 2 rue du Lavoir, 89140 Villeperrot à compter du 18/05/2015.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet : Acquisition de biens immobiliers

Durée **:** 99 ans

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny

AL892214691

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

CABINET RENARD GESTION

S.A.S au capital de 231 370€ porté à 248 370€
Siège social : 10, rue Paul Doumer
89100 Saint-Clément
R.C.S. Sens B 381 252 964

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 mai 2015,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 17 000 € par émission de

1 000 actions nouvelles en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 231 370 €

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 248 370 €

Pour avis

Le Président

AL892214170

3A CONSEIL

SARL au capital de 10 000.00 €
Siège social : 2 ter avenue du Château
89340 Champigny
532 300 001 RCS Sens

Suivant décisions de l'associé unique du 30/08/2014 :Le capital social de la société a été augmenté d'une somme de 30 000 € par incorporation de réserves pour le porter de 10 000 € à 40 000 €

Mention au RCS de Sens.

AL892214671

ALLO TAXI STEPHANIE ST FARGEAU COEUR DE PUISAYE

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 11 Rue des Lions,
89170 Saint-Fargeau
809 889 611 RCS d' Auxerre

L'AGE du 27/04/2015 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 1000 Euros, à 2000 Euros

Modification au RCS d' Auxerre

AL892214678

SARL COLIN MARC SOCIETE D'EXPLOITATION

SARL au capital de 8000 Euros
Siège social : 3 place du Général de Gaulle
89800 Chablis
394 959 159 RCS Auxerre

Le 15 mars 2015, l'AGE a décidé de porter le capital social à 100.000 euros, par création de parts nouvelles.

AL892214685

➜ CONVOCATION

SOCIETE COOPÉRATIVE AGRICOLE CAPDEA

Rue du Mont - 10220 Assencières
Tél. : 03 25 42 62 62
RCS TROYES 302 760 210
Agrément N° 11503

Avis de convocation

Les associés de la coopérative sont convoqués en assemblées de sections de la façon suivante :

• Adhérents de la section Est : le Mercredi 17 juin 2015 à 9 heures à la Salle des Fêtes de BOUY LUXEMBOURG (Aube)

• Adhérents de la section Ouest : le vendredi 19 juin 2015 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de Avant Les Marcilly (Aube)

Ordre du jour

1. Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015 et discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle plénière :

• Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 mars 2015,

• Rapport du commissaire aux comptes,

• Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes,

• Quitus aux administrateurs,

• Affectation du résultat,

• Renouvellement partiel du Conseil d'Administration,

• Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approbation de ces conventions,

• Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs,

• Constatation de la variation du capital social souscrit,

• Pouvoirs.

2. Election des délégués de section à l'assemblée générale ordinaire annuelle plénière.

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle plénière

• Les délégués de sections, élus par les assemblées de sections visées précédemment, seront ensuite convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle plénière :

le vendredi 19 juin 2015 à 12 heures, Salle des Fêtes de AVANT LES MARCILLY (Aube)

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Annay-La-Cote – bois taillis

42 a 20 ca - Corchenne: A-564

Cussy-Les-Forges - pré

97 a 64 ca - Le village: AB-516

Domecy-sur-le-Vault – bois taillis

19 a 40 ca - L archere: ZE-68

Mailly-la-Ville – bois taillis

91 a 79 ca - La metairie ouest: D-603-604 - Les petites varennes: ZO-3 - Les vaux boins: F-687

Saint-Pere – terre – parcelle occupée

1 ha 43 a 62 ca - Pre gallant: ZK-55

Saint-Pere – bois taillis

1 ha 52 a 57 ca - Caume de gros mont: C-104 - Champs moreau: D-751 - Champs sur saint sebastien: E-231 - La molaise: ZI-8 - Pre creux: E-573 - Pres d aimond: E-330-333-334

Tharoiseau – bois taillis

77 a 04 ca - Champ cervin: ZB-36 - La gobarde: ZA-128-130-131 - Sur la gobarde: ZA-135-137

Licheres-Pres-Aigremont - terre - recherche d'un apporteur de capitaux pour la réalisation d'un bail rural de 18 ans

59 ha 67 a 07 ca - Champ joffort: ZM-52 - La bruyere: ZI-15(J)-15(K) - La val des foins et lardil: ZN-29 - La vallee corneille: ZL-2-52-53 - Le champ des biches: ZR-8-9 - Le cota de la fontaine: ZL-68 - Le haut de la vallee des f: ZN-14(J)-14(K) - Le haut des sauts: ZM-92 - Les vallees: ZL-44 - Sur la haie des suisses: ZM-85 - Vers la croix de pierre: ZM-68(A)-68(B)

32 ha 48 a 70 ca - Champ joffort: ZM-54 - La bruyere: ZI-16(B)-16(AJ)-16(AK) - Le haut de la vallee des f: ZN-15(B)-15(AJ)-15(AK) - Les vallees: ZL-43 - Poirier drinquet: ZM-1(A)-1(B) - Sur le crot rouge: ZL-50 - Vers la croix de pierre: ZM-70-71

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 15 juin 2015** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892214702

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/05/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Madame Catherine PISSARD** 35 rue Joubert 89000 Auxerre (Horlogerie - bijouterie). RCS Auxerre 432156255. CIP 3660. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL892214675

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/05/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la Sàrl ABR VP** 5, Rue Fourier 89000 Auxerre (Vente de vêtements et accessoires). RCS Auxerre 793003724. CIP 3674. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL892214676

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/05/2015 prononçant la liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 22/05/2015 de

Madame Gipsy Christiane Corine Gisèle MORIN née VERCAMMEN 18 rue Alfred Masson 89390 Ravières (Achat et vente de produits naturels). RCS Auxerre 481139228. CIP 3690. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892214677

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/05/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl SCRIPTEL** 33 Grande Rue 89740 Arthonnay (Développement informatique). RCS Auxerre 504996315. CIP 3691. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892214679

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/05/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl PHIL O' SOPH** 61 rue de Paris 89000 Auxerre. RCS Auxerre 521337550. CIP 3562..

AL892214680

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/05/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Joseph QUILLON** 9 chemin du Faubourg 89580 Mige. RCS Auxerre 383152865. CIP 3445.

AL892214681

pour délibérer sur les points présentés en assemblées de sections (voir paragraphe 1 ci-dessus).

Les associés ont la possibilité, conformément à l'article R 524-13 du Code Rural et de la Pêche maritime, de prendre connaissance au siège social de la coopérative, Route de Bouy à ASSENCIERES, quinze jours au moins avant la date de la première assemblée de section, des documents suivants :

• Les comptes annuels,

• Les rapports du Conseil d'Administration aux associés,

• Les rapports du commissaire aux comptes,

• Les textes des résolutions proposées par le Conseil d'Administration au vote des associés.

Le Conseil d'Administration.

AL892214710

➜ RECTIFICATIF

KARAMENDJEL-BELKTRANS

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 3 route du Cimetière
89200 Magny

Rectificatif

Dans l'annonce parue le 22 mai 2015, il convenait de lire que l'acte sous seing privé constituant la société était en date du 28 avril 2015.

AL892214674

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 7 juillet 2015 à 11 Heures
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

une parcelle de terrain à bâtir à Villechetive (89)

Lieudit « LA RUELLE »

Cadastrée section A n° 641 – pour une **contenance de 88 ares 57 centiares**

- Le bien était **LIBRE** à la date du procès-verbal de description -

Mise a prix : 10.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou,

89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visite sur place le Lundi 22 juin 2015 à 15 H 30

AL892214663

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 7 juillet 2015 à 11 Heures
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Un terrain à bâtir à Villeneuve-sur-Yonne (89)

Hameau de Vaufoin – Route de Villeneuve

Cadastré section AS n°s 320, 321, 322 et 323, d'une **contenance totale de 36 a 87 ca**

- Le bien était **LIBRE** à la date du procès-verbal de description –

Mise à prix : 15 000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou,

89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visitesur place le Lundi 22 juin 2015 à 14 Heures

AL892214666

➜ APPEL D'OFFRES

MAIRIE DE GRANDCHAMP

Type de marché : Travaux

Type de procédure : Proc. Adapt.

Date limite de dépôt des offres : 19 /06/ 2015 à 18 heures.

Avis

Avis d'appel à la concurrence

1 – identification de l'organisme qui passe le marché : MAIRIE DE GRANDCHAMP, 1 rue Vierge, 89350 Grandchamp (tél 03.86.45.70.28, fax 03.86.45.70.28), courriel : communedegrandchamp@wanadoo.fr

2 – Objet du marché : Réaménagement de la Poste et de la Boulangerie

3 – Caractéristiques principales : Prestations des lots : dispositions communes.

Lot n° 1 : Gros œuvre, démolition, menuiseries extérieures et intérieures, plâtrerie, doublage, isolation, carrelage, peinture.

Lot n° 2 : Electricité, plomberie, ventilation.

Lot n° 3 : Chauffage à bois et conduits.

4 – Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 mai 2015

5 – Date de remise des offres : 19 juin 2015 à 18 heures.

6 – Date de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

7 – Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation : MAIRIE DE GRANDCHAMP, 1 rue Vierge, 89350 Grandchamp, tél : 03.86.45.70.28

8 – Renseignements techniques et administratifs : Mr Frédéric Prévost, 11 rue de la Montagne, 89113 Charbuy,

Tél : 03.86.41.65.28, courriel : f.prevost3@voila.fr

9 – Adresse auprès de laquelle les offres doivent être envoyées : MAIRIE DE GRANDCHAMP, 1 rue Vierge, 89350 Grandchamp, tél : 03.86.45.70.28

AL892214686

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 27.000.000 Euros
Siège social : La Mothe aux Aulnaies
89120 Charny
562 032 292 R.C.S. Sens

Aux termes de sa décision du 18 mai 2015, l'Associé Unique, après avoir constaté que les mandats des Commissaires aux comptes de la société, titulaire et suppléant, arrivaient à leur échéance :

- a renouvelé le mandat de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

- n'a pas renouvelé le mandat de M. Yves Nicolas et a nommé pour le remplacer M. Jean-Christophe Georghiou, domicilié 63 rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine cedex, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,

pour la durée légale de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la Décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Le représentant légal

AL892214670

ALLO TAXI STEPHANIE ST FARGEAU COEUR DE PUISAYE

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 11 Rue des Lions,
89170 Saint-Fargeau
809 889 611 RCS d' Auxerre

En date du 27/04/2015, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la société à : Transport de voyageurs par taxi; Transport de personnes à mobilité réduite; Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places, conducteur compris, ou un véhicule Taxi.

Modification au RCS d' Auxerre

AL892214682

➜ CESSION

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant ASSP en date du 18.05.2015 enregistré au SIE SENS le 21.05.2015 bord 2015/413, case n°3, extrait 1114 M. Cyrille BEJAT demeurant à Brienon sur Armançon (89) 19, rte de Bussy a cédé à la SARL BC TRANSPORT capital 3.000 € siège social Brienon sur Armançon (89) 19, rte de Bussy, 810.701.359 RCS Sens, un fonds de commerce connu sous le nom «BC TRANSPORTS » de transports de marchandises de moins de trois tonnes cinq, sis et exploité à Brienon sur Armançon (89) 19, rte de Bussy, pour lequel il est immatriculé sous le n° 529 148 736 RCS Sens, n° SIRET 529 148 736 00018 et ce moyennant la somme de 7.500 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 1.500 € et aux éléments corporels à concurrence de 6.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1.4.2015. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds cédé à Brienon sur Armançon (89) 19, rte de Bussy.

AL892214473

CESSION

Suivant ASSP en date du 13.05.15 enregistré au SIE Auxerre le 18.05.15 bordereau 2015/407, case n° 5, extrait 1251, la SAS LAUANT capital de 40 000€, siège social à Auxerre (89) 60, rue Guynemer, 519 590 954 RCS Auxerre, a cédé à la SARL C.G. LOISIRS capital de 10 000€, siège social à Auxerre (89) 60, rue Guynemer, 810 479 840 RCS Auxerre, un fonds de commerce de loisirs, de jeux et activités annexes, sis et exploité à Auxerre (89) 60, rue Guynemer, pour lequel le cédant est immatriculée sous le n° 519 590 954 RCS Auxerre et constituant son établissement principal n° SIRET 519 590 954 00011 et ce moyennant la somme de 220 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 160 000 € et aux éléments corporels à concurrence de 60 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 15.5.15. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à FIDAL à Auxerre (89) Rond Point Foch, avenue de St-Georges.

AL892214643

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Stéphane CERATO , Notaire, à Bléneau, 6 rue Aristide Briand , le 30 avril 2015, enregistré à Auxerre, le 13 mai 2015, Bordereau n° 2015/400 Case n° 1, a été cédé par :

Madame Sandrine **Idrame**, commerçante, épouse de Monsieur Baptiste Billiault, demeurant à Joigny, (89300) 4 faubourg de Paris.

Née à Migennes (89400), le 14 juin 1975.

A :

La Société dénommée **NOMADE**, Société par actions simplifiée au capital de 5000 €, dont le siège est à Sens(89100), 95 grande rue, identifiée au SIREN sous le numéro 810 914 994 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Un fonds de commerce de vente de Chaussures, Maroquinerie et accessoires exploité à SENS (Yonne) 95 Grande Rue, lui appartenant, connu sous le nom commercial «NOMADE», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SENS, sous le numéro 448659706.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000.00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQUANTE MILLE EUROS (50 000.00 EUR),

- au matériel pour DIX MILLE EUROS (10 000.00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à SCP PFAFF – PFAFF 12 Place des Héros 89100 Sens.

Pour insertion

Le notaire.

AL892214693

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION – GERANCE

La Commune de Ravières, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de l'Yonne, ayant son siège social en l'Hôtel de Ville de Ravières(89390),

A confié, à titre de location-gérance, à :

Monsieur Julien Thomas, personne physique dont le siège est à Ravières (89390), 1 rue des Carrières Lorret.

Un fonds de commerce de **café restaurant, organisation de manifestations, vente de produits de terroir** exploité à Ravières (89390), 1 rue des Carrières Lorret, connu sous

Le nom commercial l'Auberge des Carriers désormais dénommé « Le Ravi'R » pour une durée de 1 an à compter du 1er juin 2015.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion

Le maire

Bruno LETIENNE

AL892214698

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

HAMSASSIA CREATIONS

SASU au capital de 5 000,00 euros,
17 Avenue de l'Europe, 89100 Sens,
752 572 768 RCS Sens.

L'associé unique a décidé, le 1er mars 2015, la dissolution anticipée de la société, à compter du 1er mars 2015, désigné en qualité de liquidateur Mme HAMSASSIA Souad demeurant 17 Avenue de l'Europe, 89100 Sens et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la société.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL892214467

HAMSASSIA CRÉATIONS

SASU au capital de 5 000,00 euros,
17 avenue de l'Europe, 89100 Sens,
752 572 768 RCS Sens.

L'associé unique a approuvé, le 15 avril 2015, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Hamsassia Souad demeurant 17, avenue de l'Europe, 89100 Sens pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 15 avril 2015.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL892214468

DES LOISIRS SCI

au capital de 1 010 euros
Siège social : 7 Rue des Loisirs
89150 La Belliole
442 722 989 RCS Sens.

L' AGE du 15/05/2015, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/05/2015, nommé en qualité de liquidateur M. AST Didier, demeurant 7, rue des Loisirs 89150

La Belliole, et fixé le siège de la liquidation au siège social.
Dépot au RCS de Sens.

AL892214662

SCI AD ST VAL

SCI au capital de 100 euros,
31 rue de la Republique
89150 St Valerien
537 986 234 RCS Sens.

L'AGE du 19/05/2015 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 19/05/2015, nommé liquidateur M. Ast Didier, 7 rue des loisirs 89150 La Belliole et fixé le siège de la liquidation au siège social.
Dépôt au RCS de Sens.

AL892214673

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 13 mai 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : D.C.I.
Siège Social : 16, rue Paul Bert, 89000 Auxerre
Objet : Recrutement, consultation téléphonique, investissements immobiliers
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros
Président : Noëlle Henrion, épouse Mareteux
En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis, le Président.

AL892214642

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ASSP du 29/04/2015, il a été constitué une SASU dénommée :
Mondial Football Management
Siège social : 5 rue Le Meunier 89250 Gurgy
Capital : 100€
Objet : accompagnement, encadrement des joueurs et entraineurs de football
Président : M. Fabien Guyon, 5 rue Le Meunier 89250 Gurgy
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL892214667

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Lyon du 12 Mai 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : APS AVALLON
Siège : Lieudit «Les grands Coumalnaux» - 89200 Etaule
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre
Capital : 7 000 euros
Objet : toutes études, recherches et expérimentations concernant tous nouveaux produits et procédés techniques de fabrication, ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous produits par technologies avancées de revêtements par projection thermique, traitement des matériaux, revêtement titane (TA6V) sous quelque forme que ce soit dans leurs applications aux industries mécaniques, aéronautique, spatiale, défense, énergie et chimiques en particulier pour la protection des surfaces, la résistance à l'usure, à la corrosion, l'amélioration du frottement, de l'adhérence, du glissement, de la résistance à l'abrasion
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Les cessions d'actions de l'associé unique sont libres.
Président : M. Gilles WIDAWSKI, demeurant 15, Rue Jean Mermoz – 75008 PARIS.
Commissaires aux comptes : le cabinet MAZARS sis 131 Boulevard Stalingrad, 69100 Villeurbanne, titulaire, et Monsieur Emmanuel CHARNAVEL, domicilié 131 Boulevard Stalingrad, 69100 Villeurbanne, suppléant,

AL892214683

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Chêne Arnoult du 25/04/2015, il a été constitué une Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : SASU CADE
Siège social : 4, rue de l'Oisière 89120 Chêne Arnoult
Objet social : tous corps d'état dans le domaine du bâtiment ;
Capital social : 100 €
Durée : 99 ans
Président : Mr. Pierre Cade, demeurant 4, rue de l'Oisière 89120 Chêne Arnoult
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.
Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer seul ou représenté par un mandataire, aux décisions collectives.
Immatriculation au RCS de Sens.

AL892214692

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/05/2015 il a été constitué une société
Dénomination sociale : PATA PIZZA
Siège social : 66, rue thenard, 89500 Villeneuve sur yonne
Forme : SARL
Nom commercial : alberto gonçalves
Capital : 500 €
Objet social : vente de pizzas et sandwichs à emporter
Gérance : Monsieur alberto GONçALVES, 66 rue thenard, 89500 Villeneuve sur yonne
Cogérant : Monsieur jean françois GONçALVES, 27 rue bosquet du parc, 45760 Boigny sur bionne
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892214695

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 04/05/2015 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SASU VTC89
Siège social : 2 Quai de L'Yonne, 89290 Vincelottes
Forme : SASU à capital variable
Nom commercial : VTC89
Capital minimum : 1500 Euros, en dessous duquel il ne peut être réduit
Capital initial : 3000 Euros
Capital maximum : 3000 Euros
Objet social : Transport de personne véhiculé haut de gamme
Président : Monsieur Manuel NOGUEIRA demeurant : 2 Quai de L'Yonne, 89290 Vincelottes élu pour une durée de 99 années
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892214703





Terres de Bourgogne vous offre des places* pour assister à la représentation :
du mercredi 10 juin à 17h30
Téléphonez au 03 80 78 90 40 avant le 5 juin

* 2 places maximum par famille et dans la limite du nombre de places disponibles.

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE



ORNE

Paroles de jeune

CHEVAL



Depuis deux ans et demi, Victorien Giffard, 24 ans, est installé sur la ferme de Michel et Joëlle Cormier à Aunou-sur-Orne (61) avec des vaches allaitantes Blonde d'Aquitaine. En octobre 2014, sa compagne, Marie, 26 ans, l'a rejoint avec des chevaux de race Paint Horse. Et tout le monde y trouve sa place.

Les vaches et les chevaux, ce n'est pas incompatible





Victorien Giffard n'est pas issu du milieu agricole. Quoique. Sa passion pour la terre, il la doit à ses grands-parents. Quand il allait en vacances à Laleu, village de ses grands-parents, il ne s'ennuyait jamais. "*On ne regardait pas la télé*" se rappelle-t-il. Il a quitté l'enseignement général dès la 3e pour rejoindre le lycée agricole de Sées. "*Je m'ennuyais. J'avais besoin de découvrir autre chose. J'étais très motivé pour partir dans le domaine agricole*" explique-t-il. BEPA, Bac Pro CGEA puis BTS production animale en poche, il a eu rapidement l'envie de s'installer. Bien souvent, il venait donner un coup de main à des agriculteurs qui s'entraidaient avec la famille Cormier. Et c'est dans le cadre d'un contrat de parrainage que Victorien a découvert l'exploitation qu'il a reprise au 1er janvier 2013.

Un Gaec avec sa compagne

Au 1er octobre 2014, le couple démarre officiellement l'activité équine. Marine Paille a tout simplement une passion du Paint Horse, une race de chevaux utilisée souvent pour le tri de bétail. Elle a toujours eu en tête le projet de faire un élevage équin. Mais rien au départ la prédestinait à cela. Elle avait choisi un parcours scientifique. Mais une fois son Bac en poche, elle s'est orientée vers un BTS à Sées, là où elle a croisé le chemin de Victorien.

Si Marine est arrivée avec "sa" jument, Ushuaia, sur l'exploitation, elle a continué d'en acheter. Désormais elle en compte 10 dont le petit dernier a trois mois. "*Ces chevaux, par leurs couleurs, suscitent la curiosité*" sourit la jeune maman d'une petite Manon de 8 mois.

Pour le moment, les chevaux ne sont pas encore utilisés sur la ferme. Mais le jeune couple a bien l'intention de le faire. "*Quand on arrive à cheval dans le champ, les vaches ne nous regardent pas de travers* " note Marine, convaincue que "*les vaches et les chevaux se marient très bien*".

Un pacte avec l'Europe

Si Victorien a bénéficié des aides à l'installation, Marie ne les a pas demandées "*par choix*" admet-elle. Aujourd'hui, remplir les dossiers PAC est d'actualité. Cette partie administrative est bien souvent très lourde aux yeux des agriculteurs. "*Il y a une tonne de formulaires*" note Victorien. "*On signe en quelque sorte un pacte avec l'Europe, avec la France. Au final, on est très dépendant. Comme on perçoit des aides compensatrices, on doit montrer patte blanche*" concède le jeune agriculteur. Encore faut-il que "*l'Europe tienne ses engagements, ses promesses et ne décale pas les dates de paiement des aides ou les réduisent. Aujourd'hui, nous n'avons jamais été aussi pointilleux*". A ses yeux, "*les producteurs font leur travail honnêtement. C'est plutôt du côté des industriels qu'il faut regarder*".

Installés tous les deux en Gaec à Aunou-sur-Orne, les deux jeunes agriculteurs font leur métier avec passion, en parlent avec bonheur. "*Nous sommes plutôt contents de notre choix*" concluent-ils.

SANDRINE BOSSIERE

Leur exploitation

- 104 hectares
- 75 vaches allaitantes Blonde d'Aquitaine
- 10 chevaux de race Paint Horse

> *Mes grands-parents avaient l'amour de leur terrain, de leur territoire. Ils avaient l'amour de la France. Nous devrions ouvrir davantage nos portes pour montrer ce que nous faisons".*

J'aime

Victorien aime le cyclisme, le sport en extérieur, la course à pied. Curieuse, Marine aime la nature, la rando. "*Notre passion, c'est notre métier*".

J'aime pas

Victorien : la foule
Marine : le travail mécanique. "*Je préfère prendre mes jambes et non le quad*".

Passion Céréales a eu l'ingénieuse idée de retracer la place des céréales dans l'art du XIXe siècle à travers les collections du musée d'Orsay. Visite guidée.

De l'art et des céréales

Il est vrai qu'au XIXe siècle, la France est avant tout une grande nation agricole et l'un des greniers de l'Europe. En 1848, le suffrage universel est proclamé et Louis-Napoléon Bonaparte est principalement porté à la tête de l'Etat par les paysans dont les céréaliers forment la plus grande part. C'est aussi à cette époque qu'apparaissent les tubes de peinture qui permettent aux artistes de sortir de leur atelier pour aller dans la nature et dans les champs croquer les scènes de labeur. Le plus emblématique d'entre eux est peut-être Jean-François Millet, au nom prédestiné, issu lui-même d'une famille agricole. « *Son Vanneur séparant le bon grain de l'ivraie, et ses Glaneuses, autorisées par le propriétaire foncier à ramasser les grains tombés à terre, sont à ce titre des œuvres particulièrement révélatrices de la condition paysanne et du travail céréalier* » commente Laurence Esmieu, guide-conférencière qui a sélectionné les œuvres du parcours avec les membres de Passion Céréales. Le Labourage nivernais de la peintre Rosa Bonheur qui met en scène des vaches au labeur rend hommage au monde paysan dans un format monumental plutôt réservé à l'époque aux batailles et scènes religieuses. Le Faucheur d'Eugène Guillaume transpose quant à lui, en sculpture, la même idée de monumentalité. L'homme nu apparaît comme un travailleur infatigable, un héros dont la faux et son mouvement sont mis en avant.

Dans les années 1850, le développement des comices agricoles est l'occasion de mettre en lumière les céréaliers et d'offrir des récompenses officielles. La coupe représentant Cérès, réalisée par l'orfèvre Crisfofle, est un exemple de trophée prestigieux. La déesse Cérès, dont le nom a donné celui de la céréale, devient un sujet de prédilection. Les médailles sont aussi commandées aux artistes. Ces dernières deviennent d'ailleurs un des supports officiels de la représentation céréalière au cours du XIXe siècle.



RMN-GRAND PALAIS (MUSEE D'ORSAY)/R.G. OJEDA

Paire de Chaise Les Trois-Epis réalisée par Emile Gallé en 1898. Elles sont en noyer et la garniture est en peau de chèvre retournée.



RMN-GRAND PALAIS (MUSEE D'ORSAY)/R.G. OJEDA

Eventail Epis d'orge conçu par Georges Bastard en 1911. Il est réalisé en corne sculptée et ajourée avec des incrustations de nacre.

ART NOUVEAU ET IMPRESSIONNISME

Les formes multiples des graines et des plants suscitent, notamment dans le domaine des arts décoratifs et des objets d'art, de nouvelles formes d'expression artistique. Le Buste de jeune femme au chapeau orné d'épis de blé d'Albert-Ernest Carrier-Belleuse mêle subtilement les courbes de la céréale à celle du modèle. Les artistes du courant art nouveau qui subliment les fleurs et les plantes ne sont pas indifférents aux beautés des blés, des épis d'orge ou de maïs. Ainsi la Chaise Les Trois-épis d'Emile Gallé illustre-t-elle cet engouement pour le retour aux sources d'inspiration champêtre. Le vase à décor de blé de Lucien Bonvallet présente des lignes épurées et un matériau – le cuivre – en totale adéquation avec la couleur de la céréale. Autre magnifique objet, l'éventail Epis d'orge de Georges Bastard est entièrement réalisé en nacre et ivoire. Du fait de son poids, l'objet n'est donc pas fonctionnel, mais purement décoratif. Le milieu brassicole ne demeure pas en reste comme l'illustre Le Service à bière des frères Fannière, orfèvres. Réalisé en argent, il allie la finesse du dessin et le travail de la ciselure ainsi que la rusticité du motif général représentant des tonnelets de bois.

A la fin du XIXe et au début du XXe siécles, le mouvement impressionniste s'articule autour de deux tendances : les peintres urbains de la vie parisienne et les peintres de plein air qui continuent à explorer les campagnes. Aussi, le motif des champs céréaliers constitue-t-il toujours un thème de prédilection. Dans sa série de vingt-cinq tableaux intitulée Les Meules, Claude Monet nous montre comment la lumière varie sur les gerbes de blés montées en meules et recouvertes de chaume. Dans le tableau Dans les blés de Berthe Morisot ou dans La Moisson à Montfoucault de Camille Pissarro, l'intention est la même. Et puis, les produits finis issus de la transformation des céréales apparaissent aussi de manière ponctuelle dans certaines œuvres comme la miche de pain tombée du panier dans Le déjeuner sur l'herbe d'Edouard Manet ou le pain et la tourte figurant au premier plan de l'autre toile dépeignant un repas champêtre, Le déjeuner sur l'herbe, l'hommage de Claude Monet à son pair. « *Les céréales font plus que nourrir les hommes. Elles façonnent les paysages et nous lient donc intimement à ce fonds agricole commun à toutes les civilisations. Ce patrimoine est donc à la fois matériel et immatériel, nous devons le cultiver et le déployer. Quand nous consommons des produits céréaliers, c'est aussi cela que nous consommons : un imaginaire moins perceptible depuis quelques décennies, qu'il est cependant nécessaire de faire ressurgir. Les œuvres d'art, qui traduisent si bien les aspirations des sociétés et nous révèlent de précieux indices dans la compréhension de notre histoire, sont des passerelles vers cet imaginaire* » fait remarquer Jean-François Gleizes, président de Passion Céréales.

VALERIE GODEMENT

La Semeuse



La Semeuse réalisée par Oscar Roty en 1887, médaillo en cire sur ardoise (de retour de restauration).

D'abord représentée comme une robuste paysanne, La Semeuse d'Oscar Roty devient dans un second projet de l'artiste pour les pièces de monnaie (1896), une jeune fille agile. Semant contre le vent, par convenance artistique, La Semeuse est mal reçue par les agriculteurs. Elle est aussi décriée par une partie de la classe politique qui lui reproche de semer le trouble social et des idées de révolte. Elle va figurer sur des pièces de monnaie, des timbres et est encore présente sur les pièces françaises de 10, 20 et 50 centimes d'euro.

© RMN-Grand Palais (musée d'Orsay)/T. Ollivier

A PROPOS DE PASSION CEREALES

Lancée en juin 2006, Passion Céréales est une association loi 1901, créée à l'initiative de l'interprofession céréalière, Intercéréales, qui regroupe les producteurs de céréales, les coopératives, les négociants, les meuniers, les malteurs, les amidonniers, les semouliers, les exportateurs ainsi que les acteurs de la nutrition animale. Elle est pilotée et administrée par les producteurs et administrateurs de l'interprofession. Passion Céréales est une interface d'information qui ouvre des espaces de dialogue et d'échanges entre les acteurs de la filière céréalière, du monde végétal agricole, du monde scientifique e t de la société civile, pour relever les enjeux d'une société durable. Elle a pour mission d'informer sur les céréales et les produits qui en sont issus, ainsi que sur le métier de producteurs de céréales. Plus d'informations sur ww.passioncereales.fr. Les personnes désireuses de retrouver le parcours de la visite au musée d'Orsay et de découvrir les œuvres sélectionnées peuvent aller sur imaginaires.passioncereales.fr.

VAN GOGH

Hommage à Millet

L'inclassable Vincent Van Gogh a lui aussi célébré la vie paysanne en rendant hommage à Millet, qu'il appréciait particulièrement. Il reprend le sujet et le titre de l'un des tableaux du peintre, et le réinterprète avec sa touche personnelle si singulière. La Méridienne ou La Sieste montre deux paysans allongés pour un moment de repos au cours d'une journée de moisson. Van Gogh a réalisé un important travail sur les couleurs fondé sur le contraste bleu-violet et jaune-orange qui met en lumière le moment béni de la sieste, un moment que peuvent s'offrir les paysans puisque la nature a été généreuse et que la récolte est bonne. Ici, le sujet céréalier est mis en valeur comme la traduction d'une nature riche offrant des « fruits » aux couleurs vives, chaudes et uniques.



RMN-GRAND PALAIS (MUSEE D'ORSAY)/P. SCHMIDT

La Méridienne (ou La Sieste), tableau peint par Vincent Van Gogh entre 1889 et 1890, huile sur toile.